# BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

SERVICE
des
Études Économiques

# BULLETIN

# d'Information et de Documentation

VI<sup>me</sup> année. Vol. 11. Nº 4

25 août 1931.

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif. Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE: La Belgique de demain, par M. Fernand Baudhuin. — La situation économique de la Belgique (Juin-Juillet 1931). — Chronique: Les réserves cachées dans les sociétés. La baisse de la laine. Loi prorogeant pour une nouvelle période de cinq ans la loi autorisant le gouvernement à garantir la bonne fin des ventes de marchandises belges à l'étranger. Les mouvements de la population et la crise au Congo. La mouture obligatoire dans le Luxembourg. Le chômage en France. — Statistiques.

#### LA BELGIQUE DE DEMAIN

par M. Fernand Baudhuin

Professeur à l'Université de Louvain.

Vers la fin du règne de Léopold II, c'est-à-dire au début du siècle, le centre de gravité économique de la Belgique se situait nettement au sud de Bruxelles. On pouvait se représenter alors assez exactement la configuration du pays au point de vue industriel en imaginant une bande disposée comme un paraphe par rapport à la capitale. Cette bande part du nord de Gand; elle suit ensuite la Lys, et s'incurve vers le Borinage, pour se diriger vers l'Est, dans la direction de Charleroi. Elle devient ténue quand elle arrive à Namur, elle reprend ensuite de l'ampleur et s'étale à Liége. Elle finit à la frontière allemande, après avoir passé à Verviers.

Quelque peu à l'écart de ce domaine où l'industrie régnait en maître, Anvers constituait un centre commercial important et Bruxelles un centre financier unique.

C'est donc dans ces régions que s'étaient concentrées la population et la puissance économique. Ajoutons que le Hainaut, pour la sidérurgie, et la Flandre Orientale, pour le lin et le coton, s'étaient nettement spécialisés.

Cette répartition était dictée principalement par des facteurs naturels: Verviers avait l'eau de la Vesdre, particulièrement propre au travail de la laine, Liége et Charleroi la houille, la Flandre possédait le rouissage de la Lys. Toutes ces provinces disposaient de la main-d'œuvre experte nécessaire tant à l'exploitation qu'aux travaux accessoires d'entretien et de réparation de l'outillage.

Depuis la fin de l'ère Léopoldienne, divers changements sont survenus. Le fait capital a été la mise en valeur, lente et partielle mais n'importe, du bassin houiller de la Campine, découvert en 1901. Par contre, les anciens bassins donnaient des signes évidents d'épuisement. De nombreuses exploitations devaient y être abandonnées, et il était notoire que beaucoup d'autres n'avaient plus beaucoup de temps à vivre. On a découvert, il est vrai, un prolongement du bassin du Hainaut, dans la direction du Sud. Mais il semble d'une mise à fruit bien difficile, et le seul essai d'exploitation, non loin de Thuin (1), se poursuit assez péniblement. Quoi qu'il en soit, les bassins du Sud ne semblent plus \*posséder en fait de réserves exploitables qu'un milliard de tonnes, contre 12 en Campine, avec un gisement infiniment mieux disposé.

En même temps, l'industrie textile des Flandres se transformait, le lin traversait, une fois de plus, une crise de longue durée. Cependant les conditions de travail demeurèrent excellentes dans les Flandres jusqu'en 1928 pour l'ensemble de l'industrie textile.

Mais voici que notre caractère de peuple exportateur s'accentuait de plus en plus. Anvers vit arriver une foule d'industries qui, d'abord annexes du port, se développèrent ensuite d'une façon autonome. La construction mécanique prit un essor imprévu, les fabriques d'appareils téléphoniques et d'automobiles y prospérèrent. Puis les grandes usines de montage de

<sup>(1)</sup> Puits no 4 (d'Aulne) des Charbonnages de Fontaine-l'Evêque.

Ford et de la General Motors arrivèrent. Ce furent encore les usines travaillant les métaux non ferreux, le cuivre surtout.

Bruxelles, à son tour, devait s'industrialiser. Le long du canal vers Anvers s'établirent de très nombreuses usines, peut-être autant par suite de l'attirance et des avantages offerts par le canal, que par suite des facilités de communication à la disposition de la maind'œuvre.

Disons enfin que, pendant la période de préparation du bassin de la Campine, des usines prenaient les devants et s'installaient dans le nord du Limbourg, le long du canal situé contre la frontière hollandaise, où de vastes espaces étaient disponibles.

Il est résulté de ces diverses modifications un mouvement de population dont bénéficièrent le Brabant, le Limbourg et la province d'Anvers, pendant que les autres provinces demeuraient stationnaires ou ne progressaient que très peu. Faisons cependant exception pour la province de Liége, ou plus exactement pour l'arrondissement de Liége, qui vit sa population s'accroître.

Ces modifications sont naturellement indépendantes de la natalité. Celle-ci est demeurée relativement élevée dans les Flandres, et cependant ces deux provinces progressent très lentement et perdent même de leur importance relative. Par contre Liége voit sa population augmenter en dépit de son coefficient de natalité qui est le plus bas du pays. Il s'agit d'un phénomène de migration, surtout intérieure. La population se porte où elle trouve la meilleure occupation; ses progrès coïncident, avec ceux de l'industrie et de l'activité économique en général.

Ce phénomène d'accroissement inégal de la population est intéressant à observer, surtout depuis la guerre, qui a donné une nouvelle orientation à une foule de tendances. Le tableau que voici et la carte jointe en annexe montrent comment a augmenté la population de chaque arrondissement en Belgique. Ajoutons que certains coefficients, relatifs surtout au sud de la Flandre Occidentale, n'ont guère de signification, car il s'agit de régions dévastées qui se sont repeuplées progressivement; nous les avons marqués d'un astérisque dans notre tableau et nous n'en avons pas tenu compte sur la carte.

# MOUVEMENT DE LA POPULATION BELGE PAR ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF

de 1920 à 1930

Anvers:		
Anvers	+	19 %
Malines	+	11 %
Turnhout	+	17 %
Moyenne : + 17 %		
Brabant:		
Bruxelles	+	13 %
Louvain	+	8 %
Nivelles	+	5 %
Moyenne: + 11 %		

*Ypres*Moyenne	+ 15 % + 19 % + 5 % + 5 %
Audenaerde Eecloo Gand Saint-Nicolas *Termonde Moyenne	+ 4 %
Charleroi Mons Soignies Thuin Tournai	$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$
Liége: Huy Liége Verviers. Waremme Moyenne	+ 8 % + 3 %
Hasselt	$\cdots \cdots + 20 \%$
Neufchâteau Virton	$ \begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$
Dinant	

Moyenne générale du Royaume : 9 %.

Ces chiffres sont vraisemblablement entachés d'une erreur par excès. Ils sont obtenus d'après les mouvements de l'état civil, qui surévaluent toujours la population comme on le constate lors de chaque recensement décennal. L'erreur moyenne est d'ordinaire de 1 p. c. environ du nombre total d'habitants, mais elle se répartit inégalement, et affecte davantage les régions où la population progresse peu.

\* \*

Ce qui se passe depuis dix ans, analysé comme nous venons de le faire, nous permet d'imaginer ce que sera la Belgique d'ici trente ou cinquante ans.

Nous admettons que le développement du pays sera influencé par les facteurs suivants:

- 1º Attirance du nouveau bassin de la Campine;
- 2º Attirance du port d'Anvers;

3º Attirance de Bruxelles;

4º Extinction progressive des charbonnages du Sud; émigration lente des industries et de la population vers le Nord.

Il en résultera un déplacement du centre de gravité économique de la Belgique; ce centre passera du sud au nord-est du pays. La population se massera dans le croissant irrégulier figurant à la carte donnant le progrès de la population de 1920 à 1930. Elle se placera dans le quadrilatère Anvers-Bruxelles-Liége-Maeseyck. Charleroi subsistera sans doute comme îlot de résistance. Quant aux Flandres, elles demeureront stationnaires, comme elles le sont déjà depuis longtemps; elles représentaient il y a un siècle 28 p. c. de la population, aujourd'hui elles n'arrivent plus qu'à 24 p. c.

C'est principalement le Limbourg qui bénéficiera de ce changement. Cette province déshéritée ne possédait que 240.000 habitants en 1900. Elle en a aujour-d'hui 375.000. Ce n'est qu'une étape, car on y verra un jour un million d'habitants, peut-être davantage. Pareille population est nécessaire pour assurer la main-d'œuvre indispensable à l'exploitation de son bassin houiller.

Le bassin houiller de la Campine couvre quelque 55.000 hectares, dont 35.000 concédés, et 20.000 constituant la réserve de l'Etat. Peut-être certaines extensions sont-elles encore à prévoir, mais il est possible aussi que quelques régions ne pourront donner lieu à une exploitation économique. C'est notamment le cas pour la concession Quaedmechelen. Le tonnage en réserve jusqu'à 1.250 mètres a été estimé à quelque 12 milliards de tonnes, ce qui correspond à une épaisseur moyenne de 15 mètres. Cela semble un maximum, car les recherches des cinq dernières années ont plutôt amené à retrancher des réserves qu'à en ajouter.

En ce moment, la Campine compte cinq sièges en exploitation: Winterslag, Beeringen, Limbourg-Meuse, André Dumont, et les Liégeois (Cockerill); en général ils furent entrepris au cours des derniers temps précédant la guerre, mais ils ne sont devenus productifs que depuis quelques années. Deux nouveaux sièges sont en préparation : Helchteren (à Voort) et Houthaelen. Il reste dès lors trois concessions à mettre à fruit: Quaedmechelen, Zolder et Genck-Sutendael. La première ne semble pas assez riche pour être exploitée étant donné les frais de foncement et les perspectives actuelles du marché charbonnier. Les deux dernières sont dans une situation meilleure en ce qui concerne le gisement, mais l'importance des capitaux nécessaires, et les promesses insuffisantes d'une rémunération adéquate empêchent les concessionnaires de procéder à la mise en exploitation. Ces concessions doivent plutôt être considérées jusqu'à nouvel ordre comme des extensions des concessions voisines appartenant aux mêmes groupes. Une demande de fusion est du reste en instance; on voudrait réunir Genck-Sutendael et Winterslag, qui furent séparés en 1912.

Quant aux réserves de l'Etat, elles semblent être fort riches, mais l'exploitation n'en est pas envisagée.

On sait que l'Etat est un mauvais industriel, et au surplus les conditions du marché charbonnier sont nettement décourageantes à notre époque.

Le programme de chaque siège est d'arriver à une extraction de 4.000 tonnes par jour, soit 1.200.000 tonnes par an. Les sept sièges actuels donneront alors 8 1/2 millions de tonnes, contre 3.800.000 en 1930. Mais les sociétés, en présence du coût très élevé du foncement des puits dans le terrain détestable de la Campine, s'efforceront de faire produire le maximum aux sièges existants. On peut concevoir, moyennant les aménagements nécessaires, une extraction de 1 1/2 ou même 2 millions de tonnes par des puits jumelés comme ceux qui sont creusés en Campine. Il n'est même pas impossible, avec des puits plus larges, d'aller à 10.000 tonnes par jour, soit 3 millions de tonnes par an, comme le proposait M. A. Demeure-de Lespaul (1).

Si l'on en arrivait là, un siège occuperait un personnel de l'ordre de 8.000 ouvriers du fond; en toute hypothèse on ira à 4.000, ce qui dépasse de loin tout ce que l'on connait dans le bassin du sud, où la moyenne par siège est d'environ 300 hommes occupés au fond.

On sait que les règlements exigent que chaque siège ait deux puits, de façon à assurer l'évacuation et éventuellement le sauvetage du personnel en cas d'accident.

En Campine, le danger d'une catastrophe est plus grand qu'ailleurs par le fait que l'exploitation se fait au-dessous de plusieurs centaines de mètres de sables aquifères. Les puits sont entourés d'eau mélangée de sable sous une pression allant jusqu'à 60 atmosphères. La moindre fissure dans le cuvelage donnerait lieu à des venues d'eau irrésistibles qui noieraient rapidement le puits, et probablement celui qui lui est adjoint. On frémit quand on songe au nombre d'ouvriers — quatre ou huit mille — que cet accident condamnerait à la mort.

Nous pensons qu'il y aurait lieu d'y réfléchir froidement. Il nous paraît que le danger serait fortement réduit si les communications de secours étaient ménagées entre les puits voisins appartenant à des concessions différentes; ces communications auraient des portes-barrages comme les cloisons étanches des navires. Précisément, les trois sièges de Genck se trouvent aux angles d'un triangle équilatéral de 3 kilomètres. Chacun d'eux n'aurait qu'à créer environ 2 kilomètres de galeries pour s'assurer une sortie en cas de catastrophe. De même qu'il n'y a que 3.400 mètres entre le puits d'Helchteren, à Voort et celui de Houthaelen. La communication est donc possible. En dirigeant les travaux de reconnaissance et d'exploitation en ce sens on la réaliserait à peu de frais.

Nous croyons en tous cas qu'il y a lieu d'exiger cette communication chaque fois que la distance n'est pas trop grande. Elle devrait comporter non seulement la galerie principale, mais aussi des voies d'accès au départ des districts en exploitation. Cette disposition permettrait peut-être dans certains cas de ré-

<sup>(1)</sup> Annales Jes Mines, 1923, 2º livraison,

soudre des problèmes d'aérage malaisés lorsque les chantiers sont très éloignés des puits.

On pourrait prendre cet élément de sécurité en considération lorsque l'on choisira l'emplacement de nouveaux sièges, dans la concession de Zolder par exemple.

Quoi qu'il en soit, une extraction de 8 millions de tonnes sera réalisée prochainement en Campine. Rappelons à titre de comparaison que "ancien bassin produit en ce moment quelque 23 millions de tonnes. Mais l'expérience des dernières années montre que le rythme d'accroissement est plus lent qu'on ne le croyait primitivement. Il faut attirer les ouvriers, les loger, leur apprendre le métier. Les 8 millions de tonnes ne seront sans doute pas atteints avant huit ans, les 15 millions avant vingt-cinq ans.

Sont-ce là toutes les possibilités du bassin du Nord ? Certes non. Un puits ne peut guère exploiter que dans un rayon de deux kilomètres, au maximum deux kilomètres et demi (les sièges de Genck ne sont distants que de 3 kilomètres, nous l'avons dit). Un siège peut donc déhouiller 1.250 hectares, ou 1.500 au maximum, et le bassin en compte 55.000. En théorie, rien n'empêche d'espérer que le Limbourg produise un jour, avec le temps, 30 ou même 50 millions de tonnes. Mais ce qui limitera l'extraction, d'une façon permanente, c'est la main-d'œuvre disponible (elle-même limitée par les disponibilités en logements) et les possibilités de vente.

Le profil tourmenté du bassin wallon et la faible épaisseur de ses veines de charbon condamnent nos anciens charbonnages à une faible production par journée d'ouvrier : environ 575 kilos actuellement, en dépit d'une mécanisation très poussée. Dans la Campine, un charbonnage arrive déjà aujourd'hui à près de 800 kilos; tous dépasseront ce chiffre lorsque les mines seront à plein rendement. Nous irons peut-être un jour dans ce bassin vers 1.000 kilos, c'est-à-dire non loin des charbonnages allemands ou hollandais.

L'avenir du bassin Campinois est en tout cas très beau. Un charbonnage extrayant dans un rayon de deux kilomètres, à raison de 1.200.000 tonnes par an, pourra marcher à cette allure pendant plus de 200 ans sans avoir épuisé son gisement. Chacune des concessions pourra recevoir en moyenne 3 sièges d'extraction. Mais bien que la société de Limbourg-Meuse ait déjà envisagé le foncement d'un nouveau puits, il est probable que les sociétés s'en tiendront longtemps au programme actuel, en forçant au besoin la production par puits.

Pour extraire 15 millions de tonnes, il faudrait sans doute quelque 60.000 mineurs, le triple du chiffre d'aujourd'hui. Cela supposera dans cette province une population de quelque 200.000 habitants vivant directement des mines. Avec les autres industries, et les métiers accessoires, le Limbourg devra peut-être avoir alors trois fois plus d'habitants qu'aujourd'hui, au total. Si la production doit aller au delà, la densité sera plus grande encore.

Cela pose plusieurs problèmes. Les anciens bassins sont très étendus, leur main-d'œuvre réside à la lisière, parfois au dehors du terrain houiller. Les conditions de logement et d'accès sont aisées. Il n'en sera pas de même pour le bassin de la Campine, qui contient six fois plus de réserves que n'en ont jamais eu tous les autres, deux fois plus étendus.

Le centre de gravité du Limbourg sera Genck, sur le territoire duquel se trouvent trois sièges d'extraction, qui occuperont un jour à eux seuls 20.000 mineurs. Certes, la commune est énorme — près de 9.000 hectares — mais néanmoins il faut y prévoir un encombrement inévitable. Genck n'avait que 6.300 habitants en 1920, et dix ans plus tard elle arrivait à 30.000. Elle en aura un jour plus de 100.000. Genck sera sans doute alors le cœur d'une espèce de Westphalie...

Le Limbourg aura plus tard une industrie sidérurgique, des hauts fourneaux surtout, attirés par la proximité du charbon, et la facilité des communications avec Anvers. Mais selon toute vraisemblance ce ne sera que dans un certain nombre d'années, par suite de la nécessité de loger d'abord une main-d'œuvre suffisante.

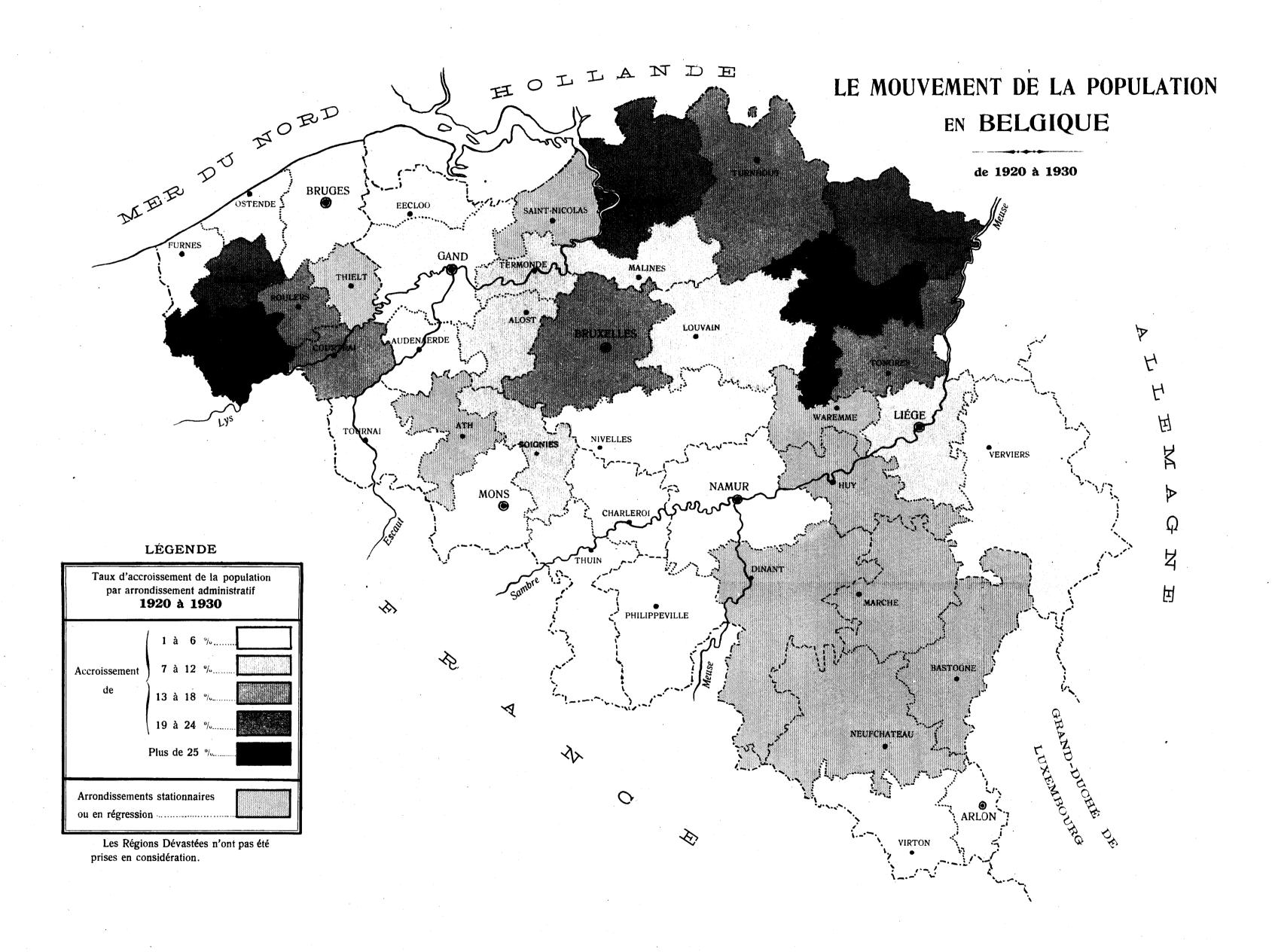
Il est sage en tout cas de prendre des mesures en vue de l'accroissement rapide de la population du Limbourg. Les voies de communication doivent être prévues en conséquence. Nous savons que certaines précautions ont été prises; la ligne de chemin de fer reliant les charbonnages entre eux n'a que deux voies, mais les expropriations sont faites pour quatre. Il faudrait s'avancer plus hardiment dans cette direction, aussi bien pour les chemins de fer que pour les routes, étant donné surtout le très grand nombre d'autos à prévoir.

C'est le moment également de faire des plans d'urbanisation de ces régions, quand il en est temps encore et que l'on dispose de l'espace nécessaire.

Il faudrait prévoir, ne fut-ce qu'en se réservant le terrain nécessaire, des routes et des voies ferrées nouvelles d'Hasselt vers Anvers, Bruxelles et Liége. La ligne de chemin de fer en ce moment presqu'entièrement construite dont nous venons de parler, ne vise qu'à toucher les sièges d'extraction, sans se soucier de relier directement cette région avec Anvers et Bruxelles. Elle ne suffira pas.

Ceci s'applique tout autant aux vicinaux et aux tramways. Ils doivent être concus rationnellement, à double voie et à tracé permettant un trafic rapide. La Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux s'était vu toujours devancer, et jusqu'à présent, elle avait laissé prendre les meilleures lignes par l'initiative privée. Elle a aujourd'hui la possibilité de se constituer un réseau rémunérateur, d'une exploitation aisée et rationnelle. Mais il faut qu'elle voie grand et qu'elle aille vite.

Il faudra voir grand aussi en ce qui concerne les câbles téléphoniques, dont l'établissement n'a trop souvent que suivi fort péniblement le trafic au lieu de le prévoir.



Ces dispositions concernent également la partie de la province d'Anvers appelée à se développer parallèlement à la banlieue du port, et à la région limbourgeoise. Mais de ce côté certains problèmes de transports sont moins urgents. L'adoption du frein à air comprimé pour les wagons à marchandises (actuellement quasi réalisée) et l'électrification des chemins de fer augmentera la capacité de transport des lignes, qui suffiront encore probablement pendant longtemps. Pour les tramways, la situation n'est pas la même; ils doivent s'étendre, et pour cela profiter du fait que les tracés sont encore libres d'obstacles. Il serait prudent d'y songer en ce qui concerne toute la région comprise entre Bruxelles et Anvers, le long du Canal Maritime.

Bruxelles demeurant, sauf bouleversement, le centre politique et financier du pays, se spécialisera probablement dans le commerce et les industries de luxe, sans cependant que les autres cessent de s'établir le long du canal dont nous venons de parler.

\* \* **\*** 

Pendant tout ce temps, le Hainaut se maintiendra péniblement, et peut-être même reculera. Dans cinquante ans, un bon nombre de charbonnages auront disparu. Le mouvement est en cours, et chacune des crises a vu la fermeture des puits ne disposant plus de réserves suffisamment rémunératrices. Le bassin wallon avait 272 sièges en exploitation en 1914, il n'en avait plus que 223 en 1929; depuis lors, plusieurs furent encore fermés.

Certaines concessions du bassin wallon ont cependant des réserves pour plus d'un siècle (Mariemont-

Bascoup, par exemple). Elles demeureront des îlots de résistance pendant longtemps encore.

Devant cet épuisement, d'autres industries émigreront progressivement. Au fur et à mesure que les usines devront être renouvelées, on les reconstruira ailleurs, plus au Nord. Le Hainaut aura le sort de la province de Namur, jadis une des plus actives du pays. Après une période d'industrialisme, elle retournera à l'agriculture, en conservant cependant des usines dans certains centres, dans la région de Charleroi, par exemple.

Dès maintenant, on note d'une part qu'aucune industrie nouvelle ne s'est plus établie depuis vingt ans dans le Hainaut. Nous ne voyons d'exception que pour les grandes usines créées dans le but de valoriser la production des charbonnages du pays de Mons, comme la Carbonisation Centrale et la Carbochimique. Encore s'agit-il en quelque sorte d'entreprises dépendant directement des charbonnages et les complétant. Elles n'occuperont qu'une main-d'œuvre minime.

Par contre, les nouvelles industries se sont établies dans le Nord, ou au pays de Liége. Les usines de raffinage des métaux non ferreux, ou produisant le radium, sont près d'Anvers ou de Oolen. Les grandes verreries mécaniques sont à Moll. Les nouvelles usines chimiques, comme l'Air Liquide, sont dans la banlieue de Liége. Les grosses installations destinées au montage des automobiles américaines se trouvent à Anvers...

...Tel est l'aspect sous lequel apparaîtra, croyonsnous, la Belgique de demain. L'organisme économique évolue comme toute chose. Il est parfaitement vain de s'en désoler, la sagesse commande au contraire de s'en accommoder et de prendre ses dispositions en conséquence.

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

JUIN-JUILLET 1931

#### APERCU D'ENSEMBLE

Notre dernière chronique sur la Belgique passait en revue les faits économiques des mois d'avril et mai derniers. Nous y manifestions quelque scepticisme quant aux conclusion, optimistes auxquelles l'opinion commune était alors tentée d'arriver en tenant compte de l'amélioration des statistiques du chômage et de la stagnation des prix, indiquant, d'après elle, que l'on aurait atteint le fond de la dépression.

Nous ne sorgions, du reste, nullement à nier que la crise se trouvait probablement au niveau le plus bas, mais nous posions la question suivante : Quelle sera la durée de la dépression? Et nos conclusions provisoires n'étaient guère optimistes. L'offre désormais fameuse du Président des Etats-Unis, au sujet du moratorium d'un an de toutes les dettes intergouvernementales nées de la guerre et de sa liquidation, vint, en apparence, nous donner tort, car elle galvanisa les marchés : la Bourse redevint active sur de nombreuses places et Bruxelles s'en ressentit fort rapidement. Les prix des métaux non ferreux, et notamment ceux du cuivre, connuient une période d'essor et, aux Etats-Unis, on prophétisa une reprise des affaires en automne.

Courte et oréreuse reprise de l'activité économique! Il n'était pas difficile de prévoir que la proposition de M. Hoover donnerait lieu à de multiples difficultés d'application, d'autant plus que tous les budgets des nations en cause présentent un déficit substantiel. Il était rationnel de considérer que les décisions à prendre à la suite de la proposition de moratoire, en les supposant aussi généreuses et conciliantes que possible, ne pouvaient avoir sur la crise mondiale qu'une influence minime, car elles ne touchaient pas à l'essentiel : le déséquilibre entre la production et la consommation. Elles ne pouvaient non plus remédier aux excès de l'économie privée allemande, s'endettant à l'étranger à court terme et accumulant le capital fixe, confondant les deux espèces de capital, aidée d'ailleurs en cela par des prêteurs plus soucieux de profits immédiats que de la réalisation du si difficile équilibre économique.

Certes, le problème des réparations est un élément de crise parmi tant d'autres : excès des immobilisations, développement excessif de la capacité de production des usines, des plantations coloniales et des exploitations agricoles rationalisées, à l'abri des natio-

nalismes économiques, des inflations monétaires et d'une perversion du rôle de l'Etat, amené à protéger les salaires e. les dividendes, tout en développant lourdement sa fiscalité. Depuis trente ans, la technique de la production s'est extraordinairement élargie et a puisé aux sources jaillissantes de la recherche scientifique moderne; elle l'a pu faire grâce au perfectionnement des institutions destinées à accumuler le capital et à le placer à la disposition de l'entreprise : perfectionnement purement technique encore, car l'accroissement du nombre des possédants s'est fait au détriment de leur compétence moyenne et les excès spéculatifs des dernières années, constatés dans le monde entier, ont certainement contribué à un abaissement de la moralité. Cet ensemble complexe de faits parfois difficilement discernables a amené la crise actuelle. Elle est générale en tant qu'elle porte sur les produits; elle est générale aussi en tant qu'elle atteint les nations. Les prix de différents produits agricoles et miniers sont les plus bas recensés en cinquante ou quatre-vingts ans, les stocks de céréales sont les plus élevés que l'on ait connus et, pour les métaux non ferreux et l'azote la situation est la même avec cette aggravation que la capacité de production dépasse les limites connues.

Les propositions de M. Hoover eussent pu améliorer quelque peu les relations internationales, mais elles n'eussent certainement pas éclairei une atmosphère empoisonnée par le protectionnisme et le nationalisme économique, nés de la surcapitalisation de nombreux pays, qui se sont équipés de manière à s'isoler du monde des échanges commerciaux. Elles n'eussent pu supprimer les barrières douanières et réduire les stocks.

Il est dès lors surprenant que l'on ait pu répondre à cette proposition par un « boom », le « boom Hoover », comme l'écrivait la Frankfûrter Zeitung, « boom » sans lendemain, suivi bientôt par la dépression provoquée par le moratoire des paiements privés allemands, la chute des prix du cuivre, la crise du charbon, des constructions navales et l'épidémie de suspension des paiements de banques en Autriche, en Hongrie, dans les pays baltes et aux Etats-Unis, où l'élimination des petites banques se poursuit depuis la fin de 1929.

L'Angleterre, à son tour, traverse une crise monétaire, qui sera évidemment surmontée, mais qui traduit

les risques courus par ses placements en Australie, dans les républiques américano-latines et en Europe centrale. Cette puissante nation si cruellement éprouvée en ce moment, comptait au 10 août 2.714.360 chômeurs, chiffre le plus élevé qui ait jamais été enregistré. D'après les chiffres de M. Butler, il existerait aux Etats-Unis près de 7 millions de chômeurs. En France, on en compterait plus d'un million. On en compte 4.500.000 en Allemagne et 637.156 en Italie.

Le pouvoir d'achat des nations agricoles est fortement réduit par la mévente de leurs produits exportables et la concordance des pronunciamentos et des dépréciations de la monnaie nationale présente une importance très signficative au point de vue général. Même des pays spécialisés dans des industrie agricoles supérieures, tel le Danemark, on à faire face à la crise. Le Danemark, dont le splendide effort en laiterie, élevage porcin et avicole a donné lieu à tant d'imitations, se trouve aujourd'hui dans une situation difficile, l'Allemagne et l'Angleterre, ses clients habituels à concurrence de 85 p. c. de ses exportations de beurre, bacon et œufs, ayant fortement restreint leurs achats par suite de la crise et aussi du développement de la production nationale. Tel est, notamment, le cas de la Grande-Bretagne, où l'apposition d'une marque « nationale » constitue une protection déguisée des produits de la terre.

Notre opinion réservée s'est donc trouvée confirmée au cours des deux derniers mois : il n'y avait dans la situation internationale que de bien faibles éléments d'optimisme. Actuellement encore, la crise paraît devoir être longue et la plus grande prudence s'impose.

\* \* \*

Le phénomène le plus marquant de la période actuelle est, après le chômage, la propagation rapide des velléités protectionnistes de l'agriculture et de l'industrie belges, rompant brusquement avec toutes les traditions.

Assurément, nous savons bien que la tradition est le produit des circonstances et que, ces dernières se modifiant, la tradition *pede claudo*, doit changer à son tour, dans un cadre formel qui, souvent, maintient les apparences.

Si les circonstances avaient changé, nous nous rallierions à une tradition nouvelle.

Mais, là est précisément la question: les circonstances ont-elles changé au point de nous obliger à devenir protectionnistes? Ici notre attitude sera nette et catégorique: quelque grave que soit la crise de l'économie belge, le ralliement au nationalisme économique n'est pas justifié dans un pays aussi fortement soumis au marché mondial, aussi pauvre en matières premières, aussi industrialisé que la Belgique.

« Valorisation du blé », « contingentement des charbons étrangers », « contingentement et mesures sanitaires à l'égard du bétail importé », « remise d'accise aux sucres indigènes », contrôle des importations d'azote, voilà des réalisations et des projets dont l'intérêt supérieur du pays ne peut s'accommoder. Sous

ce rapport, les théories orthodoxo-libérales et matérialistes historiques s'accordent complètement : le protectionnisme est un palliatif et non un remède. Certes, il est pénible d'opposer une fin de non recevoir à des patrons et à des leaders ouvriers s'unissant afin de réclamer une protection en faveur de leur industrie qui se trouve indéniablement dans une situation difficile (1). La classe agricole est le réservoir démographique d'une nation; elle joue un rôle politique, économique, fiscal important : ici encore, l'intransigeance apparaît bien difficile à soutenir. Et cependant, considérant les intérêts supérieurs du pays, nous nous refusons à penser que la protection puisse apporter autre chose qu'un soulagement passager. Mais nous croyons fortement qu'elle menace d'engager le pays dans une voie dangereuse. Minimum de salaires dans les entreprises de travaux publics, prix minimum pour le blé, le beurre, le sucre, la viande, le charbon, intérêt minimum assuré par l'Etat aux apporteurs de capitaux de certaines entreprises : autant de facteurs de vie chère, de prix de revient plus élevés, de renonciation au risque et à la concurrence.

En Belgique, comme ailleurs, le grand argument en faveur de la protection est, dirons-nous, de caractère compensatoire et l'attitude des syndicats agricoles le prouve nettement : ils s'efforcent d'éveiller l'intérêt en leur faveur en faisant circuler des listes de produits industriels dont l'agriculture fait usage et qui seraient soumis à des droits protecteurs. Dès lors, l'argumentation apparaît clairement : les prix industriels de meurent trop élevés parce que protégés, alors que les prix agricoles s'avilissent : il convient de rétablir l'équilibre en accordant également une certaine protection à l'agriculture.

Seulement, les agrariens veulent trop prouver : dans leurs listes de produits manufacturés protégés fiscalement et nécessaire à l'agriculture, ils admettent... les costumes. Ceux-ci, pour autant que nous sachions, sont nécessaires aux ouvriers de l'industrie autant qu'à ceux de l'agriculture.

Evidemment, là n'est pas la question et nous n'avons cité cet exemple que pour faire ressortir le caractère spécieux des arguments protectionnistes à base compensatoire.

Mais ce qui est important, c'est que si les prix industriels restent accrochés à un palier supérieur, rien ne justifie qu'il faille, en période de baisse, aider les produits agricoles à leur joindre compagnie. Si la tendance à la baisse est évidente, déterminée par les circonstances, ce sont les prix industriels qui doivent rejoindre les prix agricoles. Si les cartels, les monopoles, les syndicats patronaux et ouvriers luttent contre cette tendance, elle finira cependant par l'emporter et l'agriculture en bénéficiera la première. Nous n'avons jamais prétendu que la vie économique est uniquement composée d'harmonies, bien au contraire.

<sup>(1)</sup> Sur le projet de contingentement des importations de charbons étrangers, l'opinion ouvrières est divisée. M. Delattre, représentant les intérêts des mineurs, est protectionniste. M. Wauters, professeur à l'Université, reste libre-échangiste. Cf. « Peuple », 19, 30 et 21 août.

Le désaccord entre les prix est d'ailleurs indéniable et, à nos yeux, il constitue une indication de ce que la liquidation des excès de la période de hausse n'est pas accomplie.

Au début du mois de juillet, l'Echo de la Bourse a publié un article sur le déséquilibre des prix, en s'appuyant sur les mouvements de l'index.

Au 15 avril 1931, l'index de détail du Royaume se fixait à 808; trois années auparavant, le 15 avril 1928, il était à 807. Il est curieux de comparer, entre ces deux dates, les prix de chacun des 56 articles observés.

D'avril 1928 à avril 1931, 25 articles ont augmenté et 21 produits seulement ont vu baisser leurs prix de vente au détail.

Liste des produits en diminution :

		Différence
NATURE DES PRODUITS		en %
Pain de ménage	kilo	34.18
Huile d'olive	litre	30.49
Huile d'arachide	litre	28.43
Saindoux indigène	kilo	23.95
Lard américain		$\boldsymbol{22.92}$
Beurre indigène de ferme	kilo	22.84
Beurre indigène de laiterie	kilo	21.54
Café Santos	kilo	21.12
Œufs	pièce	21.05
Lard du pays	kilo	19.74
Graisse de bœuf	kilo	18.43
Sucre blanc scié, rangé	kilo	16.98
Savon mou	kilo	16.61
Riz		14.62
Cacao Bensdorp, boîte	kilo	12.50
Chocolat	kilo	11.55
Allumettes	paq.	9.16
Lait écrémé	litre	9.09
Chicorée en paquets	kilo	7.17
Torchon $0.65 \times 0.65 \dots$		6.84
Macaroni		2.50

La diminution moyenne des prix, pour ces 21 produits, est de 17.68 p. c. On aura remarqué que la liste comprend la plupart des denrées alimentaires de grande consommation : le pain, le beurre, le lard, la graisse de porc et de bœuf, le café, les œufs, le sucre.

Par contre, les prix de détail des produits ci-dessous ont augmenté depuis trois ans :

NATURE DES PRODUITS		Différence en %
Haricots de Walcheren	kilo	37.93
Vinaigre « L'Etoile »	litre	30.67
Entrecôte au filet		28.35
Pommes de terre	kilo	22.35
Hareng saur	pièce	17.72
Bouilli	kilo	17.67

Pâté de foie	kilo	16.37
Gaz	M3	14.94
Haché	kilo	14.62
Sabots	paire	14.37
Casquette pour s'habiller	pièce	12.98
Porc, côtelettes	kilo	12.78
Col Richmond, mod. droit	pièce	12.47
Bougies de la Cour(8 onces)	boîte	11.—
Charbon tout-venant	1.000 kgr.	10.24
Bière ménage		8.76
Savon Sunlight		8.59
Chemise blanche toile mixte pour homme.		8.01
Boudin noir	kilo	7.86
Brosse en chiendent, type 13	pièce	7.23
Sardine Saint-Louis	boîte	7.21
Casquette de travail	pièce	6.95
Tabac pipe	kilo	6.63
Chemise blanche, coton pour homme	pièce	6.44
Chaussettes ordinaires	paire	5.79
Electricité	Kwh	5.79
Chapeau boule	pièce	5.54
Costume, veston sur mesure	pièce	4.88
Ressemelage complet, pour hommes	_	4.09
Lait complet	litre	3.23
Chaussettes de travail	paire	2.64
Margarine Axa	kilo	1.67
Sel de cuisine	kilo	1.54
Thé Souchong Pécau	kilo	0.62
Chaussures pour homme	paire	0.54

Pour ces 35 articles, la hausse moyenne est de 10.82 p. c. En dehors des pommes de terre, de la bière et de la viande de boucherie, cette liste ne comprend pas de denrées alimentaires de grande consommation — exception faite pour le lait complet, dont la hausse est minime : 3.23 p. c. — mais se compose principalement des produits industriels. Nous relevons également dans cette liste plusieurs articles dont les prix sont imposés ou établis par des ententes, cartels ou monopoles : la margarine, le savon, la bière, le vinaigre, l'électricité, le gaz, etc.

Relevons enfin la hausse des produits de boucherie. L'enquête toute récente de la S. D. N. sur la crise agricole fait la même constatation pour tous les pays : la baisse des prix du bétail sur pied n'est nulle part compenée par une baisse correspondante des produits agricoles.

L'Echo de la Bourse fait également une remarque intéressante au sujet du prix du pain : « Alors que, pendant les années 1926, 1927, 1928 et 1930, le prix du kilo de pain était sensiblement le même que celui du kilo de farine, nous constatons qu'en juin 1931, alors que le kilo de farine vaut fr. 1.20, le kilo de pain est à fr. 1.50, soit fr. 0.30 en plus ou 25 p. c. (Les chiffres sont ceux de la région de Charleroi).

	1926	1927	1928	1929	1930	1931 (Avril	1931 (Juin)
Farine	$2.63 \\ 2.50$	2.68 2.57	$2.37 \\ 2.35$	2.23 2.24	$\frac{2.05}{2.07}$	1.45 1.50	1.20 1.50
,	— 0.13 <sup>*</sup>	- 0.11	0.02	+ 0.01	+ 0.02	+ 0.05	+ 0.30

Avant de passer à une autre question, nous nous permettons encore une réflexion sur les prix et sur leurs rapports sociaux.

L'index des prix de détail a baissé et cette baisse justifie les réductions des salaires basés sur ses fluctuations. Cependant, la résistance des syndicats aux réductions contractuelles des salaires prouve que l'opinion publique n'est pas ralliée encore à l'évidence de la baisse des prix, car cette résistance n'est pas exclusivement politique, tant s'en faut : elle repose sur des facteurs psychologiques et sociaux, dont les leaders ouvriers sont obligés de tenir compte.

Nous pensons que cette résistance tient à ceci : les articles qui ont haussé sont, pour la plupart, des produits d'une valeur unitaire assez élevée et dont l'achat est périodique : vêtements tels que casquettes, chemises, costumes, chaussures et ressemelages; combustibles tels que le charbon, le gaz et l'électricité. Pour ces deux produits, la tarification en hausse en période de baisse suscite naturellement des réactions défavorables. Dans les budgets ouvriers, où les marges sont nécessairement faibles, les dépenses d'habillement et de chauffage sont lourdes, et, plus rares que celles qui ont trait à l'alimentation, elles donnent nécessairement lieu à plus de commentaires. La mémoire de ces prix est également plus vivace et ils échappent aux fluctuations saisonnières qui, pour des articles d'usage quotidien, suppriment les observations suivies de la plupart des ménagères. Dès lors, ces dernières se croient fondées à nier la baisse de l'index, en fournissant l'exemple, pertinent pour elles, mais irrelevant pour l'économiste et le politique, de la hausse du costume, du gaz ou de l'électricité.

La base psychologique de la résistance aux baisses des salaires, liées à l'index, est une réalité dont on ne tient pas assez compte : à notre avis, pour remédier aux erreurs qu'elle suscite, il convient avant tout de l'analyser : c'est dans ce but que nous avons ajouté quelques commentaires aux tableaux dressés par l'Echo de la Bourse.

\* \*

Le chômage, après une certaine amélioration, est de nouveau en recrudescence. On avait pu constater pour le mois d'avril, une légère diminution des effectifs d'ouvriers sans travail. Pendant le mois de mai, le chômage a de nouveau repris.

176 caisses d'assurance contre le chômage involontaire, groupant un effectif de 704.014 membres, comptaient le 4 juillet 62.642 assurés (soit 8,9 p. c. du total) en état de chômage complet.

Cette proportion était de 7,9 p. c. le mois précédent, de 10 p. c. en avril, de 13 p. c. en mars et de 1,9 p. c. en mai 1930.

Etaient en outre affectés de chômage intermittent 101.616 assurés (soit 14,4 p. c. contre 13,8 p. c. le mois précédent, 17,7 p. c. en mars et 6,1 p. c. en mai 1930).

Si nous nous référons au tableau que nous avons dressé d'après les données de la Revue du Travail, nous constatons que, dans les industries de biens de production, le chômage a fortement augmenté pour l'industrie chimique, alors qu'il y a amélioration dans les Mines et les Métaux. Dans les industries de biens de consommation durable, l'amélioration a été générale et particulièrement dans la construction. Dans les industries de biens de consommation, l'amélioration est très inégale, notamment, en ce qui concerne le chômage complet. Dans le transport, par contre, la situation demeure critique.

•	*	
TD /: 1		
Pourcentage des	ouvriers affiliés à une caisse d'assurance-chôma	CC
i our correage aco	ouvilors amnes a and consider a assurance-choma	80
	. 1 ^	~
rean	its au chômage complet ou partiel	

	Mars	1931	Avri	1 1931	Mai 1931		
•	Chômeurs complets	Chômeurs partiels	Chômeurs complets	Chômeurs partiels	Chômeurs complets	Chômeurs partiels	
A. Industries des biens de production :			1				
Mines	0.5	4.3	0.3	2.8	0.4	2.8	
Métaux	10.6	22.4	9.3	18.7	8.7	17.5	
Produits chimiques	5.8	12.5	11.7	10.6	9.8	19.7	
B. Industries des biens de consommation durable ;	1						
Carrières	7.0	15.8	4.3	15.6	4.5	10.9	
Céramiques	23.4	17.1	19.6	18.6	15.1	15.8	
Verreries	12.9	19.6	11.9	23.0	9.9	24.3	
Construction	25.1	5.7	17.4	3.3	11.0	3.0	
Bois et ameublement	19.3	5.4	14.7	5.5	11.8	4.1	
C. Industries des biens de consommation :					j		
Alimentaires	4.1	4.8	3.8	5.3	4.3	2.8	
Textiles	7.7	30.8	8.5	26.6	6.9	22.0	
Vêtement	4.2	6.6	2.4	4.7	2.4	4.0	
Peaux et cuirs	5.2	28.0	5.0	24.6	4.1	20.1	
Tabac	7.3	22.2	5.5	34.7	6.5	21.4	
Livre et papier (moyenne)	5.0	10.0	4.0	14.0	3.1	9.8	
Art et précision	68.1	3.4	59.3	4.2	38.6	9,8	
D. Transports	7.4	34.9	10.2	34,2	6.0	37.4	

L'activité générale du pays semble pouvoir se résumer comme suit. La structure financière du pays, reposant sur une encaisse-or atteignant 7.907 millions de francs, est saine et la résistance qu'elle a présentée aux conséquences de la crise allemande en fournit un exemple satisfaisant. Les finances publiques se trouvent en ce moment dans une situation difficile, comme dans la très grande majorité des Etats frappés par la crise. Mais l'abondance des capitaux doit permettre au gouvernement métropolitain et à la colonie de recourir à l'emprunt dans de bonnes conditions.

La situation industrielle est incontestablement plus difficile : la baisse des prix, le ralentissement des commandes et les perspectives peu encourageantes qu'ouvre la stagnation des émissions privées, placent maintes industries devant la nécessité de constituer des stocks et de réduire le travail. Les baisses de salaires se généralisent dans les diverses industries et s'intensifient dans certaines.

Bien qu'elle ne connaisse pas le chômage, l'industrie du charbon est fort inquiète de l'avenir : les 3.500.000 tonnes de stocks, comparés avec les 4.000.000 de tonnes de la France et les 12.000.000 tonnes en Allemagne, grèvent lourdement la trésorerie des sociétés charbonnières et ce n'est que grâce au système de relations étroites entre les banques et l'industrie que les premières se sont montrées généreuses pour la mise en stock.

Pendant les cinq premiers mois de l'année, les charbonnages belges n'ont, par rapport à la période correspondante de 1930, réduit leur production que de 20.000 tonnes ou 1,7 p. c. Pendant ce temps, selon The Statist du 8 août, la France a réduit sa production de 6,6 p. c., la Grande-Bretagne de 14 p. c., les Etats-Unis de 17 p. c. et l'Allemagne de 19 p. c. L'effort des charbonnages en vue de réduire le chômage des ouvriers et des installations au minimum a eu pour effet de placer la Belgique dans une situation tout à fait spéciale et explique le désir des maîtres de charbonnages et des ouvriers de protéger le marché intérieur, ainsi que d'obtenir du gouvernement français des atténuations à son propre protectionnisme. Mais l'ensemble des consommateurs belges de charbons semble d'un autre avis.

La métallurgie du fer et des autres métaux, ainsi que la construction métallique restent en crise. Mais les entreprises sont inégalement frappées: dans la métallurgie lourde certaines sociétés ont arrêté 30 à 40 p. c. de leurs hauts fourneaux, tandis que d'autres les ont tous conservés à feu. Le chômage y a diminué et la Belgique dépasse légèrement sa quote-part dans le cartel de l'acier. Les négociations en vue de la reconstitution du cartel mondial de l'azote sont des plus laborieuses. L'entente avait été conclue pour un an. M'ais la différence considérable existant entre la capacité de production (5.000.000 de tonnes) et la capacité de consommation (1.500.000 tonnes) est telle qu'il est extrêmement difficile de concilier les intérêts en présence et les amener à consentir à la décapitalisation relative

de leurs exploitations. La France, l'Allemagne, la Tchécoslovaquie et la Pologne ont défendu leurs industries nationales en réservant leur marché intérieur aux producteurs nationaux. Le 17 août, à son tour, la Belgique a été amenée à les imiter : un arrêté royal subordonne à l'obtention d'une licence l'importation et le transit de tous les produits azotés en vue de sauvegarder les intérêts vitaux du pays. Ce protectionnisme constitue sans doute une monnaie d'échange pour les négociations en cours : il n'en est pas moins dangereux.

On le voit : les cartels nationaux et internationaux ne constituent encore qu'un remède précaire au désé quilibre de la production, surtout lorsque la disproportion est grande entre la capacité de production et les possibilités de consommation: la concurrence se poursuit en leur sein sans empêcher le maintien ou même le développement de l'outillage. C'est ainsi que les cartels internationaux de l'acier, des wagons et de l'azote se trouvent soit en crise, soit rompus. Par contre, le cartel des rails, le comptoir belge des produits de tréfilerie, le cartel international du zinc maintiennent ou accentuent leurs avantages. Il est vrai que la puissance et le petit nombre des producteurs rendent les accords plus faciles.

La précarité des cartels dans l'industrie du verre a déterminé une concentration énergique, sous l'influence de transformations techniques, et le rapprochement, par fusion, des verreries et glaceries

L'industrie automobile, la fabrication des lampes à incandescence, celle des wagons sont frappées par la dépression dans de fortes proportions.

La crise sévit toujours dans les industries verrières, mais elles parviennent à renforcer lentement leurs positions.

Les gobeleteries et les bouteilleries ont, après une longue période de dure concurrence, fait les premiers pas dans la voie de l'organisation, en concluant des conventions de chômage; solution négative n'apportant que des soulagements temporaires, solution précieuse cependant, parce que préparant les solutions positives à venir.

La vieille et célèbre cristallerie du Val-St-Lambert, atteinte à son tour par la dépression, ralentit sa production et renvoie du personnel.

Les carrières souffrent de chômage. Pour les cimenteries, le marché intérieur demeure satisfaisant.

Les événements d'Allemagne ont fortement secoué les industries textiles, principalement celle du coton, où la baisse du prix de la matière brute à New-York n'a pas contribué à rétablir l'équilibre entre les différentes phases de la production. Malgré le krach de la grande entreprise lainière de l'Allemagne du Nord, l'industrie de la laine belge maintient le premier rang dans la hiérarchie de la prospérité des textiles. Si la grève du Nord de la France n'a pas apporté un regain d'activité aux fabriques belges, il n'est cependant pas interdit de croire qu'elle a contribué à maintenir le volume des affaires. Le tissage de la toile est plus actif et les tissages de jute ne cornaissent pas le chômage. Les

bonneteries, les tissus d'ameublement et la soie artificielle connaissent une période calme, de même que les fabriques de chaussures et de gants.

La situation des papeteries, en général, est caractérisée par le manque de commandes. L'industrie du meuble est fort affaiblie. La crise mondiale du tourisme, enfin, atteint la Belgique.

L'agriculture connaît des heures difficile, certes, mais qui étudie objectivement la conjoncture belge, arrive à la conclusion que les producteurs agricoles sont dans une situation moins difficile que les ouvriers industriels. Nous savons que nombre de terres ont été achetées ou louées trop cher, que, comme partout ailleurs, le paysan sent le poids du crédit obtenu pendant les périodes de prospérité. Mais l'agriculture n'a-t-elle pas connu, avec ses heures de prospérité, ses moments de « boom » et de spéculation? La dépression actuelle des terres et des produits ne constitue-t-elle pas une manière de déflation, plus rapide que celle de l'industrie, et, partant, plus pénible?

Mais le remède aux maux de l'agriculture ne consiste pas à maintenir la production par l'élévation artificielle des prix. Il ne servirait à rien de hausser les prix agricoles au niveau des prix industriels; c'est le contraire qui doit se produire et qui, on peut le croire, se produira. La « valorisation » du charbon et du blé semblent deux expédients inefficaces et dangereux à la fois.

Nous ne ferons en terminant, aucune précision : les faits parlent eux-mêmes, et la situation internationale exerce une influence prépondérante, à laquelle la Belgique, pas plus qu'aucun autre pays, ne peut complètement échapper, malgré, dans certains cas, des avantages naturels particuliers. On ne sait que trop que, sous ce rapport, notre pays n'est pas favorisé.

# MARCHE DE L'ARGENT, COMMERCE DE BANQUE ET SPECULATION.

Les événements internationaux des derniers mois ont eu une répercussion sur l'encaisse-or de nombreuses banques centrales. Pendant que les réserves de métal jaune de l'Angleterre et de l'Allemagne étaient mises à contribution dans les conditions que l'on sait, la France et les petites nations de l'Europe occidentale : Belgique, Hollande et Suisse, voyaient s'accroître leurs réserves d'or.

Les réserves d'or de la Belgique ont augmenté dans des proportions importantes, comme en témoigne le tableau ci-dessous.

# Variations de l'encaisse-or de la Banque Nationale de Belgique. (en milliers de francs)

4 juin 193	31 .									7.236.253
11 juin »				:						7.163.703 - 72.550
18 juin »			 							7.165.791 + 2.088
24 juin »			 							7.171.169 + 5.378
2 juillet 1	1931									7.175.676 + 4.507
9 juillet	))		 							7.194.768 + 19.092
16 juillet	))									7.360.643 + 165.875
23 juillet	))									7.463.576 + 102.933
30 juillet	))									7.690.590 + 227.014

Cependant, désireuse de ne pas poursuivre une politique personnelle de l'or, la Banque Nationale de Belgique maintient extrêmement bas ses taux d'escompte et d'avances. Mais il est évidemment impossible de contrarier les mouvements naturels du métal, nés des échanges internationaux. C'est dans ce sens que s'exprimait le City Editor du Times:

- « Durant la dernière quinzaine, il a été expédié environ 2 millions de livres sterling d'or de Londres en Belgique, et hier un nouvel envoi a été effectué.
- » Les autorités bancaires belges ne sont pas favorables à de nouveaux accroissements du stock d'or, qui leur paraît déjà bien suffisant pour répondre aux besoins de la Belgique.
- » Ce sont les événements d'Allemagne, et la récente émission de l'emprunt intérieur 5 p. c. qui ont amené les banques belges à retirer une partie de leurs importants avoirs à Londres. On n'éprouve cependant aucune crainte à la Bourse de Bruxelles quant à la stabilité de la livre, et la Banque Nationale achète journellement du sterling pour compte de la Caisse d'Epargne et de la Trésorerie. »

La suspension temporaire des paiements allemands et la non-cotation du mark pendant une période assez longue n'a pas, on s'en rend compte, exercé une influence favorable sur le marché belge; cependant, les banques, qui ne semblent pas avoir été trop engagées en Allemagne, ont fort bien supporté les répercussions de la violente crise d'Outre-Rhin.

Les événements d'Allemagne ont également réagi sur la Bourse.

D'après notre indice, celle-ci avait marqué, du 1<sup>cr</sup> juin au 1<sup>cr</sup> juillet, une légère reprise, l'ensemble des titres à revenu variable ayant progressé de 46 à 55. Au 1<sup>cr</sup> août, l'indice se retrouve à 49.

Les propositions de M. Hoover avaient donné à la Bourse un brusque élan. Cette réaction psychologique s'expliquait mal, attendu qu'il était aisé de prévoir que les pays créanciers de l'Allemagne ne pouvaient accepter sans discuter des propositions de nature à aggraver leur déficit budgétaire. Ce fut notamment le cas pour la Belgique. Le moratoire en faveur de l'Allemagne ne fut proposé qu'à la veille de l'écroulement du crédit privé de ce pays et il a fallu tout l'esprit d'opportunité et de conciliation des banques des autres nations pour prévenir une catastrophe : dès lors, le moratoire des paiements de réparations ne pouvait apparaître comme une mesure susceptible de galvaniser les marchés, mais comme un palliatif, destiné à éviter le pire.

De cette courte flambée boursière, un enseignement se dégage : l'esprit spéculatif est prêt à se réveiller à la moindre occasion et à s'accrocher aux espoirs les plus vains. L'assainissement n'est donc pas encore complet, vien que l'indice de la Bourse indique une baisse de plus de 60 p. c. du maximum au minimum enregistrés.

Le marché des capitaux demeurerait calme sans le retour de l'Etat comme emprunteur.

La Colonie a déjà placé environ 1 milliard de bons du Trésor, à des taux fort bas, auprès des banques. Mais il restait à procéder au lancement d'un emprunt à long terme : le 9 juillet, le gouvernement a cédé à 93 p. c. au consortium des banques, un emprunt de 1 milliard de francs, 5 p. c., à 75 ans, emprunt que les banques ont cédé à 96 p. c. Un emprunt 5 p. c. de 650 millions, de la Régie des Téléphones et Télégraphes est à l'étude.

Les émissions privées restent faibles par rapport aux années précédentes: 1.491 millions de francs pendant les cinq premiers mois de 1931, contre 2.328 millions pour la période correspondante de 1930; 7.189 millions pour celle de 1929 et 5.136 millions pour celle de 1928.

Par contre, les émissions d'obligations comprises dans ces totaux marquent une reprise sensible : 404 millions de francs d'obligations d'entreprises privées ont été émises pendant les cinq premiers mois de l'année, contre 100 millions pour la même période en

Signalons que, malgré les conditions du marché belge des capitaux, certaines entreprises s'adressent encore à l'épargne étrangère : la Brasserie de la Chasse Royale, qui avait émis en Hollande un emprunt de 1.000.000 de florins P.-B. en 1928, vient d'en émettre un nouveau de 600.000 florins P.-B. sur la même place et aux mêmes conditions.

**\*** \* \*

La Banque de Bruxelles, qui contrôle un réseau de 19 banques filiales, avec 415 agences environ, a manifesté l'intention de transformer ce contrôle en une fusion pure et simple. L'augmentation de capital qui en résultera sera relativement faible, la Banque de Bruxelles et ses filiales ayant déjà procédé à des échanges de paquets importants d'actions. La suppression des parties d'actif correspondant aux titres en question, d'une part, et les revisions d'inventaires qui seront faites à l'occasion de ces fusions, d'autre part, amèneront des prélèvements sur les réserves de l'établissement bruxellois. Ces prélèvements seraient, d'après l' « Agence Economique et Financière », de l'ordre de grandeur de 200 à 300 millions de francs; dans cette dernière éventualité, les réserves de la Banque de Bruxelles dépasseraient encore 500 millions de francs.

La fusion entre la Banque de Bruxelles et ses banques affiliées, entraînerait la suppression des actions à vote plural de la Banque de Bruxelles. La plupart de ces actions étaient détenues par les banques provinciales qui, du fait de leur absorption, vont cesser d'exister. Les assemblées d'actionnaires des banques à absorber ont commencé à se tenir en vue de voter les autorisations nécessaires.

On annonce que, dans la région de Verviers, une banque a supprimé 8 agences sur 11 et qu'une autre a fermé plusieurs bureaux.

On trouvera ci-dessous quelques informations relatives à la situation des banques du Grand-Duché de Luxembourg. Les résultats du premier semestre de l'année en cours ont été influencés par une accentuation du ralentissement des affaires en général et par la perte d'intérêts résultant d'un excès de disponibilités improductives accumulées depuis le début de l'année.

La Banque Internationale a domicilié chez elle 44 sociétés holding représentant un capital total de 751 millions, la Société Luxembourgeoise de Reports et de Dépôts, 9 holdings avec un capital total de 412 millions, la Banque Alfred Lévy et Co, 58 holdings avec 215 millions, la Banque Commerciale, 32 holdings avec 42 millions. Cette concentration de capitaux sur place — ne fût-elle opérée que fictivement — laisse néanmoins aux établissements de crédit un revenu intéressant et constant.

Depuis le début de 1931, les emprunts belges suivants, tous libellés en monnaie étrangère, sont cotés à la Bourse de Luxembourg: emprunt extérieur 6 1/2 1924, en dollars, rendement 5.84 p. c. au cours de 111.25 p. c.; emprunt extérieur 6 p. c. 1925 (en dollars) rendement 5.75 p. c. au cours de 104.375 p. c.; emprunt extérieur 7 p. c. en 1925 (en dollars) 6.26 p. c. au cours de 111.75 p. c.; emprunt extérieur de stabilisation 7 p. c. 1926, libellé partiellement en dollars, livres sterling, francs suisses et couronnes suédoises, 6.28 p. c. au cours de 111.50 p. c.; Ville d'Anvers emprunt extérieur 5 p. c. 1928 en dollars 4.98 p. c. au cours de 36.130.

#### INDUSTRIES DE BIENS DE PRODUCTION

INDUSTRIES DU CHARBON.

L'industrie belge du charbon se trouve en ce moment dans une situation dont les conséquences l'inquiètent vivement. On sait que, dans le but de venir en aide aux houillères françaises, et, de plus, naturellement protectionniste, le gouvernement de la France a subordonné l'importation des charbons étrangers à l'octroi d'une licence, qui implique pour la Belgique une réduction de 20 p. c. sur les chiffres de 1928 et 1930, de 50 p.c. pour la Hollande, de 5 p. c. pour l'Angleterre et l'Allemagne. Les charbonnages belges sont donc partiellement atteint. Suivant l'Agence Economique et Financière, la perte de débouché serait de un million de tonnes et de 1 1/2 million pour la Hollande, dont la concurrence sur notre marché se trouverait ainsi intensifiée. Les statistiques donnent, en effet, par mois : en charbon, 250.000 tonnes en 1930 et 380.000 tonnes en 1931; en briquettes, 20.000 tonnes et 26.000; en coke, 12.500 tonnes et 8.500; en boulets, 24.500 tonnes et 40.000. Le traité de commerce conclu avec la France prévoyant qu'aucun changement ne serait apporté au régime existant sans négociations préalables, le ministre des Affaires Etrangères a chargé notre ambassadeur à Paris d'insister auprès du gouvernement français pour que la Belgique ne soit pas mise en présence d'un fait

Le Ministre belge de l'Industrie, du Travail et de la Prévoyance Sociale, M. Heyman, s'est rendu à Paris auprès de M. François Poncet, sous-secrétaire d'Etat de l'Economie Nationale. M. Heyman s'est entretenu avec son collègue français du problème du charbon et de la nécessité de préparer un règlement à l'amiable entre les pays intéressés de l'Europe.

Il fut convenu qu'en ce qui concerne la Belgique et la France, des conversations s'ouvriraient sans délai, et que les deux pays essayeraient d'aboutir à un accord équitable, régularisant leurs exportations et leurs importations de charbon, conformément aux exigences de la situation actuelle.

Ces négociations ont abouti à une entente provisoire. A titre transitoire, après accord intervenu entre la France et la Belgique, durant la période allant du 20 juillet au 1<sup>er</sup> septembre, la Belgique pourra exporter vers la France 370.000 tonnes de charbon.

La France avait demandé une réduction de 33 p. c. sur les chiffres exportables pendant les années 1928, 1929 et 1930, mais, après négociations, les chiffres de révision ont été ramenés à 20 p. c. Les négociations entre les deux pays reprendront, à la demande de la Belgique, dès qu'un arrangement sera intervenu avec l'Allemagne. Car, on s'en doute, le problème de la surproduction du charbon et de la surcapitalisation relative de cette industrie est international et doit être résolu par des ententes entre les divers pays intéressés. Des négociations pour la réduction des exportations allemandes de charbon vers la Belgique sont en cours. Des délégués des industries des deux pays se sont rencontrés et les pourparlers se poursuivent. Les dirigeants et les ouvriers des charbonnages belges, dont la production n'a guère été réduite pendant la crise, de façon à maintenir des prix de revient peu élevés, et dont les 3.500.000 tonnes environ de charbon stocké sont financées par les banques, ont été amenés, par la pression des circonstances, à souhaiter l'instauration d'un véritable protectionnisme, sous les espèces du contingentement et de l'obligation pour les industries belges de consommer des houilles indigènes.

Une délégation, composée de MM. Habets, Guinotte, Roisin, Deharvenght, représentant les patrons; Dejardin, Lombard, Delattre, Van Buggenhout, représentant les ouvriers; Ravenne, faisant fonction de président, et Anciaux, secrétaire de la Commission nationale mixte, de M. Heyman, ministre du Travail et de M. De Voghel, son chef de cabinet, s'est rendue auprès de M le Premier Ministre Renkin pour lui transmettre les vœux formulés par la Commission de la crise charbonnière.

Les deux principaux de ces vœux sont le contingentement et l'obligation imposée aux institutions nationales et aux grandes fabriques de gaz et d'électricité d'employer du charbon belge. Des négociations ont été engagées avec les intéressés à la suite de cette démarche officielle et une commission a été nommée.

Elle a été chargée d'étudier les revendications patronales et ouvrières afin d'y donner satisfaction dans le cadre du traité de commerce. Au cours d'une séance à laquelle assistaient MM. Heyman, ministre de l'Industrie et du Travail, les délégués patronaux et ouvriers à la Commission nationale mixte des Mines,

les représentants des ports d'Anvers et de Gand, les délégués de la Société Nationale des Chemins de Fer Belges, de la Fédération de la Batellerie, des usines à gaz, des centrales d'électricité, des sociétés métallurgiques, ainsi que les fonctionnaires des Ministères de l'Intérieur, des Finances, des Affaires étrangères, de la Marine, les représentants des sociétés industrielles ont exposé tour à tour quel était le pourcentage de combustible indigène utilisé dans chacune de leurs spécialités.

Le point de vue des charbonnages est fortement combattu par les milieux du commerce et, notamment, par les exportateurs et importateurs anversois.

A titre documentaire, nous donnons, ci-dessous, d'après les Annales des Mines de Belgique, t. XXXI, 1930, I, la part de la houille belge dans la consommation de chaque industrie:

	%
Industries extractives	96
( Locomotives	88
Transports \ Navigation	38
Ensemble des transports	78
Fabriques de coke	54
Fabriques d'agglomérés	100
Usines à gaz	39
Centrales électriques	66
Métaux	55
Glacerie et Verrerie	64
Céramique	92
Briqueterie, tuilerie	77
Cimenterie	62
Industrie chimique	81
Industrie textile	96
Sucreries	64
Papeteries	75
Meunerie	92
Divers, gros consommateurs	59
Petites industries, administrations et particuliers	66
· ·	

L'article de notre collaborateur, M. le Professeur Baudhuin, que l'on aura lu avant la présente chronique, a montré que la situation des charbonnages du bassin du Hainaut deviendra de plus en plus difficile. Dès à présent, les charbonnages du Borinage sont plus atteints que les autres. C'est chez eux que le chômage est le plus accentué. Nou nous permettons d'y ajouter les indications suivantes sur l'ensemble de l'industrie charbonnière.

De 1913 à 1930, on constate que :

Les investissements ont passé de 514 à 945 millions de francs-or (1);

La main-d'œuvre, de 146.000 à 155.000 ouvriers; La production, de 22.841.000 à 27.405.000 tonnes. Les remarques suivantes s'imposent:

1º De 1920 à 1930, d'après les statistiques de la Banque d'Outremer et les nôtres, les investissements nouveaux dans l'industrie charbonnière se sont élevés à 1.784 millions en francs de valeur variable. Ces investissements ont été convertis par nous en francs-or de 1914, au cours moyen annuel du franc pendant les années considérées. Les amortissements ont été omis pour la raison qu'ils sont censés couvrir la dépréciation

<sup>(1)</sup> Plus 29 millions de francs de dommages de guerre, dont le produit a servi à remplacer un outillage abimé ou détruit.

de l'outillage; les réserves cachées sont, par leur nature même, impossibles à relever ici;

2º La main-d'œuvre employée a, toutes choses égales d'ailleurs, diminué, relativement au capital investi. En effet, la période d'après-guerre a vu substituer la loi des huit heures à celle de neuf heures et a modifié les conditions de travail, ce qui a eu l'effet inverse à celui constaté plus haut, de maintenir plus d'ouvriers dans leur emploi;

3º Les nouveaux sièges de Campine ont été fort onéreux à établir et leur exploitation n'a pas encore atteint son maximum. Mais ceci renforce la thèse que les immobilisations vont croissant dans l'exploitation des richesses naturelles, le perfectionnement de la technique permettant de vaincre des difficultés de plus en plus grandes.

Il n'en reste pas moins que les capitaux investis ont passé de 514 à 945 millions de francs-or, soit une augmentation de 83,85 p. c., alors que la main-d'œuvre n'a augmenté que de 6 p. c. (1) et la production de 20 p. c.

En d'autres termes, chaque million investi en 1913 employait 344 ouvriers et permettait l'extraction de 44.438 tonnes. En 1930, pour chaque million de francs investi dans les charbonnages, on n'employait plus que 164 ouvriers et on n'extrayait plus que 29.000 T.

On peut, dès lors, dresser le tableau suivant :

514.000.000	(Frs-or)
146.000	, ,
22.841.000	
344	
44.438	
945.000.000	(Frs-or)
155.000	
27.405.000	:
164	
	146.000 22.841.000 344 44.438 945.000.000 155.000 27.405.000

Nombre de tonnes extraites

par million investi ......

La baisse de la productivité sociale des capitaux investis (c'est-à-dire le travail fourni aux ouvriers) est donc de 81,4 p. c. de 1913 à 1930 et le pourcentage de baisse de productivité économique est de 34,7 p. c.

On objectera que les capitaux énormes investis dans les charbonnages campinois ne sont pas encore arrivés à leur productivité normale. C'est tout à fait juste, mais toutes choses égales d'ailleurs, l'accroissement de production qui résultera de la mise à fruit complète du bassin du Nord accroîtra encore le malaise du marché charbonnier.

En fait, le capital fixe nécessaire à l'extraction d'une tonne de charbon est de plus en plus élevé: il est passé de fr.-or 22,53 en 1913, à fr.-or 34,48 en 1930. Si l'état actuel de surproduction et de stockage devait perdurer, on devrait parler de surcapitalisation relative. Si on y remédiait par des expédients protectionnistes, la surcapitalisation n'existerait pas moins, mais le poids en serait supporté par les consommateurs ou les contribuables, au lieu de l'être par les ouvriers et les actionnaires.

Les charbonnages ont d'ailleurs tenté de valoriser la production: la mécanisation de l'extraction (1), bien qu'accroissant le capital investi, est une conséquence du poids des salaires dans le prix de revient. Les fusions, les fermetures de puits peu productifs, les installations de lavage-triage des charbons, la meilleure classification, l'établissement de fours à coke et d'usines de sous-produits, la transformation de la houille en force électro-thermique, le transport du gaz à longue distance, etc., sont autant de moyens mis en œuvre pour remédier à la crise du charbon. Mais l'effet obtenu n'est pas proportionnel à l'effort fourni, puisque les capitaux exigés par ces réformes techniques sont soumis à la loi du rendement décroissant.

\* \* \*

La situation statistique des charbonnages belges s'établit comme suit :

Statistique comparée de la production mensuelle de houille et de coke en Belgique.

29.000

MOIS	Production	Stocks de	Nombre d	Production		
, MOIS	de houille crue	charbon	Houillères Cokeries		= de coke	
1929, juin	2.200.000 2.054.000 2.179.000 2.406.000 2.317.000 2.095.000 2.293.000	354.000 1.585.000 2.709.000 2.799.000 3.034.000 3.100.000 3.260.000	148.000 154.000 154.000 155.000 155.000 153.000 151.000	6.270 6.050 5.360 5.250 5.250 4.960 5.130	494.000 438.000 380.000 420.000 410.000 417.000 414.000	

Bien que la production scit légèrement ralentie, les stocks continuent à croître, lentement, il est vrai. On les estime supérieurs actuellement à 3.500.000 T. On

constate une réduction de la main-d'œuvre employée; dans certains charbonnages du Borinage, d'ailleurs,

<sup>(1)</sup> En fait, en tenant compte de la loi de huit heures, il y a eu réduction de la main-d'œuvre.

<sup>(1)</sup> Le pourcentage du charbon extrait par des moyens mécaniques, par rapport à l'extraction totale, a suivi l'évolution suivante: 1924: 53,9 p. c.; 1925: 62,5 p. c.; 1926: 71,2 p. c.; 1927: 81,0 p. c.; 1928: 85,8 p. c. et 1929: 88,9 p. c.

on ne travaille plus que cinq jours par semaine (1). Le charbonnage de Masses-Diarbois a réuni ses actionnaires en assemblée générale extraordinaire. Le président a déclaré que malgré la régression des pertes mensuelles depuis le commencement de l'année, le conseil, n'ayant pu conclure l'emprunt hypothécaire qu'il avait décidé, se voit obligé de proposer la liquidation de la société. Celle-ci a été votée à l'unanimité moins cinq voix. Les liquidateurs ont été nommés avec le pouvoir de poursuivre l'exploitation.

De nouvelles réductions de salaires sont envisagées; les patrons, se basant sur les mesures prises en France, et sur les difficultés de l'industrie charbonnière en général, ont dénoncé la convention des salaires en date du 1er août (2).

Si les qualités domestiques trouvent encore à s'écouler, bien que lentement, 'es charbons industriels continuent à connaître la crise et des prix en baisse. Les fines à coke ont bénéficié de la décision prise par la France de laisser entrer librement chez elle, jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre prochain, les cokes métallurgiques et les fines à coke. Cependant, les cokes ont subi une nouvelle baisse de prix : les qualités ordinaires sont tombées de 175 à 160 francs; les qualités lavées et milavées ont subi une baisse de 20 francs. Le marché des sous-produits conserve une certaine fermeté. Les charbons sont tombés de 5 à 10 francs. La réglementation du Comptoir se maintient plus difficilement et certains charbonnages auraient l'intention de retirer leur adhésion.

#### MÉTALLURGIE LOURDE.

On trouvera ci-dessous les statistiques de l'activité de la métallurgie lourde en Belgique, d'après les tableaux de l'Administration des Mines:

MOIS	Nombre de hauts fourneaux à feu	Production de fonte (Tonnes)	Production d'acier brut (Tonnes)
1929, juin 1930, juin 1931, février " mars " avril " mai " juin " juinet	57 51 44 43 43 45 47	342.000 265.000 240.000 263.000 257.000 271.000 278.000	339.000 245.000 222.000 242.000 245.000 246.000 263.000

Ainsi qu'on le verra plus loin, les dernières semaines, conformément aux indications statistiques, ont été plus favorable à l'indusrie lourde belge, grâce à des commandes urgentes, destinées à couvrir des besoins immédiats. Ce sont des fluctuations comme on en connaît au cours de toutes les crises. On note d'ailleurs que si la

Belgique depasse, en juin, de 6.000 tonnes sa quotepart dans le cartel, les autres pays affiliés ont ensemble en retard de 215.000 tonnes, et que la métallurgie américaine travaille toujours bien en dessous de sa capacité: Sur un total de 314 hauts-fourneaux, 82 étaient en activité au 1er août, soit 26 p. c. contre 91 (29 p. c.) au 1er juillet.

La statistique des hauts fourneaux montre combien inégalement la crise frappe les entreprises :

Hauts fourneaux en Belgique.

	H	uts fournea	ux
Régions et Usines	existants	à feu	hors feu et en construct.
Hainaut et Brabant : Sambre-et-Moselle Moncheret Thy-le-Château Hainaut La Providence Clabecq Boël	7 1 4 4 5 4 3	7 1 3 2 5 3 3	 1 2  1
Iñége :	28	24	4
Cockerill Ougrée Angleur-Athus Espérance	7 10 9 4	6 . 7 6 3	1 3 3 1
Tamam bassa a	30	22	8
Luxembourg: Halanzy Musson	2 2	1	1 1
	4	2	2
Totaux généraux:  1er juillet 1931 (1)  1er juin 1931  1er juillet 1930	62 62 55	48 47 52	14 15 3

Tandis que Sambre-et-Moselle, La Providence et Boël maintiennent tous leurs hauts fourneaux allumés, Ougrée n'en compte que 7 sur 10, Angleur-Athus 6 sur 9 et les deux hauts fourneaux de la province de Luxembourg ont la moitié des fours éteints.

Ces inégalités de situation suscitent des difficultés au sein du cartel de l'acier, en ce qui concerne les quotes-parts. C'est ainsi qu'une entreprise avait une production autorisée de 27.000 tonnes alors que la production effective est de 37.000 tonnes, le maximum de la capacité étant de 45.000 tonnes. D'après des informations publiées dans la presse financière, voici à quel pourcentage de leur capacité travaillent les entreprises de notre industrie métallurgique lourde:

Cockerill, 75 p. c.; Angleur-Athus, 75 p. c.; Espérance-Longdoz, 80 p. c.; G. Boël, 95 p. c.; la Provi-

<sup>(1)</sup> D'après l' « Agence Economique et Financière », du 22 août, les charbonnages des produits du Flénu viennent de fermer un puits, de même que les charbonnages d'Hornu et Wasmes. L'arrêt d'un puits du Grand Hornu est prévu.

(2) La Centrale des Mineurs du Borinage a repoussé toute

<sup>(2)</sup> La Centrale des Mineurs du Borlnage a repoussé toute proposition de réduction de salaires, considérant que ceux-ci ont déjà été abaissés de 20 p. c.

<sup>(1)</sup> Au  $1^{\rm or}$  août, on comptait le même nombre de hauts fourneaux hors feu.

dence dépasserait de 20 p. c. la quote-part qui lui a été assignée par le Cartel. Pour les forges de Clabecq, le dépassement serait de 10 p. c.

Voici, d'autre part, la production de juin des pays affiliés au Cartel de l'acier, avec le déficit ou l'excédent par rapport aux quote-parts fixées pour le dit mois :

Allemagne, 779,000 T. (— 185.000 T.); Sarre, 121.000 T. (— 18.000 T.); Belgique, 263.000 T. (+ 6.000 T.); France, 649.000 T. (— 11.000 T.); Luxembourg, 175.000 T. (— 1.000 T.).

En fin de mois, une amélioration momentanée s'est produite en métallurgie lourde, des besoins urgents ayant dû être couverts immédiatement. Les usines ont recueilli les commandes à des prix légèrement relevés. Ce mouvement n'a d'ailleurs pas eu de lendemain, sauf la fermeté plus grande des prix. Ci-dessous, on trouvera le relevé des prix des produits-types :

	Fin janvier	Fin juin	Fin juillet
Blooms Billettes Barres Poutrelles Tôles fortes	3- 7-0 3-12-0 4- 0-0 3-13-0 4-12-0	n livres ster  3- 2-0 3- 4-0 3-11-0 3- 7-6 4- 2- 0	3-2-6 3-5-0 3-9-6 3-6-6 4-1-0

Les tôleries ont enregistré quelques commandes pour le Proche-Orient et la Chine à des prix plus intéressants. La dépression s'étend dans le boulonner es. En juin, on a constaté une reprise saisonnière assez marquée en fonderie, dans les articles pour bâtiments et chaudières pour chauffage central.

Une société de forges et tôleries a suspendu son activité depuis le 1er août dernier.

Des commandes importantes de rails ont été particulièrement favorables aux grosses aciéries.

Les ouvriers métallurgistes de Charleroi ont voté un ordre du jour protestant énergiquement contre les nouvelles propositions de réduction de leurs salaires. On croit que les ouvriers des autres régions industrielles protesteront à leur tour contre les réductions de salaires projetées.

L'Echo de l'Industrie, organe de l'industrie lourde luxembourgeoise, nous décrit comme suit la situation actuelle de cette dernière :

« Un temps d'arrêt vient de se produire dans la course à la baisse qui entraînait les prix des produits métallurgiques à des limites qui n'avaient jamais été atteintes. Le timide retour à la confiance qui s'est produit au début de cette semaine a eu sa répercussion dans le marché de l'acier. La demande a été active et les prix se sont un peu relevés; mais ils sont loin encore d'être satisfaisants et il faut s'attendre à ce que, avant qu'ils en arrivent à ce point, la rentrée des Allemands à la grande exportation nous apporte des difficultés nouvelles. »

On trouvera ci-dessous quelques extraits, particulièrement intéressants, d'une déclaration de M. Van Hoegaerden à l'assemblée des actionnaires de la Société d'Ougrée-Marihaye :

- « Le Cartel de l'Acier subsiste jusqu'à fin septembre; la production a été réduite de bon accord par tous les adhérents, mais, en réalité, il n'y a pas d'amendes pour les dépassements.
- » Les négociations sont en cours pour la conclusion d'un Cartel définitif avec amendes importantes pour les dépassements de ventes à l'exportation et une nouvelle demande n'existant pas dans l'ancienne E. I. A. a été formulée par certains pays, à savoir que leur propre marché intérieur leur soit réservé; malheureusement, en ce qui concerne la Belgique, certains groupes désirent y vendre encore des quantités importantes de produits et des conversations sont actuellement en cours pour que le groupe belge obtienne, en conséquence, une compensation qui, sans cela, ne lui permettrait pas de conclure l'E. I. A.
- » A l'intérieur du groupe belge, des conversations sont également en cours pour arriver à obtenir l'adhésion de tout le monde; mais comme toujours à la veille de conclusions d'entente, il y a des négociations assez laborieuses.
- » Comme ententes de ventes, il existe actuellement encore l'Entente des Rails, qui est valable encore pour quelques années; l'Entente du Fil Machine, qui existe jusqu'au 31 décembre 1931 et qui, je pense, sera renouvelée pour une nouvelle période de cinq ans; l'Entente des Tréfileries, qui groupait, jusqu'à présent, la vente de toutes les tréfileries affiliées au groupe de la Socobelge et qui va grouper, sous la forme d'un comptoir unique de vente, non seulement la production de toutes les tréfileries affiliées à la Socobelge, mais également la vente de toutes les autres tréfileries belges.
- » Des négociations sont en cours pour que ce comptoir de vente belge forme avec les organismes similaires étrangers un Comptoir de vente international européen pour la vente de produits de tréfileries.
- » En ce qui concerne les salaires de la métallurgie, nous avons suivi les décisions des commissions paritaires. En avril dernier, l'index gouvernemental des prix de détail était de 807, soit à un point près exactement le même que trois ans auparavant, en avril 1928. Cependant, le salaire journalier de nos ouvriers était de 12 p. c. plus élevé qu'en 1928. Le pouvoir d'achat du salaire journalier, malgré les réductions intervenues depuis la fin de 1930, restait donc augmenté de 12 p. c.
- » Depuis avril, une réduction supplémentaire de 2 1/2 p. c. a été appliquée le 15 mai.
- » On constate que, dans les charbonnages, la perte de salaires volontaire s'élève à 7 p. c. des salaires du fond. Cela revient à dire que si les ouvriers travaillaient tous les jours ouvrables comme dans les autres industries, ils pourraient accepter une baisse de salaires, ce qui améliorerait considérablement la situation des charbonnages, et gagneraient cependant le même salaire hebdomadaire. »

Contract and an ex-

MÉTAUX NON FERREUX ET INDUSTRIES CHIMIQUES LOURDES.

Bien que fort importante en Belgique, l'industrie des métaux non ferreux, il faut le constater une fois encore, est fort mal connue et les détails la concernant sont des plus maigres.

Les cours du zinc, après être remontés, à la veille de la conclusion d'un nouveau cartel, sont retombés de £ 13 7/16 à 11 1/4. La réduction de la production ramenera celle-ci à 45 p. c. de la capacité. Plusieurs usines belges devront, pour s'y conformer, réduire leur activité. Par contre, une importante usine qui travaillait à 35 p. c. de sa capacité pourra remettre deux fours en activité. Voici le texte du communiqué annonçant la formation du nouveau cartel du zinc :

Dans la séance tenue à Paris, sous la présidence de M. Saint-Paul de Sinçay, les délégués des groupes de l'Entente internationale des Producteurs de Zinc ont constaté que le contrat intervenu a Otende le 11 juillet dernier, a été ratiné par tous les participants et que, de ce fait, l'Entente est entrée en vigueur à partir du 1er août.

L'objet de l'Entente est non seulement de régler la production de telle façon que les stocks actuels disparaissent, mais également d'adapter, dans l'avenir, la production du zinc à sa consommation.

La capacité de production de l'Entente est de 1 million 123.000 tonnes par an, représentant environ 97 p.c. de la capacité des producteurs européens et d'outremer, exception faite de la production de zinc des Etats-Unis d'Amérique qui, étant donné les droits de douane américains, ne vendent guère dans le rayon de vente de l'Entente.

La production des usines adhérentes s'est élevée, en 1930, à une moyenne de 76.350 tonnes pour retomber, au mois de juillet, donc avant que les mesures de réduction soient entrées en vigueur, à 57.300 tonnes.

Les stocks mondiaux des usines de l'Entente atteignaient le 1<sup>er</sup> juin 1931, 228.000 tonnes; ils étaient tombés le 1<sup>er</sup> juillet à 216.500 tonnes et le 1<sup>er</sup> août ne comportaient plus que 206.400 tonnes.

Un important organisme est actuellement en voie de constitution sous forme de syndicat de recherches pour inventorier les gisements de cuivre au sud du Katanga. Le syndicat serait constitué avec le concours du Comité de l'Union Minière, de la Société Générale, du Boerenbond, de la Banque du Travail et d'autres groupements financiers. D'après les statistiques de production du cuivre du monde entier pour le premier semestre de 1931, la production de l'Union Minière serait de l'ordre de 65.000 tonnes. Pour l'année 1930 en entier, elle avait été de 138.949 tonnes, soit une moyenne mensuelle de 11.500 tonnes.

L'industrie des produits chimiques est fortement touchée par la crise, ainsi qu'en témoignent les statistiques du chômage. Cependant, pour quelques spécialités: gélatines, potasses, certaines entreprises parviennent; grâce à des réductions de prix, à maintenir leur activité. Grâce au monopole de fait intérieur et à une organisation internationale unitaire, l'industrie allu-

mettière présente, dans la crise, une stabilité remarquable.

La question de l'azote est à l'ordre du jour, d'autant plus que, pendant le « boom » qui a précédé la crise actuelle, les capitaux investis dans la fabrication de l'azote ont atteint des montants considérables. La concurrence internationale, en avilissant les prix, diminuerait fortement le rendement de ces nouveaux investissements; par contre, un cartel, en réduisant comme en Angleterre, par exemple, la production à 50 p. c. de la capacité effective, aboutirait ainsi à une stérilisation partielle des capitaux engagés.

La surproduction a été constatée dans les termes suivants par le président de la Société Belge de l'Azote (groupe de Ougrée-Marihaye):

- « Nous avons orienté notre activité vers la chimie et vers l'électricité; en chimie, nous avons mis sur pied, il y a quelques années, avec nos amis de l'Air Liquide de Paris, la Société Belge de l'Azote qui exploite les procédés Claude pour la fabrication de l'Ammoniaque synthétique.
- » Indépendamment de l'ammoniaque sous toutes ses formes, nous nous sommes efforcés de la dénaturer et de la transformer. La Société Belge de l'Azote fabrique et vend le sulfate d'ammoniaque, l'acide nitrique sous différents titres, des nitrates et notamment le nitrate agricole, qui obtient un très grand succès. On y fabrique également de l'alcool et, en association avec nos amis de Béthune, nous avons mis au point des procédés extrêmement intéressants pour fabriquer à de très bons prix de revient le méthanol qui est un carburant intéressant pour l'Europe.
- » L'industrie de l'azote subit actuellement une crise dans le sulfate d'ammoniaque, par suite de la surproduction et du trop grand nombre d'usines qui ont été installées, mais la Société Belge de l'Azote affronte cette crise avec confiance; la situation financière est saine; ses prix de revient sont bas; les accords commerciaux qu'elle a faits pour la vente de ses produits sont intéressants et, en outre, on peut considérer que la première usine est pour ainsi dire déjà complètement amortie.
- » Les sociétés anciennes, comme les nôtres, peuvent affronter sans crainte la lutte. La technique est au point; des amortissements extrêmement importants ont été faits; des accords commerciaux intéressants sont réalisés; les situations financières sont satisfaisantes.
- » La situation des usines qui sont en construction et sur le point d'être terminées ne peut évidemment pas être aussi favorable; en réalité, en azote comme en métallurgie, il y a surproduction. Alors qu'en Belgique il n'y avait que deux sociétés qui en faisaient, tout le monde a voulu en faire et aujourd'hui la capacité de production de la Belgique en azote synthétique est plus importante que la capacité de production de l'Angleterre. C'est pourquoi les groupes formant le bloc anglo-norvégien-allemand se sont préoccupes depuis plus d'un an de la question et se sont efforcés de mettre sur pied le cartel de l'azote, c'est-à-dire la C. I. A.

» L'entente a existé pendant un an; elle a donné des résultats satisfaisants pour tout le monde et des négociations sont en cours pour la prolonger; ces négociations, comme toujours, subissent des flux et des reflux; nous saurons, d'ici quelques jours, quelle est la solution finale mais j'ai confiance dans le bon sens des groupes en présence pour qu'une solution intervienne prochainement. »

Le cartel international de l'azote ne se renoue que très difficilement et une usine allemande vient d'être déclarée en faillite à la suite de l'impossibilité pour elle d'obtenir des prix suffisamment rémunérateurs. Pendant la campagne 1929-1930, la consommation mondiale d'engrais azotés a atteint deux millions de tonnes pour une production globale de trois millions; pendant la campagne juillet 1930-juin 1931, la consommation, par suite de la crise agricole, a été de 1 1/2 million de tonnes seulement, alors que la capacité de production aurait atteint 5 millions de tonnes. Selon l'Agence Economique et Financière, le gouvernement aurait répondu par une fin de non recevoir à une proposition faite par le gouvernement allemand et suivant laquelle les échanges d'azote et de produits azotés belges en Allemagne et, réciproquement, les importations allemandes en Belgique seraient soumis à un régime de licences.

On sait que le Premier Ministre avait eu des entrevues avec les dirigeants d'importantes fabriques de produits chimiques du pays. Tout récemment l'importation et le transit en Belgique des produits azotés ont été soumis à licence. Le sulfate d'ammoniaque qui se vendait naguère à 156 francs est tombé à 85 francs.

#### CONSTRUCTION MÉTALLIQUE.

Les ateliers de construction et de chaudronnerie continuent à souffrir de la crise, qui se manifeste pour eux tant par la baisse des prix que par la rareté des commandes. Le chômage de cette industrie est accentué. Les chiffres ci-dessous complètent ceux que nous avons publiés le 25 février dernier : ils indiquent pour trois ateliers du Hainaut la réduction de l'effectif ouvrier :

	Juin	Décembre	Décembre
	1931	1930	1929
Atelier A	625	900	1.100
	450/500	750	900
	160	140	260

La société hollandaise Philips a décidé la fermeture de son atelier pour la fabrication des lampes à incandescence, situé à Louvain. Le personnel, en grande majorité féminin, a reçu son préavis et les collaborateurs hollandais ont rejoint Eyndhoven. Cette usine représentait des investissements considérables, dont l'utilisation est reportée sine die.

Il convient de signaler que la concentration se poursuit dans l'industrie de la construction : les « Automobiles Industriels Brossel frères et Bovy », S. A., nés eux-mêmes d'une fusion assez récente, ont absorbé la Société Pipe et formeront désormais une nouvelle société au capital de 6 millions de francs. Les « Tôles perforées et embouties liégeoises », les « Ateliers du Piéton » et la « Société de constructions mécaniques et d'appareils de brasserie » ont fusionné.

L'unification de la vente des produits des clouteries et tréfileries belges a fait un nouveau pas : un comptoir, créé pour cinq ans et sous forme de société anonyme, a pris la suite de l'entente venue à expiration. Le comptoir groupe les producteurs affiliés à la Socobelge (Ougrée-Marihaye), ceux de l'Arbed (Clouteries et Tréfileries des Flandres), les Clouteries de la Paix et les Clouteries Sambre et Escaut. Le groupe belge de l'entente internationale du Fil Machine n'ayant pas usé de la faculté de dénonciation de l'entente qui lui a été laissée, l'entente internationale du Fil Machine a été prorogée jusqu'au 31 décembre 1931.

Le Cartel international des wagons a été dénonce pour la fin de l'année par le groupe allemand, à la suite de différends avec les participants belges. On sait que les contingents des divers pays participants sont les suivants: Belgique, 34,6; Allemagne, 28,8; France, 13,9; Italie, 10,5; Tchécoslovaquie, 6,9; Autriche, 2,4; Hongrie, 2,2; Suisse, 0,7.

Les Allemands, prévoyant que la crise allemande va np 191 pp suimous sop sopurations sol expuisassa Reich, voudraient voir augmenter leurs quotes-parts. Les constructeurs anglais, par contre, se rapprochent de l'entente internationale et il ne serait pas impossible qu'ils y adhèrent.

Tant en métallurgie qu'en construction métallique, la crise actuelle permet de dégager les enseignements suivants : la cartellisation ne réduit pas la capacité de production; elle en stérilise momentanément une partie seulement. Dès lors, les producteurs ne se résignent pas à leurs pourcentages de commandes ou de fabrication et les cartels étant, en général, conclus pour une courte durée (preuve de leur faiblesse initiale), la lutte reprend à la première occasion.

Si le cartel est international, la lutte reprend sur ce plan ou la concurrence se manifeste entre les producteurs nationaux les plus puissants ayant travaillé pendant la durée de l'entente à réduire les prix de revient et à étendre leur clientèle. C'est ainsi qu'actuellement certaines entreprises de la métallurgie lourde conservent tous leurs hauts fourneaux à feu, alors que d'autres connaissent un chômage de 30 à 40 p. c. du nombre des installations, sans parler de la marche au ralenti, de l'utilisation des mitrailles, etc...

Le cartel n'est vraiment efficace qu'entre un nombre restreint de producteurs, unis par des fusions, des communautés d'intérêt, où le capital surabondant a été éliminé. On l'oublie trop souvent : le chômage partiel des installations sous l'empire de la réglementation diminue la productivité et, par conséquent, le rendement des capitaux investis. Il est vraiment fort irfficile d'amener des chefs d'entreprises à reconnaître que, pour une période X, les capitaux qui leur ont été

confiés seront rendus improductifs. A la première occasion, reprenant leur liberté, ils essayeront d'arracher une plus grande part du marché. Mais, toutes autres choses égales d'ailleurs, cette victoire aboutira à faire supporter à d'autres ouvriers et actionnaires les conséquences de la surcapitalisation. L'économie générale n'y trouvera, en aucun cas, son compte.

Une réduction de 2,5 p. c. des salaires des ouvriers de la construction, applicable à partir du 1<sup>er</sup> septembre, a été proposée par un comité de conciliation mixte, chargé d'arbitrer un différend portant sur une proposition patronale de diminuer les salaires de 5 p. c. Les ouvriers de la région de Charleroi ont adopté cette réduction.

#### Métallurgie maritime.

On trouvera ci-dessous des renseignements extraits du rapport pour l'exercice 1930 de « The Antwerp Engineering Cy »:

- « La société a réparé, en 1930, 666 navires, contre 792 en 1929. La pénurie des affaires, tant de réparation que de construction, a naturellement exercé son influence sur les prix de revient et les résultats obtenus ont été défavorables.
- » A Hoboken, chantier de construction, l' « Antwerp Engineering » a terminé les s/s. « Gerda Toft » et « Sonja ». A la fin de l'exercice, un steamer de 3.550 tonnes, pour compte de l'armement Dania de Copenhague, se trouvait encore sur chantier.
- » Au cours de l'exercice, la société a terminé la construction d'une nouvelle cale de lancement. Malgré tous ses efforts, elle n'a pu terminer avant la fin de l'exercice la construction de ses cales sèches : les travaux ont été fortement entravés par les graves inondations qui se sont produites en novembre dernier. »

#### INDUSTRIE DU VERRE.

Ce sont probablement les industries du verre qui nous fournissent cette fois-ci la moisson la plus abondante de faits intéressants.

Nous enregistrons, en effet, une importante fusion entre une verrerie mécanique, produisant les glaces minces, et trois glaceries, fusion consécutive à une autre, réalisée antérieurement entre deux autres glaceries, un projet de fusion de deux glaceries, une entente dans la gobeleterie, qui préluderait à des accords plus étroits, et un accord entre producteurs de bouteilles.

Enfin, signalons encore la mise en marche, dans l'usine de Soignies, de la Compagnie Internationale de Gobeleterie, d'une machine Westlake à 24 bras.

Aussi bien, n'est-ce pas le hasard seulement qui nous apporte cette moisson d'informations, mais les conséquences de la crise et l'influence du progrès technique.

La fabrication du verre a dépassé le stade du travail à la main (verre soufflé), elle a atteint celui du verre étiré (procédés Libbey-Owens et Fourcault), c'est à-dire que l'ir dustrie du verre, par l'emploi d'un outillage onéreux et l'immobilisation de grands capitaux, a atteint le stade de la grande industrie capitaliste. De la fabrication du verre étiré, elle a pu passer à la fabrication des glaces minces, susceptibles de faire la concurrence aux glaces (verre coulé). C'est pourquoi les groupes Fourcault et Libbey-Owens ont, chacun en leur temps, conclu des accords avec les glaceries, financièrement intéressées dans la fabrication du verre étiré. Une nouvelle étape fut franchie, d'une part, par la fusion de deux glaceries et par la fusion en une société géante des treize verreries Fourcault.

Une nouvelle étape a été franchie. La Compagnie Internationale pour la Fabrication mécanique du Verre (Libbey-Owens) a fusionné avec les Glaces de Charleroi, de Moustier-sur-Sambre et la Compagnie de Floreffe pour constituer une société nouvelle, « Glaces et Verres », au capital de 250 millions de francs. La fusion des Glaces d'Auvelais et des Glaceries Nationales Belges (Saint-Roch) est envisagée. On sait que les Glaceries Nationales avaient absorbé la Glacerie Germania et les Glaces de Sainte-Marie-d'Oignies. Il ne restera donc plus d'ici quelques années que quelques sociétés exploitantes et les autres continueront à subsister pour gérer leur portefeuille ou poursuivre certaines fabrications spéciales.

L'entente des quatre bouteilleries belges: Compagnie des Verreries du Pays de Liége et de la Campine, S. A. des Verreries des Hamendes, S. A. des Verreries Bennert-Bivort et Courcelles réunies, S. A. des Verreries de Jumet est définitivement acquise. L'accord a pour objectif immédiat la régularisation du marché belge et grand-ducal. Un comptoir de ventes sera probablement établi a Bruxelles.

Après de nombreuses difficultés, la surproduction des gobeleteries va être arrêtée, le groupement ayant décidé de fermer pour trois mois, 6 gobeleteries, à partir du 31 acût, de façon à réduire la production de 20 p. c. La production sera ainsi réduite à 65 pots et les gobeleteries au travail indemniseront les gobeleteries arrêtées. Les prix de vente, qui, pour certains articles, étaient tombés en dessous des prix de vente, ont déjà été relevés, grâce à la restriction de producd'autre part, se développe. Toutefois, un four mécanique a été arrêté à Soignies. Il existerait un projet de groupement des gobeleteries belges en deux sociétés, avec un arrêt des usines marginales, mais la réalisation du projet serait encore lointaine. Une diminution de salaires de 4 1/2 p. c. vient d'être appliquée.

La situation immédiate de l'industrie du verre est un peu meilleure. L'Union des Verreries Mécaniques belges (Fourcault) a mis à feu le second bassir de la division de Gilly. L'absorption par l'Union des Verreries de Jonet permettrait la mise à feu de 4 machines du type tchécoslovaque et l'Union poursuit à Jumet la construction du bassin destiné à alimenter 4 machines Pittsburgh. Le nombre des bassins à feu est ainsi porté à 8 sur 18 existants.

Le rapport de la société Libbey-Owers signale que la dépression du marché du verre à vitre s'est traduite principalement par une raréfaction des ordres et une réduction des prix de vente. Cependant, la production et les ventes des usines de Moll sont restées approximativement les mêmes. Les travaux des usines de Houdeng-Goegnies se sont poursuivis et celles-ci sont actuellement en ordre de marche. Bien qu'à l'étranger la crise n'ait pas revêtu partout la même acuité, les sociétés filiales de la Libbey-Owens ont eu à faire face à une situation plus difficile, mais toutes cependant ont donné des résultats satisfaisants.

Le rapport lu à la dernière assemblée des Cristalleries du Val-St-Lambert signale qu'en présence de la persistance de la dépression mondiale il a fallu réduire la production et organiser un chômage partiel.

D'autre part, les résultats de l'exercice ont été influencés par le décalage entre le prix de revient et les prix de vente et par la restriction importante des achats sur tous les marchés. De plus, des excès d'emmagasinage de produits fabriqués ont été faits dans l'intérêt de la main-d'œuvre. En vue de consolider sa situation financière, la société a obtenu de la Caisse d'Epargne un prêt de 30 millions à 6 p. c., remboursable en trente ans.

Le personnel des divisions d'Herbatte et de Jambes a reçu son préavis.

CARRIERES, CIMENTS ET MATIERES PLASTIQUES.

Le ralentissement de la construction d'habitations et d'établissements industriels, ainsi que celui des grands travaux, exercent sur les industries du ciment, des carrières et des matières plastiques, une influence aussi défavorable.

Cependant, la demande intérieure en ciments reste satisfaisante pour ce produit: ce sont les exploitations qui laissent à désirer,

Le relevé ci-après donne le rapport entre la production effective et la capacité de production totale des usines, ainsi que la production du tonnage expédié à la production effective et à la capacité de production :

,	Rapport de la production	Rapport d expé	
	effective à la capacité	à la production effective	à la capacité
Avril 1931	48.8 % 57.5 53.24	102.9 % 83.5 101	50.4 % 48 53.8

Dans les fours à chaux, la vente reste difficile, surtout pour les chaux industrielles. Les prix, déjà très bas, baissent encore sous l'influence de la concurrence des chaufourniers.

Dans les carrières, la situation apparaît comme difficile et donne lieu à de nombreuses protestations de la part des intéressés, qui voudraient voir les travaux publics absorber des tonnages plus importants de pavés, ballast, gravier, etc.

Des baisses de salaires, devant atteindre 15 p. c. à partir defin septembre, sont en discussion.

Vingt carrières de la vallée mosane (Amblève, Hoyoux et Bocq) ont arrêté l'exploitation et ont licencié 3.000 ouvriers.

Par contre, d'autres carrières du même bassin fluvial restent actives, notamment dans la région de Namur.

L'occupation, dans les carrières de marbre, demeure inchangée mais la mise en stock augmente.

#### INDUSTRIES DES BIENS DE CONSOMMATION.

INDUSTRIES TEXTILES.

Industrie de la laine.

Il semble que, malgré une situation assez peu favorable, ce soit l'industrie lainière belge qui, de outes les industries textiles, se trouve dans la position la moins désavantageuse, bien que les entreprises belges qui recourent au crédit étranger, français ou anglais, puissent éventuellement craindre une politique de dénonciation des engagements, par suite des événements en Allemagne, dans l'industrie lainière, et de la situation des banques étrangères. Il paraît que certaines banques anglaises ont ainsi coupé les crédits de firmes bien cotées, pour des raisons extrinsèques à la situation de ces firmes. La crise de l'industrie et de la finance allemandes n'a pas affecté gravement les maisons verviétoises : quelques firmes ayant de fortes créances sur l'Allemagne disposent d'une trésorerie leur permettant d'attendre plusieurs semaines la reprise des paiements normaux.

Le premier semestre de 1931 n'a pas marqué d'amélioration dans la situation de l'industrie lainière ni dans le commerce des tissus.

La diminution de la capacité d'achat de la clientèle, la réduction au minimum des approvisionnements en tissus par les grossistes, entraînant la réduction des achats de matières premières par les industries, re contribuent guère, en effet, à l'accroissement du volume des transactions et du chiffre d'affaires. Les résultats financiers des principales maisons de vente peuvent toutefois être considérés comme satisfaisants dans leur ensemble. Les stocks anciens s'écoulent régulièrement, quoique des sacrifices doivent être consentis pour activer leur réalisation. Les bénéfices réalisés leur permettent toujours d'assurer leurs charges financières ainsi que les amortissements sur les stocks anciens.

Toutefois, on estime, en général, que les conditions actuelles ne permettront pas à la plupart des entreprises de réaliser des bénéfices capables de rémunérer convenablement les importants capitaux investis dans ces affaires. Cependant, les bénéfices réalisés par un peignage d'Eccloo pour le premier semestre de l'année en cours seraient à peu près doubles de ceux de la même période antérieure. Le travail s'y poursuit sans interruption et de nouvelles installations sont utilisées.

Les commandes de tissus de laine pour le marché intérieur ont permis aux tissages de la région d'Eccloo de réduire leurs stocks et de réembaucher de la maind'œuvre.

Des baisses de salaires ont cependant été appliquées à partir du 15 juillet, conformément à la baisse de l'index des prix de détail.

La grève du textile dans le Nord de la France ne paraît pas avoir été particulièrement favorable aux concurrents belges, la clientèle étant demeurée réservée.

En bonneterie, les affaires demeurent fort calmes.

#### Industrie du Coton.

On retiendra surtout, des événements des derniers mois, la baisse profonde des prix du coton sur les grandes bourses internationales.

Après quelques fluctuations peu importantes, au début du mois de juin, les cours du coton à terme à New-York descendirent. On cota le 8 juin: 8,18 pour le juillet; 8,56 pour l'octobre et à Liverpool respectivement 4,42 d. et 4,53 d. avec un marché complètement découragé. Ce niveau n'avait pas été atteint au cours de la saison, ni même depuis 16 ans.

Les cours remontèrent quelque peu sous l'action de quelques achats. Le 22 juin, avec la vague d'optimisme suscitée par la proposition du Président Hoover, les cours rebondirent brusquement. La hausse s'amplifia les jours suivants, pour atteindre plus de 200 points sur les cours les plus bas du 9 juin. Mais les marchés cotonniers ont, au cours de juillet, subi à nouveau l'influence directe de la situation politique défavorable et de l'incertitude dans laquelle on se trouvait au sujet de la solution des problèmes financiers qui se sont posés à la finance internationale. La situation allemande, qui a affecté tous les marchés mondiaux, a été une des causes de la baisse persistante des cours du coton. Cependant, le facteur déterminant de cette baisse a été, au cours de la seconde quinzaine, l'annonce du développement favorable de la nouvelle récolte, grâce aux bonnes conditions climatériques du mois.

Au cours du mois d'août, la publication des évaluations officielles de la récolte a encore accentué la baisse. Le 10 août, à la Bourse de New-York, à l'ouverture, le coton pour octobre a coté de 6,70 à 6,82 contre 8,13, clôture officielle du samedi; pour décembre de 7 à 7,05 contre 8,34; pour mars 7,34 à 7,37 contre 8,62; pour mai 7,56 à 7,60 contre 8,82. New-York s'est mis à la parité du Produce Exchange de Chicago, où les cours avaient fléchi après Bourse : de 133 à 137 points, soit à 6,84 pour octobre; 7 pour décembre; 7,12 pour janvier (contre 8,43, clôture à New-York).

On trouvera ci-dessous les cotations du coton congolais à Anvers:

Cotations (le Kg. cit Anvers de coton du Congo, suivant qualité)

I.e 4 juin	Fr. 7.25 à Fr. 7.75
Le 11 juin	Fr. 7.— à Fr. 7.50
Le 18 juin	Fr. 7.25 à Fr. 7.75
Le 25 juin	Fr. 8.25 n Fr. 8.75
Le 2 juillet	Fr. 8.50 à Fr. 9.—
Le 9 juillet	Fr. 8.— à Fr. 8.50
Les 16 et 23 juillet	Fr. 7.50 à Fr. 8.—
Le 30 juillet	Fr. 7.— à Fr. 7.50

La situation de l'industrie cotonnière belge est la suivante : la filature gantoise est parvenue à diminuer ses stocks, mais la clientèle demeure réservée et la réduction de la production se maintient. Les ordres nouveaux sont enregistrés à des prix très défavorables et la baisse des cours du coton brut est de nature à ralentir encore les transactions.

Dans les tissages, la situation est quelque peu différente : la déclaration du Président Hoover a été suivie d'une reprise d'activité, indiquant que la clientèle se trouve à découvert. Cependant, la réduction de la production a été maintenue. En juillet, le relèvement de la taxe de transmission à dater du 27, a entraîné la passation de nombreux ordres à facturer avant cette date. La vente journalière s'est affirmée meilleure que pendant les mois précédents.

Sur les autres places, la situation n'est guère changée. Dans les environs d'Audenarde, les tissages travaillent à double équipe cinq jours par semaine, mais les commandes diminuent graduellement et pour les articles d'ameublement et mi-soie, mi-coton, la concurrence très vive avilit les prix.

Les tissages de Renaix se trouvent toujours dans une situation difficile et des suspensions de paiement à Bruxelles et à Alexandrie ont mis plusieurs firmes en face de sérieuses difficultés, aujourd'hui surmontées. Dans la région de Termonde, l'activité est réduite aux 2/5 de la normale et les ordres ne renrent pas. A Roulers, la situation demeure mauvaise.

#### Industrie du lin.

Le marché du lin est fort calme à cette saison et les cotations sont nominales. Les filateurs ne se présentent pas sur le marché.

Pendant le mois de juin, les filatures gantoises ont connu un meilleur courant d'affaires, grâce à des prix très bas. Les deux principales filatures sont restées en pleine activité. En juillet, la crise internationale à suspendu les commandes, pendant la plus grande partie du mois. A Roulers et à Iseghem, les tissages de toile ont connu une reprise d'activité, principalement grâce à des commandes à l'exportation.

#### Divers.

La surproduction et la baisse des prix continuent à affecter les filatures de jute, mais les tissages ne connaissent pas de chômage.

Les fabriques de tapis et de tissus d'ameublement connaissen une période de prix faibles et de chômage.

#### INDUSTRIE DU MEUBLE.

Cette industrie, déjà fort handicapée avant la crise, par l'élévation des prix de revient et sa dispersion, se trouve atteinte par la dépression économique et beaucoup d'ouvriers abandonnent le métier et cherchent à se caser ailleurs. A Grammont et à Ath, à Malines et Eccloo, le chômage reste sensible.

Les fabriques de meubles en fer de Nivelles travaillent aussi au ralenti. La fabrication de produits de ménage émaillés se ressent fortement de la crise et du protectionnisme anglais.

INDUSTRIE DU CUIR ET DE LA CHAUSSURE.

La situation des marchés est restée nettement mauvaise pendant les premières semaines de juin.

Par la suite, cette situation a largement profité de l'amélioration générale, mais brève, qui s'est fait sentir dans tous les domaines à la suite de la proposition américaine de moratoire. Des transactions considérables, à des prix en hausse, ont été la conséquence indirecte de cette proposition. Cette amélioration ne fut toutefois que momentanée.

#### Marché d'Anvers

Ventes sur	place	(Nombre	de	cuirs)	:

au 9 juin	$2.616 \cdot$	•	:	
au 16 juin	2.798			
au 23 juin	$\bf 834$			
au 29 juin				
au 6 juillet	12.783	(en vente	publiqu	e)
et	1.069	(à main fei	rme)	
au 27 juillet	1.614			•

#### Stock à Anvers (Nombre de cuirs).

• •	•
au 9 juin	74.000
au 16 juin	75.300
au 23 juin	76.100
au 29 juin	76.700
au 30 juin	65.101
au 6 juillet	63.000
au 13 juillet	62.900
au 27 juillet	71.800

La situation des tanneries demeure peu favorable : le chiffre d'affaires s'est encore réduit dans la région de Malmédy. Les tanneries de Soignies semblent se trouver dans une situation meilleure.

Le ralentissement de l'activité des fabriques de chaussures est sensible. Dans la région d'Iseghem, la plupart des ateliers ont réduit le travail à 3 ou 4 jours par semaine et l'on n'attend pas de reprise avant le mois de septembre.

D'après une enquête menée par l'Agence Economique et Financière, les entreprise importantes produisant en grande série et disposant soit de magasins de vente muliples, soit d'organismes commerciaux spécialisés dans les ventes en gros, ne sont que faiblement atteintes par la crise. Ces entreprises, qui possèdent des moyens financiers suffisants pour réaliser les perfectionnements tendant à réduire les prix de revient, sont à même de maintenir les prix de vente au niveau de la capacité d'achat de la majorité de la clientèle. Elles s'assureraient ainsi un volume de ventes et une marge de bénéfices suffisants.

Par contre, si l'on examine les bilans de 1930 de nuef fabriques de chaussures disposant d'un capital généralement inférieur à 1 million, on remarque que l'exploiation de sept d'entre elles n'a laissé que des bénéfices nets peu importants et ne permettant pas la disribution d'un dividende.

On constate un ralentissement sensible des fabriques de gants travaillant pour l'exportation en Allemagne.

On trouvera, ci-dessous, notre tableau des prix de certains produits et du cuir :

Prix de gros, en Belgique, du lin, des filés de coton, de la laine et du cuir.

	Cota	ations du lin e (vers la fir	n Bourse de Ga a du mois)	and ,	Cotations des filés de coton en Bourse de Gand (à fin de mois)				Cotations du cuir a frigorifiques
ANNÉES et Mois	Lins b	ruts	Filés	de lin	18a Amérique sur fuscaux	16a Oomrah sur canettes	Laine lavée à fond	Fils de laine peignée	boufs *  à Anvers  Prix  en pence par  livre
	Lins rou is sur terre	Lins jaunes moyens	40 lin chaine	40 lin trame	sur iuseaux	sur canettes	(croisé A	Australie)	anglaise (à fin de mois)
	Prix en fran	es par kgr.			Prix en fra	nes par kgr.	Prix en fran	ics par kgr.	
1929 Moyenne annuelle	11,50-17,75	19,25-24	251	233	24;10	19,85	41,22	54,63	8,95
1930 Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre  1931 Janvier Février Mars Avril Mai	7,25-9,75 5,50-7,50	18,25-21,50 18,25-21,50 18,25-21,50 18,25-21,50 18,25-21,50 17,75-21,- 17,25-20,50 16,75-20,- 15,25-20,- 15,75-19,50 15,75-19,50 16,-20,- 11,25-18,-	225 225 215 210 210 195 185 185 170 170 160 160 165 165	200 200 195 195 185 180 180 170 160 160 155 155	22,50 21,75 22,25 22,— 20,25 18,50 17,50 16,50 17,25 16,75 15,75 16,75 16,25 16,— 15,50 14,—	18,— 17,50 18,— 17,— 17,— 15,75 14,— 13,25 13,50 13,— 12,25  12,— 12,75 2,75 12,25 11,50	29,60 29,60 27,38 26,67 30,67 30,67 28,38 25,25 24,95 23,70 22,53 19,70 22,20 25,55 22,22 18,80	47,— 45,50 43,75 40,50 42,— 40,— 40,50 40,50 37,20 35,60 34,— 32,— 32,— 35,70 34,10 32,50	8 1/2 7 7/8 8 1/4 7 1/4 7 1/16 6 5/8 6 1/2 6 3/8 6 1/2 6 3/8 6 1/8 6 3/8 6 3/8 7 1/16 6 3/8 7 1/16 7 3/8
Juin Juillet			- -	- :			19,73 19,73	30,— 30,10	5 13/16 5 1/2

Les produit de la vente de poisson frais à la Minque d'Ostende en juin 1931 s'est élevé à 3.812.000 francs et en juillet à 4.124.000 francs.

Les apports accusent une augmentation de 199.000 kg. en juin et de 164.000 kg. en juillet.

	Juin 1	931	Juillet 1931		
	Produits	Apports	Produits	Apports	
	(Francs)	(Kilos)	(Francs)	(Kilos)	
Chalutiers à vapeur Chaloupes à moteur Chaloupes à veiles Divers Poisson de provenance étrangère	702.012,50 3.038.353,— 4.895,— 55.577,— 11.604,50	$\begin{array}{c} 256.335 \\ 673.786 \\ 1.221 \\ 12.950 \\ 3.100 \end{array}$	761.421,50 3.241.051,— 4.585,— 79.785,— 37.884,—	313.144 638.559 415 15.300 9.818	
En juin et juillet 1931 En juin et juillet 1930	3.812.442,— 3.602.523,—	947.392 $748.382$	4.124.726,50 4.190.897,—	977.236 $812.571$	
En plus En moins	209.919,—	199.010	66.170,50	164.665	

Actuellement, la Belgique peut figurer très honorablement parmi les divers pays qui s'occupent de la congélation du poisson. Une société de conservation du poisson a l'amabilité de nous souligner que, pendant l'exercice 1929-1930, elle a congelé 480 tonnes de poissons divers et 420 tonnes durant l'exercice 1930-1931. De même, depuis six ans, elle expédie régulièrement du poisson congelé au Congo Belge. Cette usine peut traiter 30 tonnes par jour et stocker environ 500 tonnes.

#### INDUSTRIE TOURISTIQUE.

Il est encore trop tôt pour émettre des appréciations sur les résultats probables de la saison. D'une manière générale, on enregistre beaucoup moins de villégiateurs, surtout dans les grands hôtels de la côte. Le temps, il est vrai, n'a pas favorisé la saison hôtelière déjà fortement ateinte par la crise mondiale, les retrictions, le départ précipité des touristes allemands, frappés par le moratoire et obligés de regagner leur pays. La mode du camping et du tourisme en auto diminue encore la clientèle des hôtels. On estime que le nombre des étrangers qui visitent la Belgique cette année est inférieur d'environ 50 p. c. à celui de l'an dernier, qui, cependant, était bien en dessous des données de 1929.

#### COMMERCE DE L'IVOIRE.

La troisième vente trimestrielle s'est tenue le 28 juillet.

Par suite de l'incertitude de la situation actuelle, divers acheteurs s'étaient abstenus d'y assister; néanmoins, la demande était bonne pour grosses dents, dents à bangles, dents à billes et scrivailles creuses, les affaires étaient limitées et à des prix en baisse, pour les dents grosses et moyennes de qualité inférieure et pour les scrivailles solides, pour lesquelles les détenteurs n'ont pas consenti les concessions nécessaires pour pouvoir réaliser.

Résultat de la vente.

	Exposé	Vendu
Congo dur Kg. Congo doux Divers	24.424 1.646 14.858	15.686,5 722,5 .5.823,-
Cornes de rhinocéros	40.928	22.232, 27,5

Stock à Anvers: Kg. 49.000 y compris 3,300 kg. arrivés par s/s Léopoldville.

#### AGRICULTURE.

Dans notre aperçu d'ensemble, nous avons exposé la poussée protectionniste qui atteint l'agriculture, à la suite d'un fléchissement excessif des prix de vente des produits de la culture. Ce fléchissement, on le sait, est mondial et a pris dans les pays à monoculture une allure catastrophique.

Les agriculteurs essayent en ce moment d'imposer ce qu'ils appellent la « valorisation » du blé, par l'obligation d'introduire dans le pain 15 p. c. de farine indigène, dont le prix serait fixé à 100 francs au moins, soit bien au-dessus des prix mondiaux (1).

Cette mesure serait fort bien accueillie par les producteurs de blé et par les propriétaires de fermes louées sur la base du prix du froment. Il n'en serait pas de même des locataires de fermes louées sur la même base mais où la culture du blé est insignifiante.

L'opinion ouvrière et les milieux commerciaux sont résolument opposés à ce projet de valorisation qui suit de près la protection des planteurs de betteraves et se présente en même temps qu'une campagne contre l'im-

<sup>(1)</sup> On vend actuellement à Anvers des blés danubiens à 70 fr.

portation en franchise de bétail danois et une autre en faveur de la protection des beurres indigènes, ce qui démontre une politique agrarienne cohérente, dont les conséquences pourraient être fâcheuses pour le pays.

\* \*

Après un mois de juin favorable à l'agriculture, le début de juillet a été beau. Par après, de fréquentes pluies d'orage ont favorisé le développement de la végétation, mais ont entravé la rentrée des derniers foins, l'arrachage du lin et la moisson. Dans quelques régions, les avoines ont versé. La température a eté modérée. Considéré dans son ensemble, le temps en juillet a encore été favorable à l'agriculture. L'escourgeon a été rentré et on a même commencé les battages; le grain était bon et le rendement normal : le rendedu seigle varie beaucoup suivant l'état plus ou moins dru des emblavures, mais, dans l'ensemble, il est satisfaisant. On avait commencé la moisson des froments et des avoines précoces; pour le froment, le rendement était presque normal; pour les avoines, au-dessus de la moyenne.

La moisson s'annonçait généralement comme facile, les grains étant peu ou pas versés. Mais le mois d'août a été extraordinairement orageux et pluvieux et la moisson s'en est trouvée interrompue. Les grains se sont trouvés exposés à des averses continuelles et on assure que dans certaines régions ils germent déjà. La moisson à la main se paye de 275 à 300 francs l'hectare, mais dans la grande et la moyenne culture, l'emploi des machines de récolte est général. Les féveroles sont belles; cependant, dans certaines régions, elles ont souffert des pucerons. Les pois tardifs ont souffert des fortes pluies d'orages. Le lin est arraché; en général, il est de bonne qualité et les prix de vente oscillent de fr. 0,75 à 1 fr. le kg., soit 6.000 à 7.500 fr.- l'hectare. La récolte des pommes de terre hâtives est terminée; les rendements et les prix ont été satisfaisants. Les variétés mi-tardives et tardives se présentent bien, il en est particulièrement ainsi des champs où l'on a fait usage de plants sélectionnés. La « maladie » de la pomme de terre s'est déclarée et si le temps humide et orageux persistait, le rendement des variétés tardives pourrait en souffrir. Au cours du mois, on a organisé des « Journées d'études » et une « Semaine de la pomme de terre » en vue de promouvoir l'œuvre de la sélection sanitaire des plants de pommes de terre, qui intéresse spécialement la région ardennaise. La végétation du houblon est en retard; la plante a souffert des pucerons et du « mildiou japonais ». Les prix du houblon ont tellement baissé qu'ils couvrent à peine les frais de la cueillette. Aussi, dans la région de Poperinghe, la culture a diminué sensiblement et l'on estime qu'elle n'y occupe plus que 525-550 hectares.

Les betteraves ont souffert des pucerons, mais les pluies récentes ont amélioré beaucoup l'état de cette culture. Les soles fourragères produisent abondamment. En général, le foin a été rentré dans de bonnes conditions, le rendement étant plutôt en dessous de la moyenne; le regain repousse très bien. Les navets ont été semés dans de très bonnes conditions.

L'état sanitaire du bétail reste bon. Les fourrages sont abondants, ce qui réduit au minimum les frais d'entretien des animaux.

Le prix des poulains s'est fortement amélioré.

Pendant les derniers temps, le commerce d'exportation des œufs, comme celui des légumes, a été contrarié par les événements d'Allemagne (1). Plusieurs exportateurs se trouvent gênés pas suite de l'immobilisation entre leurs mains de chèques en marks pour un montant assez élevé. Certains ont arrêté les envois d'œufs vers l'Allemagne.

Un aviculteur de la région d'Audenarde a installé une basse-cour en Angleterre.

Le marché est fort calme pour presque toutes les denrées agricoles. Les prix du bétail se maintiennent difficilement. Les porcs gras et les porcelets, qui avaient haussé beaucoup au cours de la première quinzaine du mois, ont de nouveau baissé de 1 fr. environ le kg. Le prix du beurre a baissé quelque peu.

Voici, à titre d'indication, les prix de quelques denrées de la ferme. Par 100 kg.: froment, 85-100; escourgeon, 70-80; seigle, 70-75; avoine, 98-105; féveroles, 115-120; pommes de terre, 30-55; foin, 25-30; paille, 12-18; cossettes de chicorée (1931), 94-95; lin en paille, 0,75-1 fr. le kg.; tabac (Wervicq), 5 fr. le kg. avec peu ou pas de demande; houblon, la balle de 50 kg. 250 fr. à Poperinghe; beurre, le kg. 19-22; œufs, la pièce, 0.55-0.65.

Animaux de boucherie, le kg. sur pied: bétail gras de première qualité, 7-7,50; bétail gras ordinaire, 4,50-5,75; veaux gras, 9-10; porcs gras, 5-6,50; porcelets (par tête), 100-150.

· La culture maraîchère est en pleine activité.

En juin, les exportateurs de pommes de terre hâtives ont connu une période de grande activité : la plus grande partie de leur négoce s'est exercée, cette année, vers l'Allemagne, qui a acheté des quantités très importantes de pommes de terre.

Pour les légumes, le climat du mois de juin a été favorable au début, mais les chaleurs des derniers jours ont, au contraire, été désavantageuses; pour certains légumes, notamment les choux-fleurs et les asperges, la maturation s'est faite en une fois pour toute la récolte, il a fallu jeter sur le marché des quantités considérables de produits, et les prix s'en sont ressentis; à certains jours, les choux-fleurs se sont vendus à 7 centimes la pièce, ce qui a mis en perte sérieuse tous les producteurs.

<sup>(</sup>i) Le Danemark et la Hollande également ont vu leurs exportations de produits alimentaires à destination de l'Allemagne se restreindre. Pour ces deux pays, comme nour la Belgique, il en est résulté un effort pour se raitraper sur le marché anglais. Il en est notamment ainsi pour les tomates. Le « Times » signalait récenument que cette concurrence avait provoqué une crise gravo chez les serristes de la vallée de la Lea, dont les tomates sont devenues invendables. Ces serristes ont à faire face à de leurds crédits en banque et les salaires horaires payés à leurs ouvriers s'élèvent à 1/-.

La caractéristique de la campagne maraîchère de cette année sera sa courte durée; en effet, elle a commencé plus tard que de coutume, la végétation ayant été fortement retardée; puis toute la récolte ayant mûri en même temps, les ventes se sont précipitées et le mouvement faiblit déjà.

Les conditions climatériques n'ont pas été favorables en juillet et ont amené encore au marché presque tous les produits en même temps; il s'en est suivi une baisse des prix, assez importante et les résultats obtenus par les cultivateurs de légumes et primeurs sont déficitaires.

En juillet-août, la crise allemande a eu une répercussion très sensible sur les exportations belges de produits maraîchers et de pommes de terre; tous les envois furent arrêtés. On sait que l'agriculture danoise et hollandaise s'est trouvée dans une situation analogue.

Ce qu'il convient de signaler, c'est le développement toujours plus grand des transports par camions automobiles; plus des 2/3 des produits quittent ainsi Malines, trouvant à l'usage des transports par route les avantages (énormes pour des marchandises périssables) de la rapidité et de l'économie de manipulations aux transbordements.

Les statistiques des chemins de fer, au moyen desquelles certaines personnes tentent encore de se faire une idée de l'importance ou les résultats de la campagne maraîchère malinoise ne signifient plus grand'

1. f . , pt . , ...

chosc puisque la plus grande partie de ce trafic leur échappe maintenant.

Les transports par autos-camions se font aussi à des distances de plus en plus grandes et il convient de signaler, à cet égard, l'apparition sur les marchés malinois de camions français, venant même de la banlieue parisienne, venus de plus en plus nombreux cette année, chargeant directement sur place des légumes destinés à la consommation des grandes villes françaises du Nord et livrant à destination une marchandise fraîche n'ayant plus subi aucun contact avant la livraison.

Une firme américaine d'automobiles et camions a récemment fait de la publicité en décrivant les transports de légumes effectués vers Paris et Duisburg par des maraîchers malinois utilisant des camions de sa marque. Cette publicité est caractéristique de l'évolution ci-dessus indiquée.

En ce qui concerne l'exportation des pommes de terre, il y a cependant lieu de noter un renseignement donné par l'administration des chemins de fer : le nombre de wagons affectés à ce transport, jusqu'à présent, atteint à peine le dixième de celui de la période correspondante de l'an passé.

Les pemmes de terre (produit onéreux, expédié en grandes masses) étant un des seuls produits maraîchers pour lesquels les transports automobiles n'ont pas encore fait aux chemins de fer une concurrence trop sensible, ce renseignement est digne d'être noté.

#### CHRONIQUE

Les réserves cachées dans les sociétés. — Un procès qui vient d'être jugé par la Cour Centrale criminelle à Londres, soulève d'importantes questions quant au régime juridique des sociétés.

Les deux premiers chefs d'accusation visaient l'emploi abusif de réserves cachées, utilisées en vue de faire apparaître comme bénéficiaires des exercices sociaux qui ne l'étaient pas: « Pendant sept ans, dit M. le Juge Wright, qui présidait la Cour, des bilans et des comptes de profits et pertes ont été publiés, qui ne révélaient pas si la compagnie faisait des bénéfices ou non. Pendant ces sept années on a payé au moyen de postes non publiés, qui étaient essentiellement en rapport avec la guerre, une somme qui n'a pas été inférieure à 5.000.000 de £.

» Les actionnaires n'ont été avertis de rien et on peut présumer qu'ils ont reçu leur dividende dans la pensée que tout allait bien dans la compagnie. On peut soutenir que les temps pouvaient changer et que, lorsque les ressources dont il s'agissait seraient arrivées à leur fin, d'autres pouvaient prendre leur place grâce à l'amélioration des conditions d'exploitation. Mais, d'autre part, si les actionnaires avaient été prévenus que la compagnie ne faisait pas de bénéfices, ils auraient pu prendre des mesures pour reconstituer et réorganiser les affaires sociales, pour réduire les dépenses, pour diminuer les services et pour procéder comme il est d'usage quand une société ne gagne pas d'argent.

· » Mais la situation véritable de la société ne fut jamais portée à la connaissance des actionnaires. Voilà qui suscite l'étonnement et l'on ne peut s'empêcher de se demander si ceux qui dirigent les grandes sociétés n'oublient pas, parfois, que les administrateurs d'une compagnie sont avant tout les mandataires et les hommes de confiance des actionnaires, et que, sous réserve des nécessités commerciales habituelles, ils leur doivent des informations complètes. La loi sur les sociétés a été récemment modifiée par le Company's Act de 1929. Pour la première fois, il est prescrit que le bilan et le compte de profits et pertes devront être envoyés chaque année aux actionnaires et que le bilan doit contenir un résumé des engagements et avoirs avec les indications nécessaires pour montrer le caractère général des engagements et les avoirs de la société.

» Cette disposition m'apparaît comme ne permettant plus les réserves non inscrites dans les bilans. Au moins ne peut-il y avoir de justification au maintien des réserves non révélées ou secrètes que si le fait qu'il y a des réserves de ce genre est spécifié clairement dans les rapports, de telle façon que les actionnaires puissent savoir qu'elles existent, et, s'ils le désirent, insister pour en connaître le montant et l'usage qui en est fait. »

Plus loin, le juge fait observer qu'en aucun cas le procédé des réserves secrètes ne peut être utilisé dans des conditions qui modifieraient complètement l'opinion qu'on doit se former de l'état des affaires de la société : « Même si vous admettez, comme la pratique l'admet, qu'un conseil peut consacrer des avoirs à constituer des réserves cachées et qu'il puisse s'en servir pendant un temps, sans en avertir les actionnaires, il arrive néanmoins un moment où les intérêts vitaux de la société sont à ce point engagés que c'est un manquement caractérisé aux obligations du conseil de ne pas dire alors la vérité. »

Le juge signale également qu'un des inconvénients du système des réserves cachées est de permettre aux administrateurs de couvrir des fautes, des négligences et de mauvaises opérations, sans avoir à rendre aucun compte.

En dehors de ces questions de droit, le jury a eu naturellement à se prononcer sur l'intention frauduleuse des défendeurs.

Au point de vue moral, il est juste d'ajouter que l'importance des réserves secrètes provenait en partie de ce que le montant de la somme due pour bénéfices de guerre au fisc anglais était encore en suspens. C'est par la libération de sommes importantes, provisoirement réservées dans ce but, que l'on avait pu faire face aux payements de dividendes. Ce qui a amené les prévenus à soutenir qu'ils n'avaient pas disposé de réserves cachées au sens propre du mot, mais avaient réparti des avoirs devenus disponibles au cours des années où ce droit de disposition avait été acquis à la suite de la décision fiscale. Finalement, les deux accusés ont été acquittés du chef de la prévention de faux bilans et de distribution incorrecte du dividende. Par contre, l'un d'eux a été condamné pour un prospectus relatif à une nouvelle émission d'obligations. Ce document déclarait que l'excédent favorable moyen annuel (« Average annual available balance ») des dix derniers exercices était suffisant pour payer cinq fois l'intérêt de la nouvelle émission.

Or, s'il était vrai qu'en additionnant le total des dix exercices et en divisant par 10, on arrivait au résultat indiqué, la situation devait apparaître comme tout à fait différente si l'on examinait année par année les profits. Il apparaissait alors que dans les dernières années la société n'avait réalisé aucun bénéfice, et qu'on avait payé les dividendes grâce aux réserves. Cette distinction n'était pas indifférente aux preneurs d'obligations.

Nous n'avons naturellement pas à examiner ici la question de responsabilité criminelle en elle-même.

Mais les problèmes juridiques soulevés méritaient d'être soulignés. Bien qu'il y ait entre la législation anglaise et la législation belge des différences appréciables, le devoir de sincérité dans les prospectus, rapports, bilans et comptes de profits et pertes, est à la base de l'une comme de l'autre. Les formules et procédés qui, tout en étant techniquement exacts, sont trop économes de vérité, peuvent devenir singulièrement dangereux surtout lorsque des événements défavorables en mettent les conséquences dommageables en éclatante lumière.

La politique de réserves substantielles, même cachées, est sage. Encore ne doit-elle jamais donner une impression fausse sur la situation de la société. Il est légitime de l'employer pour consolider et renforcer l'équipement et les ressources de l'entreprise; il est dangereux de s'en servir pour donner les apparences d'années bénéficiaires à une série d'exercices en perte. Même quand, occasionnellement, on recourt dans ce dernier but à des bénéfices réservés, il convient au moins que le rapport en fasse mention.

La baisse de la laine. — Du rapport d'une des grandes sociétés anglaises pratiquant l'élevage du mouton et l'industrie de la laine en Australie, il résulte que, pour une quantité approximativement égale de balles de laine, la compagnie a touché comme prix de vente:

en	1928	. :					£	346.729
en	1929	٠.	•	• .			£	204.568
en	1930						£	131.337

Le prix payé pour la livre de laine au cours du dernier exercice 1930 est le plus bas qui ait jamais été obtenu.

Le rapport fait ressortir néanmoins qu'à la Conférence tenue récemment à Melbourne par tous les producteurs de laine de l'Empire britannique, toutes les mesures d'intervention artificielle suggérées pour combattre cette baisse extraordinaire des prix ont été écartées.

Loi prorogeant, pour une nouvelle période de cinq ans, la loi autorisant le gouvernement à garantir la bonne fin des ventes de marchandises belges à l'étranger. — Le Moniteur Belge du 6 août publie le texte ci-après :

Article premier. — La loi du 7 août 1921, prorogée et modifiée par les lois du 9 août 1926 et du 5 mai 1929, autorisant le gouvernement à garantir, jusqu'à concurrence de 600 millions de francs, la bonne fin de ventes de marchandises belges ou de la colonie à l'étranger, est prorogée pour une nouvelle période de cinq ans qui prendra fin le 20 août 1936.

Article 2. — L'alinéa 2 de l'article 4 de la loi du 7 août 1921, prorogée par la loi du 9 août 1926, est remplacé par le texte suivant :

« La durée maximum du crédit consenti pour les opérations de vente à des particuliers est de trois ans. Lorsqu'il s'agit de ventes à des gouvernements étrangers ou à des sociétés assurant un service public dans les Etats étrangers, cette durée sera fixée par le Roi dans chaque cas particulier, sans toutefois dépasser douze ans. »

#### Les mouvements de population et la crise au Congo.

Des détails précis sur un grand centre congolais permettent de suivre l'évolution économique sous l'action de la crise actuelle.

La population européenne du district urbain de Léopoldville s'élevait, au 31 décembre 1930, à 2764 habitants contre 2766 au 31 décembre 1929. Cette population se décomposait comme suit :

2.	Commerçants, colons, professionnels,	
	agents de firmes industrielles, com-	
	merciales et employés agricoles, etc. 1,351	

1. Fonctionnaires et agents de l'Etat ...

3. Missionnaires catholiques	79
4. Missionnaires protestants	16
5. Femmes	736
6. Enfants	225

2.674 habitants

357

On estime que, depuis cette époque, la population de la catégorie 2 a diminué d'une centaine d'unités.

La population indigène du district urbain s'élevait à 36,767 habitants au 31 décembre 1930, contre respectivement 43.322 habitants et 38.462 habitants à fin 1929 et fin 1928.

Elle comprenait au 31 décembre 1930, comparativement au 31 décembre 1929 :

	1929	. 1930
Hommes	30.481 9.333 3.508	23.983 8.611 4.173
	43.322 habitants	36.767 habitants

Depuis fin décembre 1930, la population indigène a probablement encore diminué d'environ 4.000 habitants.

La main-d'œuvre employée au 31 décembre 1930 par rapport au 31 décembre 1929 se répartit comme suit :

·		1929			1930		
	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	
Entreprises industrielles Entreprises commerciales Entreprises agricoles	19.000 8.000 250		150 100 —	15.042 5.386 150		348 71 150	
	27.250	20	250	20.578	-	569	
Employés	:	27.520 450		<del></del>	21.147 480		

Cette réduction du nombre des salariés ne laisse pas d'avoir une grosse répercussion sur la capacité de consommation de la population indigène. Cette capacité est encore réduite dans une notable proportion par la diminution générale des salaires qui est de l'ordre de 20 p. c. pour la main-d'œuvre non qualifiée et 50 p. c. pour la main-d'œuvre qualifiée.

Le salaire moyen pour la main-d'œuvre non qualifiée est tombé de 8 à 6 francs; pour la main-d'œuvre qualifiée, de 20/30 francs à 10/15 francs. Des salaires journaliers, pour main-d'œuvre très spécialisée, de plus de 30 francs qui étaient courants (ils atteignaient parfois 100 francs par jour) sont devenus exceptionnels.

Ces quelques chiffres expliquent le ralentissement du commerce local en général, et surtout du commerce avec les indigènes.

La mouture obligatoire dans le Luxembourg. — En juin 1930, le Grand-Duché de Luxembourg a introduit l'obligation d'ajouter un certain pourcentage de blé grand-ducal aux farines employées pour la panification.

Le tableau suivant renseigne les diverses modifications apportées au pourcentage de mouture du blé national :

	Froment	Seigle
8 février 1930 28 mars 1° septembre 1° - octobre 1° fécembre 1° janvier 1931 1° juillet	10 % 10 % 5 % 10 % 15 % 20 %	5 % 10 % 10 % 10 % 10 % 10 %

Les conséquences de la mesure prise ne sont pas fait attendre.

Le froment indigène monta de 160 francs à 190 francs, le seigle de 100 à 140 francs.

Ce n'est pas tout.

Du fait qu'or accordait à un produit, abandonné par le consommateur, le bénéfice d'une obligation légale d'emploi, on doubla les quantités drainées vers le marché privilégié. Le paysan, en effet, qui avait consommé jusqu'ici la principale partie de sa récolte, soit dans son ménage, soit pour l'élevage, soit pour la distillation d'alcool, apprit vite qu'il était plus avantageux de remplacer son propre produit par le blé belge ou exotique et d'aller réclamer le bénéfice de l'obligation et le prix correspondant pour l'intégralité ou une quotité aussi forte que possible de la production indigène.

Enfin, le prix du pain donna lieu à des mécomptes. On avait compté sur une augmentation de fr. 0.15 par livre. Elle se révéla en moyenne de fr. 0.30.

D'autres résultats regrettables sont à craindre, comme dans toutes les interventions artificielles de même genre.

Le chômage en France. — D'après une étude intéressante publiée dans l'*Economist* (1) le nombre des chômeurs en France, si les calculs étaient établis sur les mêmes bases qu'en Angleterre, serait de :

chômeurs totaux (par suite de la crise) 630.000 chômeurs partiels . . . . . . . . . . . . . 284.000

914.000

Un autre calcul donnerait en tout : chômeurs totaux et chômeurs partiels, 1.330.000.

On sait qu'il n'y a pas en France d'assurance générale obligatoire contre le chômage. Des données tout à fait précises n'existent donc pas, mais il semble résulter de ces chiffres que le poids de la crise se fait sentir en France plus qu'on ne le suppose généralement à l'étranger.

Encore faut-il probablement tenir compte de ce que dans les chiffres ci-dessus on n'a compris ni l'agriculture, ni le service domestique.

<sup>(1) 8</sup> août 1931.

#### **BOURSE DE BRUXELLES**

#### MARCHE DES CHANGES

Dans notre dernière revue, nous avons mentionné que l'amélioration du cours de la livre sterling n'avait pas été aussi importante que l'on pouvait l'espérer à la suite de l'accord intervenu entre Londres d'une part, Paris et New-York d'autre part.

Depuis lors, la monnaie anglaise s'est raffermie grâce sans doute à une meilleure coopération de ces trois places; à Paris, le sterling s'est maintenu entre 123,945 et 123,955; New-York, de son côté, a traité cette devise à des cours restant pour ainsi dire immuables pendant la journée et l'a ramenée ainsi progressivement de 4,8553 à 4,85925.

A Bruxelles, les cotations de la livre ont été plus variées, étant influencées au moment du marché officiel, par la position de la place; quoique les montants traités n'aient pas été, en général, très importants, les demandes ont, certains jours, poussé le cours jusque 34,8825; mais pendant les dernières séances, il a été ramené à 34,8525, la tendance restant plutôt faible.

Le dollar, après quelques jours de fermeté qui l'avaient fait progresser de 7,18 à 7,1815, n'a pu se maintenir et, après quelques fluctuations, il s'est traité en clôture à 7,1730.

Le franc français est nettement en régression: après avoir atteint 28,1360 au plus haut, nous le retrouvons à 28,1175. Le florin a suivi la même tendance de 289,43 il revient à 289,39. Le cours du franc suisse a subi également un recul constant; de 140 il passe à 139,52. La lire italienne, demandée certains jours aux environs de 37,56, n'a pu maintenir cette fermeté et se replie à 37,53.

La devise espagnole, influencée par les variations sur le marché de Londres où elle est passée de 56,85 pesetas par livre sterling à 54,80 pour clôturer à 55,07, progresse sur notre place de 61,20 à 63,75.

En présence des mesures limitatives imposées par le Reich pour la disposition des avoirs en cette devise, le marché officiel des changes ne traite toujours pas le reichsmark. Cependant, dès la ratification des décisions prises cette semaine par les experts à Bâle, le marché pourra envisager la reprise de la cotation de la devise allemande.

En ce qui concerne le marché des devises à terme, aucun revirement ne s'est produit dans la tendance. Le marché est resté vendeur de Londres avec une perte de 0,036 à 0,13 de belga pour 3 mois. Pour obtenir du franc français à terme, il a fallu payer en moyenne une prime de 0,005 de belga pour le « un mois » et 0,04 pour le « trois mois ».

L'escompte privé reste aux environs de 2 7/16 p. c., le taux de l'argent au jour le jour s'est encore effrité et se tient entre 3/4 et 1 p. c.

22 août 1931.

#### MARCHE DES TITRES

#### Comptant.

En dehors du compartiment des rentes qui garde toujours sa grande fermeté, et où est venu s'inscrire l'Emprunt Intérieur 5 p. c. 1931, largement traité à 96 p. c., le marché reste plongé dans le même marasme, et les cours qu'il accuse au 18 août sont, sauf de très rares exceptions, en nouvelle et sensible régression par rapport aux cotations du 3 août.

Nous citerons:

Aux rentes: 3 p. c. Dette Belge 2° série, 75,25-75; 5 p. c. Dette Belge 1925, 95,10-95; 6 p. c. Consolide 1921, 102,90-103; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 220-218,25; 5 p. c. Dommages de Guerre 1922 se répète à 263,75; 5 p. c. Dommages de Guerre 1923, 555,25-555.

Aux assurances et banques: Assurances Générales sur la Vie, 5825-5925; Banque de Bruxelles, 710-735; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 4050-4400; part de réserve Société Générale de Belgique, 5250-5550.

Aux entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières: part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 19525-21225; action de capital Hypothécaire Belge-Américaine, 6600-6800; action de capital Madrid Palace Hôtel, 975-1250.

Aux chemins de fer et canaux : action de dividende Braine-le-Comte à Gand, 4550-4575; Société Nationale des Chemins de fer Belges, 559-543; part de fondateur Congo, 6750-8275; action privilégiée 6 p. c. Katanga, 1020-1030.

Aux tramways, chemins de fer économiques et vicinaux: 20° part de fondateur Buenos-Ayres, 840-935; part sociale le Caire, 690-720; action de dividende Gand, 690-744; 100° part de fondateur Rosario, 750-805.

Aux tramways et électricité (Trusts): part sociale Bangkok, 895-915; part de fondateur Electricité du Littoral, 2650-2800; action de capital Electrobel, 2610-2800; part de fondateur Electrorail, 4650-4760; Traction et Electricité, 1925-2035; action ordinaire Sofina, 13100-13900.

Aux entreprises de gaz et d'électricité: 10° part de fondateur Electricité du Bassin de Charleroi, 6200-6325; part de fondateur Electricité de la Dendre, 3860-3900; 10° part de fondateur Electricité de l'Est de la Belgique, 7450-7525; 100° part de fondateur Intercommunale Belge d'Electricité, 3025-3290; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 10925-11000.

Aux industries métallurgiques: Angleur-Athus, 435-450; Armes de Guerre, 517.50-565; action de capital Fabrique de Fer de Charleroi, 1060-1205; Forges de Clabecq, 18025-19000; Cockerill, 1305-1335; Espérance-Longdoz, 2800-3000; Ougrée-Marihaye (coupon n° 39 de 56 fr. détaché), 2370-2375; Forges de la Providence, 7750-8175; Sambre-et-Moselle, 2900-3040.

Aux charbonnages: Aiseau-Presle, 3550-3500; Bonne-Espérance et Batterie, 2165-2100; Gouffre, 14425-14800;

Hornu et Wasmes, 3750-4210; Mariemont et Bascoup, 4175-4500; Nord de Gilly, 11000-11500; Wérister, 5000-5300.

Aux zincs, plombs et mines: 1/5° action privilégiée Nouvelle-Montagne, 265-272,50; part sociale Overpelt-Lommel et Corphalie, 550-655; part sociale Métallurgique de Prayon, 1000-1065; 10° action Vieille-Montagne, 1935-2075.

Aux glaceries: Auvelais, 11025-11525; Moustier-sur-Sambre, 11100-11850; Saint-Roch, 22100-22400.

Aux verreries: Val Saint-Lambert, 1025-1175.

Aux industries de la construction: action ordinaire Cannon Brand, 1075-1100; action ordinaire Ciments de Visé, 1775-1730; part de fondateur Merbes-Sprimont, 3450-3600.

Aux industries textiles et soieries : action de dividende Etablissements Américains Gratry, 2950-3050; La Lainière à Verviers, 1485-1525; Linière La Lys, 10325-10925; Tresses et Lacets Torley, 1830-1975.

Aux produits chimiques: Auvelais, 1075-1175; part de fondateur Industries Chimiques, 1870-1995; Laeken, 3275-3325; action de capital Sidac, 4135-4225.

Aux valeurs coloniales: part de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands Lacs, 3925-4025; action de dividende Brasseries de Léopoldville, 1900-1865; action de capital Ciments du Katanga, 4500-4710; action privilégiée Katanga, 40550-42500; action ordinaire idem, 34200-37500; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 3380-3560.

Aux alimentation: action de capital Cie Industrielle Sud-Américaine, 5025-5360; action de jouissance Moulins des Trois Fontaines, 5175-5125.

Aux brasseries: Brasseries d'Ixelles, 3990-3950; Brasseries de Koekelberg, 1845-1775.

Aux industries diverses: 9° action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 4575-4620; Englebert, 3250-3300; part de fondateur Grands Magasins de l'Innovation, 3125-3625; action ordinaire Wagons-Lits, 227,50-267,50.

Aux papeteries: action de dividende Anversoises, 902,50-1000; action ordinaire Delcroix, 1265-1305; part sociale Papeteries de Saventhem, 1260-1320.

Aux pétroles : action de dividende Nafta, 740-780; Petrofina, 640-650.

Aux sucreries: part sociale Sucreries et Raffineries de Pontelongo, 1700-1740; action de capital Sucreries et Raffineries en Roumanie, 1650-1800.

Aux actions étrangères: Brazilian Traction, 651-702,50; action ordinaire Hydro-Electric Securities, 660-700; Chade, 8600-9250; Aciéries de Longwy, 1037,50-1095; part de fondateur Chemins de fer Economiques du Nord, 3075-3190; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 17225-17850; part bénéficiaire Electricité de Paris, 23025-23250; part de fondateur Exploitations Indes Orientales, 6400-6800; action de capital Huileries de Deli, 2060-2100; action ordinaire Royal Dutch, 28000-30000; Arbed, 3510-3710.

#### Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 2980-3020; Barcelona Traction, 395-427,50; Brazilian Traction, 652,50-702,50; action de capital Buenos-Ayres, 132,50-152,50; action de dividende idem, 118,75-131,25; Héliopolis, 1760-1920; Pétrofina, 635-657,50; action privilégiée Sidro, 555-622,50; Tanganyika, 167,50-181; action de capital Transports Electricité et Gaz, 582,50-680; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 3405-3540; action ordinaire Wagons-Lits, 230-253,75.

### **STATISTIQUES**

#### MARCHE DE L'ARGENT A BRUXELLES.

1. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

•	Taux o	fficiels (B. N.	de B.)	Taux (hors	banque)	Taux du « c	all money »
DATES	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en com-	marché
a) La dernière quinzaine :					. !		
6 août 1931	2,50 2,50 2,50 2,50 2,50 2,50 2,50 2,50	3,— 3,— 3,— 3,— 3,— 3,— 3,— 3,— 3,— 3,—	3,50 3,50 3,50 3,50 3,50 3,50 3,50 3,50	2,375 2,375 2,375 2,375 2,375 2,375 2,4375 2,4375 2,4375 2,4375 2,4375	3,-	1,375 1,25 1,— 1,— 1,— 1,— 1,— 1,— 0,75 0,75	1,375 1,25 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1,-
b) Les derniers mois (1): 1929	4,35 2,95	4,85 3,45	5,85 4,12	4,3018 2,7807	5,1545 3,1910	2,8324 1,6421	2,8473 1,5903
1930 Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre 1931 Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet	3,— 3,— 3,— 2,50 2,50 2,50 2,50 2,50 2,50 2,50 2,50	3,50 3,50 3,50 3,- 3,- 3,- 3,- 3,- 3,- 3,- 3,- 3,- 3,-	4,— 4,— 4,— 3,50 3,50 3,50 3,50 3,50 3,50 3,50 3,50	2,870 2,777 2,7825 2,4375 2,3918 2,2662 2,0450 2,3425 2,375 2,3125 2,25 2,1956 2,125 2,145	3,071 2,917 2,9375 2,625 2,60 2,4844 2,2500 2,6363 2,741 2,5521 2,50 2,50 2,4432 2,375 2,375	1,692 1,608 1,550 1,073 0,835 0,968 1,— 1,394 1,091 1,078 1,034 0,776 0,793 0,942 1,156	1,745 1,641 1,605 1,073 0,899 1,009 1,045 1,572 1,144 1,078 1,043 0,781 0,913 0,966 1,275

Taux des reports (Caisse Générale de Reports) au 20 Août 1931 sur les valeurs au comptant .. 5,— % sur les valeurs à terme ...... 4,50 %

II. — Taux des dépôts en banque au 20 août 1931.

DANGHER	Compte	Compte	Compte	Compte de dépôts à :								
BANQUES	a. vue	de quinzaine	préavis de 15 jours	1 mois	3 mois	6 mois	l an	2 ans.	3 ans	5 ans		
Société Générale	1,- 1,- 1,- 1,-	2,— 2,— 2,01 2,—	2,— — — —	2,10 2,10 - 2,10 -	2,20 2,20 2,20 2,20 2,20	2,20 2,20 2,20 2,20 2,20 2,75		2,20	3,25			

Taux des dépôts sur livrets à la Caisse d'Epargne sous la garantie de l'Etat : 3 p. c. jusqu'à 20.000 francs; 2 p. c. pour le surplus.

<sup>(1)</sup> Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux officiels à la fin de chaque mois ou des moyennes mensuelles en ce qui concerne les taux « hors banque » et les taux du « call money ».

#### MARCHE DES CHANGES.

#### I. - Cours quotidiens des changes à Bruxelles.

DATES 1931	LONDRES 1 £ = 35 belgas	Paris 100 fr. = 28,1773 b.	NEW-YORK (câble) 1 \$ = 7,19193 b.	Амятеврам 100 fl. = 289,086 b.	GENEVE 100 fr. = 138,77 b.	Madrid 100 P. = 138,77 b.		Sтоскногм 100 сг. = 192,736 b.	Osn.o 100 or. = 192,736 b.	Сорчинадие 100 сг. = 192,736 b.	Pradur 10∪ Kè = 21,3086 b.	Montréal 1 \$ = 7,19193 b.	BERLIN 100 M. = 171,321 b.	VIENNE 100 sch. = 101,20 b.	VARSOVIE 100 zl. = 80,68 b.	BUDAPEST 100 pengö = 125.79 b.	LETTONIE 100 Lat = 138,7702 b
6-8		28,12 28,117		289,25			, ·	, ,	191,60 191,65	191,725	1 '	7,147 7,1475		101,— 100,925			138,25 138,30
10-8		28,1305	-	1 .	-				1 1		21,2675	1 '		100,85	1 ′		138,30
11-8	-							192,025	1 ′	191,96	1 1	7,145		100,80	1 '	1 1	138,35
12-8							37,5625	1 1			21,2775	1	_	101,05			138;35
13-8				289,39 289,31					192,025 191,90		21,2775	7,1455 7,1425		101,025 100,95	80,50		139,— 138,50
17-8		1 '		289,44		,	) '		191,875		1 .	7,1425	_	1 .	80,45		138,40
18-8	,			1 ' 1		•	37,5525		191,95	1 ' ' '	21,27	7,145			30,30		138,45
19-8							37,5475	1 1	191,80		21,27	7,145		100,75			138,60
20-8	34,855	[23, 1195]	7,1755	289,30	139,63	63,90	37,53375	192,	191,80	191,85	21,27	7,1425		100,65	80,35		138,50

#### II. — Moyennes annuelles et mensuelles des changes à Bruxelles.

	Londres	Paris	New- York (câble)	Amster- dam	Genève	Madrid	Italie	Stock- holm	Berlin	Vienne
1929 1930	34 902 34,844	28,142 28,126	7,1859 7,1662	288,59 288,25	138,55° 138,89	105,48 83,72	37,612 37,534	192,50 192,46	171,09 170,95	101,03 101,03
Juin Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet	34,821 34,819 34,808 34,829 34,854 34,843 34,829 34,770 34,819 34,846 34,881 34,948 34,956 34,934 34,818	28,102 28,121 28,142 28,130 28,158 28,134 28,163 28,121 28,112 28,110 28,119 28,109 28,119 28,096	7,1647 7,1658 7,1537 7,1507 7,1688 7,1708 7,1716 7,1592 7,1721 7,1717 7,1795 7,1911 7,1865 7,1805 7,1677	288,18 288,06 287,83 288,10 288,81 288,98 288,58 288,50 288,54 287,89 287,89 287,82 288,69 288,76 288,96 288,65	138,69 138,80 138,98 139,04 139,14 139,26 139,03 138,87 138,85 138,39 138,16 138,50 138,60 139,29 139,22	87,66 84,36 82,39 77,83 76,84 74,16 80,81 77,28 74,73 73,17 77,05 74,87 71,82 69,26 66,87	37,562 37,540 37,477 37,458 37,543 37,546 37,535 37,501 37,547 37,612 37,658 37,627 37,658 37,627 37,591	192,28 192,42 192,33 192,30 192,64 192,56 192,42 192,09 191,96 192,01 192,28 192,59 192,66 192,47 191,88	170,98 170,74 170,83 170,70 170,70 170,91 170,50 170,51 170,50 171,25 171,08 170,43 170,05	100,99 101,08 101,06 101,21 101,15 100,99 100,83 100,80 100,81 100,87 101,11 101,03 100,80 100,35

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)

DATES	POUR	. I £	POUR 100	) fr. fr.	POUR	1 \$	POUR 10	0 florins
DATES	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
A 1 mois: 6 août 1931	D 0,054  D 0,056	D 0,024 D 0,026 D 0,032 D 0,036 D 0,040 D 0,044 D 0,046 — D 0,052 D 0,054	R 0,006 R 0,006 R 0,006 R 0,006 R 0,006 D 0,004	R 0,006 R 0,014 R 0,008 R 0,006 pair	R 0,003  R 0,003  pair pair pair pair	R 0,006  R 0,004 pair pair pair pair pair pair	pair R 0,05 R 0,05 pair pair pair pair pair pair pair pair	R 0,10
A 5 mois: 6 août 1931 7	D 0,100 D 0,126	D 0,036 D 0,046 D 0,056 D 0,064 D 0,068 D 0,074 D 0,080 D 0,105 D 0,114 D 0,130	R 0,036 R 0,032 R 0,034 R 0,036	R 0,040 R 0,044 R 0,034 R 0,034 R 0,034 R 0,014	R 0,002 R 0,001 pair pair	R 0,020 R 0,016 R 0,015 R 0,010 R 0,008 R 0,008 R 0,009 pair — — —	pair R 0,15 R 0,10 pair R 0,05 pair — pair pair pair pair pair pair pair	R 0,20

#### MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

(En millions de francs.)

PÉR10DES	Nombre de comptes à la fin	Avoir journalier moyen	Créi	PITS	Déb		Mouve- ment	Pourcentage des opérations sans
	de la période	des titulaires	Versements	Virements	Chèques et divers	Virements	général	emploi de numéraire
1929 Moyenne mensue 1930 Moyenne mensue			4.082 4.127	$9.779 \\ 9.820$	4.051 4.114	9.785 9.827	27.698 27.889	87,1 87,1
1930 Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre 1931 Janvier Fóvrier Mars Avril Mai Juin	. 261.363 . 262.976 . 264.428 . 266.150 . 268.314 . 270.218 . 274.438 . 277.020 . 279.270 . 281.129 . 282.578	2.021 2.007 1.942 1.994 2.106 2.151 2.225 2.185 2.163 2.106 2.233 2.204	4.406 3.870 4.446 3.882 3.805 4.401 3.617 4.204 4.238 3.560 3.857 4.044 3.687 3.719	10.600 9.328 10.251 9.074 9.058 10.125 8.799 10.024 9.537 8.674 9.103 9.400 8.923 9.167	4.411 3.913 4.413 3.881 3.791 4.269 3.690 4.116 4.190 3.661 3.761 4.007 3.716 3.793	10.615 9.338 10.255 9.074 9.058 10.111 8.788 10.032 9.548 8.689 9.120 9.416 8.935 9.174	30.032 26.449 29.366 25.912 25.713 28.906 24.894 28.376 27.513 24.584 25.841 26.867 25.260 25.853	87,5 87,3 87,0 86,9 86,9 86,6 86,7 87,2 86,0 87,0 87,1 86,5 87,2 87,2

<sup>(\*)</sup> Au 31 décembre.

# RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.

•		Nombre des		_	MONTANT DES				
- PÉRIODES	Effets présentés	Effets impayés	% .	Effets présentés	Effets impayés	%			
				(en milliers	de francs)				
nnée 1929	1.509.718	85.168	5,64	12.664.998	263.518	2,08			
nnée 1930	1.603.302	109.081	6,80	10.507.875	366.552	3,49			
930 Mai	150.087	9.195	6,13	1.016.770	31.283	3,08			
Juin	148.124	9.433	6,37	949.244	32.105	3,38			
Juillet	136.015	9.425	6,93	780.733	34.496	4,42			
Août	130.201	8.928	6,86	723.589	35.452	4,90			
Septembre	119.320	8.559	7,17	665.636	27.577	4,14			
Octobre	122.661	8.250	6,73	645.348	21.564	3,34			
Novembre	124.389	8.472	6,81	587.287	21.758	3,70			
Décembre	121.071	9.641	7,96	641.629	28.158	4,39			
931 Janvier	121.773	10.291	8,45	759.515	27.578	3,63			
Février	106.209	9.341	8,79	586.093	25.970	4,43			
Mars	108.725	8.644	7,95	667.158	25.657	3,88			
Avril	118.471	8.238	6,95	519.347	22.872	4,40			
Mai	119.462	8.718	7,30	503.905	22.786	4,52			
Juin	119.981	9.104	7,59	524.474	22.825	4,3			
Juillet	121.034	9.313	7,69	523.221	21.419	4,09			

# DECLARATIONS DE FAILLITE ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE PUBLIEES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.

PÉRIODES		Nombre de faill	ites	Nombre de concordats homologués			
(13 semaines)	1929	1930	1931	1929	1930	1931	
Première période Deuxième période Troisième période Quatrième période.	105 105 95 139	138 144 137 156	222 174	34 22 23 23	39 39 46 71	79 48	

#### ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

		۰	CHAMBRE	S DE COMP	ENSATION			CAISSE DE LIQUIDATIO DE LA BOURSE DE BRUXE							
			SLLES ET PRO	VINCE	Brux	Bruxelles		Comptant				Comptant			
	PÉRIODES	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de partici- pants à la fin de la période	Montant des liquidations (en millions de francs)	Montant des liquidations (en millions de francs)					
	oyenne mensuelle	38 (*) 38 (*)	409 394	40.293 37.834	181 174	27.068 25.765	20 20	250 (*) 250 (*)	1.263 634	304 157					
Ju Ju Ju Ad See Oo No Do I 1931 Ja Fe M Ad M Ju	ai	38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38	416 382 404 362 377 400 360 399 376 343 366 360 355 379 374	41.909 36.003 38.549 34.954 38.114 42.069 34.110 35.941 33.067 29.636 35.577 32.311 33.565 34.131 37.360	182 166 178 159 169 178 157 179 169 156 165 159 155 167	28.836 24.698 26.392 23.928 25.958 29.324 23.170 24.435 22.496 20.568 25.450 22.374 24.420 26.370	19 20 20 18 22 23 18 21 20 19 22 20 17 22 21	250 250 250 250 250 250 250 250 250 250	735 524 493 480 541 524 482 412 415 701 587 424 377 511 617	221 161 122 167 127 153 106 120 101 118 134 124 94 92					

<sup>(1)</sup> Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois. (\*) Au 31 décembre.

#### ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES. A. — Recettes et dépenses d'exploitation (en millions de francs).

		Reci	ETTES				F
PÉRIODES	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble	Dépenses	Ехое́рент	CORFFICIENT D'EXPLOITATION
1929 Moyenne mensuelle	72,1 81,2	216,8 206,9	6,7 5,9	295,6 294,0	255,6 267,3	40,0 26,7	86,46 90,93
1930 Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre 1931 Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet (chiffres provisoires)	77,8 88,4 103,4 117,7 102,7 79,7 67,0 65,7 67,0 57,4 65,6 71,3 77,0 73,8 86,0	227,5 198,5 199,6 193,4 202,8 215,9 195,9 191,2 181,0 168,4 198,4 187,9 176,0 184,8 184,7	5,6 5,4 6,7 6,5 5,5 5,3 6,0 4,6 5,7 4,1	310,9 292,4 309,3 316,9 311,1 301,1 268,3 263,0 255,0 230,4 269,0 263,9 257,6 263,7 275,4	271,1 258,6 271,8 266,6 262,2 263,5 251,7 270,8 260,3 252,8 264,8 255,5 250,6 250,8 256,5	39,8 33,8 37,5 50,3 48,9 37,6 16,6 -7,8 -5,3 -22,4 4,2 8,4 7,0 12,9 18,9	87,18 88,45 87,89 84,14 84,29 87,49 93,84 102,98 102,07 109,73 98,44 96,82 97,20 95,09 93,14

### B. — Statistique du trafic. 1º Trafic général.

	Voyag	EURS			Максна	ndises		
PÉRIODES	bre .000)	km.	tales 00)	,	l'onnes-kn	n. (1 = 1.6	000.000)	
	Nombre $(1 = 1.00)$	Voyageurs-km. $(1 = 1.000.000)$	Tonnes totales $(1 = 1.000)$	Service intérieur	Service mixte	Service internat.	Transit	Total
1929 Moyenne mensuelle	19.841 19.645	540 542	7.359 6.633	252 221	58 42	275 232	114 100	699 595
1930 Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre 1931 Janvier Février Mars Avril Mai Juin	19.775 19.876 18.551 19.673 20.402 20.619 20.641 19.937 17.930 18.886 17.902 16.675 19.475 17.579 17.791	513 523 528 564 632 650 594 541 466 488 461 434 484 476 491	7.162 6.845 6.804 6.196 6.344 6.093 6.282 7.021 6.388 6.117 5.790 5.412 6.216 5.846 5.630 5.854	247 235 225 204 208 203 213 232 201 194 189 162 203 191 181	50 44 43 41 38 37 37 41 35 38 35 31 37 35 35	255 233 236 217 223 214 220 235 223 218 218 206 226 206 199	112 112 106 104 101 95 95 90 80 77 79 74 83 78 74	664 624 610 566 570 549 565 598 539 527 521 473 549 510 489 511

## 2°) Transports de charbons, produits métallurgiques et minerais.

			Nomb:	RE DE T	ONNES	(1 = 1)	1.000)	•	
PÉRIODES	. CI	narbons		Produits métallurg.			Minerais		
	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit
1929 Moyenne mensuelle	1.606 1.357	601 550	501 437	459 395	315 302	.31 32	116 95	453 391	105 84
1930 Mars. Avril Mai. Juin. Juillet Août. Septembre Octobre Novembre Décembre 1931 Janvier Février Mars Avril Mai	1.330 1.230 1.373 1.225 1.297 1.321 1.480 1.240 1.254 1.502 1.461 1.235 1.198	460 516 575 545 527 535 545 608 547 578 649 580 675 562 566	450 465 461 463 461 428 434 401 351 342 341 308 388 380 380	493 445 408 381 367 371 417 322 313 347 305 337 304	333 303 290 253 266 287 301 335 329 288 267 262 274 249 257	40 45 30 27 33 26 28 29 27 26 24 23 24 26 22	114 95 76 90 66 49 59 40 42 209 197 59 48 26	483 434 427 367 375 341 343 354 322 346 382 349 355 337 347	108 100 97 83 68 58 73 74 79 72 75 72 66 64

#### C. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

- a) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;
- b) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;
- c) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

Périodes	a	b	c	a + c
1929 Moyenne men-				
suelle	518.112	131.745	181.305	699.417
1930 Moyenne men-				
suelle	475.997	112.654	155.262	631.259
1930 Mai	483.722	113.089	164.274	647.996
Juin	442.896	102.433	147.081	589.977
Juillet	459.202	105.341	151.720	610.922
Août	443.510		162.177	605.687
Septembre	464.506	112.672	150.194	614.700
Octobre	506.927	120.674	152.446	659.373
Novembre	465.844	109.520	132.671	598.518
Décembre	461.945	119.118	135.402	597.347
1931 Janvier	423.647	122.212	128.434	552.081
Février	395.664	112.050	116.672	512.336
$\mathbf{Mars}\dots$	458.735	122.673	139.233	597.968
Avril	440.485	108.311	132.289	572.774
Mai	416.490	105.445	123.462	539.952
Juin	442.755	107.057	127.882	570.637
Juillet	446.242	111.259	126.125	572.367

TAUX D'ESCOMPTE
DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	Depuis le	P. c.
Allemagne	12 août 1931	10
Autriche	23 juillet 1931	10
Belgique	1 r août 1930	2,50
Bulgarie	3 juin 1931	8,50
Danemark	13 novembre 1930	3,50
Dantzig	11 août 1931	7
Espagne	8 uillet 1931	6,50
Esthonie	7 octobre 1930	7
États-Unis (Federal Res.	•	
Bank of New-York)	8 mai 1931	1,50
Finlande	25 oût 1930	6
France	3 janvier 1931	2
Grande-Bretagne	30 juillet 1931	4,50
Grèce	30 novembre 1928	9
Hollande	16 mai 1931	2
Hongrie	24 juillet 1931	9
Indes	6 août 1931	7
Italie	19 mai 1930	5.50
Japon	6 octobre 1930	5,11
Lettonie	1er octobre 1930	6
Lithuanie	31 mars 1930	6
Norvège	8 novembre 1930	4
Pologne	3 octobre 1930	7,50
Portugal	11 août 1931	7
Roumanie	1er avril 1931	8
Suède	30 juillet 1931	4
Suisse	22 janvier 1931	2
Tchécoslovaquie	5 août 1931	5
U. R. S. S.	ler avril 1923	8
Yougoslavie	20 juillet 1931	7,50
Torgonianto		',''

# COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Chiffres globaux.

		Ommes	gionaux.					
·	, Ім	PORTATION	s	Ex	PORTATION	s	Déf. (—) ou Exc. (+)	Rapport
PÉRIODES	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)	de la balance commerciale (millions de francs)	des exporta- tions aux importa- tions
1929 Moyenne mensuelle	3.746 3.499	2.959 2.587	790 739	2.148 1.979	2.655 2.195	1.236 1.109	$\begin{bmatrix} -304 \\ -392 \end{bmatrix}$	89,7 84,9
1930 Avril  Mai  Juin  Juillet  Août  Septembre  Octobre  Novembre  Décembre  1931 Janvier  Février  Mars  Avril  Mai  Juin	3.466 3.656 3.315 3.416 3.294 3.198 3.557 3.155 3.380 3.284 3.127 3.373 3.040 3.118 3.247	2.853 2.883 2.499 2.554 2.334 2.388 2.529 2.151 2.063 1.971 2.309 2.233 2.111 2.002	823 789 754 748 708 747 711 682 696 628 630 684 735 677 617	2.325 2.103 1.985 1.972 1.854 2.121 1.940 1.739 1.791 1.832 2.068 2.281 2.178 2.000 2.336	2.545 2.311 2.018 2.282 1.944 2.227 2.222 2.060 1.764 2.001 2.015 2.024 1.861 2.029	1.095 1.099 1.017 1.157 1.049 1.050 1.145 1.184 1.094 963 967 929 930 869	- 309 - 573 - 482 - 272 - 389 - 161 - 307 - 91 - 299 + 30 - 150 - 209 - 250 - 27	89,2 80,1 80,7 89,3 83,3 93,3 87,9 95,8 83,4 85,5 101,5 93,5 90,6 88,2 101,3

#### COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

#### Détail par catégories.

	Animaux	vivants	Objets d'ali et boi		Matières simplement	brutes ou t préparées	Produits	fabriqués	Or et arg ouvrés et d'or et o	monnaies	To	TAUX
	Quantités I .000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.
IMPORTATIONS:			·									
1929 L'année	14.493 31.669	88.522 217.048			40.180.424 37.029.511			9.603.891 9.348.623	6 8		44.954.189 41.985.685	35.510.747 31.041.317
1930 Avril  Mai  Juin  Juillet  Août  Septembre  Octobre  Novembre  Décembre  1931 Janvier  Février  Mars  Avril  Mai  Juin	2.131 2.899 2.549 2.248 2.490 3.016 3.546 2.207 3.024 2.765 2.217 3.215 3.348 3.532 3.352	13.846 22.079 17.783 15.761 18.448 21.876 .25.224 14.128 20.091 17.149 11.856 19.159 20.703 20.446 16.538	308.669 279.410 292.606 327.249 316.013 382.206 347.717 370.918 310.860 317.626 371.234 405.704 328.246	589.371 517.646 547.330 561.107	2.944.518 3.035.171 2.873.784 2.798.580 3.088.918 2.734.103 2.914.408 2.905.681 2.736.919 2.899.680 2.549.367 2.706.676	1.383.621 1.201.471 1.196.122 1.029.962 1.109.013 1.142.259 980.839 1.062.442 976.887 905.619 1.082.961 979.982	106.363 106.196 88.816 85.728 90.604 80.275 82.691 70.929 91.627 64.672 70.469 99.007 81.473 79.661 73.681	899.025 880.612 753.002 784.123 716.467 694.773 734.674 620.981 675.427 574.558 585.213 680.387 705.226 626.332 806.905	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	11.723 7.711 9.270 10.791 7.564 9.260 8.370 11.273 10.638 8.584 13.153 15.717 11.004 13.936 12.750	3.655.778 3.315.294 3.415.753 3.294.127 3.197.885 3.557.362 3.154.956 3.379.978 3.283.978 3.127.232 3.373.136 3.039.892 3.118.115	2.853.483 2.883.394 2.499.172 2.554.127 2.333.548 2.387.997 2.528.587 2.150.906 2.351.261 2.063.033 1.971.074 2.308.772 2.233.098 2.110.512 2.002.380
EXPORTATIONS .												
1929 L'année	14.356 17.188	141.550 152.646	870.449 718.930		17.944.762 16.839.598			18.883.538 15.995.266	146 112		25.778.006 23.747.091	31.865.430 26.340.409
1930 Avril  Mai  Juin  Juillet  Août  Septembre  Octobre  Novembre  Décembre  1931 Janvier  Février  Mars  Avril  Mai  Juin	1.434 1.547 1.558 1.941 1.339 1.753 1.781 1.403 1.082 1.079 1.522 1.887 2.183 3.097 3.948	12.597 14.296 13.700 17.717 11.362 15.643 15.172 11.914 8.928 9.368 12.380 15.091 22.554 30.215 33.046		137.792 168.391 174.260 140.767 165.886 156.543 165.160 169.082 172.336 194.456 162.201 146.447 140.739	1.426.815 1.353.499 1.351.233 1.541.949 1.365.967 1.183.857 1.256.941 1.319.948 1.485.947 1.714.946 1.575.995	773.640 754.628 691.466 734.167 613.323 689.632 692.436 613.888 550.792 531.145 653.061 778.625 646.704 584.277 603.693	533.819 488.789 524.392 461.161 525.056 520.424 488.269 476.525 436.520 497.433 497.274 531.278 486.775	1.141.854 1.350.125 1.175.188 1.352.393 1.354.386 1.223.630 1.227.173 1.043.007 1.134.717 1.196.163	6 3 3 9 5 5 5 6 13 6 6 8 9 7	6.384 7.003 4.478	2.102.763 1.984.822 1.972.265 1.853.732 2.120.927 1.940.425 1.739.315 1.790.937	2.544.769 2.310.774 2.017.505 2.282.192 1.944.049 2.227.060 2.221.634 2.059.646 1.960.058 1.764.179 2.000.927 2.158.464 2.023.752 1.860.546 2.029.365

#### RENDEMENT DES SOCIETES ANONYMES BELGES

#### I. — Classement par genre d'industrie.

Dividendes et coupons d'obligations payés.

JUIN 1931.

	Capital	l word		P	lésultats net			Bénéfice distribué	Dette	Coupons d'obligat.
	Capsus	VOISO	Bénéfic	e total	Perte	to <b>tale</b>	Solde	aux actionn.	obligataire	payés en juin
RUBRIQUES	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre do sociétés	Montant en milliers de francs	Montant en milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs
Banques	6	35.611	6	4.366	_		. 4.366	1.878	35.552	1.951
Assurances	22	27.783	20	6.338	2	1.803	4.535	2.616	_	
Opérations financières	58	1.059.624	43	71.002	15	3.182	67.820	32,128	90.689	3.234
Exportations, importations	15	20.812	10	1.768	5	2.524	-756	576	-	
Commerce de fer et métaux	1	20	. 1	18		_	18	16		_
Comm.d'habillem.et d'ameublem.	13	56.850	11	9.567	2	2.060	7.507	6.067	7,500	450
Commerce de prod. alimentaires.	12	10.723	10	1.785	2	2.178	393	568	_	_
Commerces non dénommés	85	102.284	60	9.160	25	2.797	6.363	4.187		_
Sucreries	3	7.530	3	1.454		:	1.454	1.202	·	_
Meuneries	2	11.720	2	3.840			3.840	1.172	_	_
Brasseries	6	11.600	6	2.229	i – .		2.229	1.248		
Distilleries d'alcool	1	50	1	_						_
Autres industries alimentaires .	14	26.368	11	380	3	.429	49	81	l – l	
Carrières	7	11.190	4	2.812	3	511	2.301	840	250	15
Charbonnages	5	97.904	5	10.219	_	_	10.219	6.599	53.500	3.125
Mines et autres indust. extract.	11	230.277	4	4.371	7	8.759	-4.388	2.800	l – 1	_
Gaz	2	26.800	2	4.945	_		4.945	2.774	4.879	293
Electricité	10	89.092	10	16.885	_		16.885	4.316	57.332	3.400
Constructions électriques	11	57.236	8	8.114	3	978	7.136	3.387	11.912	547
Hôtels, théâtres, cinémas	15	46.986	12	4.914	3	386	4.528	2.132	] - ` ;	
Imprimerie, publicité	26	23.056	19	5.781	7	1.431	4.350	3.267	-	
Textiles (lin, coton, laine, soie)	17	301.078	28	26.315	19	25.629	686	15,161	6.065	344
Matériaux artif. et prod. céram.	17	30.200	12	5.565	5	1.717	3.848	1.660	30.985	2.165
Métallurgie, sidérurgie	31	193.215	22	17.928	9	9.035	8.893	4.085	51.776	3.237
Construction	15	62.483	11	26.321	4	1.950		433		<b>—</b>
Papeteries (Industries)	3	6.400	2	604	1	1.167		320	7.500	525
Plantations et sociétés coloniales.	41 26	899.290	20 20	25.715	21 6	49.077	-23.362	542	19.908	897
Produits chimiques Industries du bois	8	142.867 15.730	4	11.186 302	. 4	6.242 7.274	4.944	5.883	487	29
Tanneries et corroiries	6	14.739	5	941	4	1.016	-6.972	122	-	
Automobiles	4	105.500	$\begin{vmatrix} b_1 \\ 2 \end{vmatrix}$	683	2	1.010	-75 -475	. 81 140	1.500	105
Verreries	7	35.410	4	3.416	3	2.238	1.178		1.160	58
Glacories	'	30.410	42	3.410	J	2,200	1.176	020	1.100	- 56
Industries non dénommées	62	154.663	46	25.326	16	2.871	22.455	8.917	41.548	2.493
Chemins de fer	3	7.700	3	22.484			22.484		19	
Chemins de fer vicinaux	_ "									
Navigation et aviation	18	103.550	13	12,264	5	2.528	9.736	7.653	I _ I	_
Télégraphe, téléphone					~	_			I	_
Tramways électriques	5	28.425	4	28.763	. 1	365	28.398	27.543	1.475	69
Autobus			^		_ [					
Transports non dénommés	14	11.522	9	6.848	5	56	6.792	6.290	l _	
Divers non dénommés	6	9.585	3	55	3	222	-167	25	l _ :	
									[]	
TOTAL	638	4.075.873	456	384.664	182	139.583	245.081	177.687	607.911	34.148

#### Classement par ordre d'importance du capital versé.

Jusque 1 million	305	134.092	228	31.880	77	8.705	23.175	11.777
De plus de 1 à 5 millions	212	531.405	144	104.431	68	32.552	71.879	62.319
De plus de 5 à 10 millions	48	355.139	31	37.010	17	27.372	9.638	20.108
De plus de 10 à 20 millions	29	421.732	22	51.110	7	12.010	39.100	38.507
De plus de 20 à 50 millions	28	962.562	19	77.101	9	33.446	43.655	18.187
De plus de 50 à 100 millions .	11	760.943	7	11.766	4	25.498	-13.732	3.600
De plus de 100 millions	5	910.000	5	71.366	_		71.366	23.191
·								
	638	4.075.873	456	384.664	182	139.583	245.081	177.687
_			<b>(2)</b>					ii ii
•							•	• • •

I. — Détail des émissions (en milliers de francs).

		Constitu	TIONS DE	BOCI ÉTÉS			<b>A</b> ve	MENTATION	IS DE CAPI	FAL.			Apports en nature			ssolutions ymes et e par act	n com	nandite		JCTIONS DR
RUBRIQUES	6	anonymes m command par action	lite	etu	ratives niońs crédit		A	ctions		Obti	gations	Primes d'émis- sion	compris dans les souscript.	Part prise par les	Liqu	idations	Fu	sions		PITAL
	Noin- bre	Montant nominal	Montant libéré	Nom-	Montant minimum	Nom.	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré	Nom- bre	Montant		et augment. de capital	banques	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant	Nom-	Montant
Banques	_				_	_	_					_	_	_	1	1.000	_	_	_	
Assurances	1	100	20	l _	l i	_	_				l _				,	35		_	l _ l	
Opérations financières	7	36.000	23.100		543	3	52.250	53.240	12.565		į.		18.530	(1) 15.267	. ,	6.000	_	_		
Exportations, importations .	l i	.1.000	680			_ "	-	-		۱ _ °			600		9	$\frac{2.250}{2.250}$	l _	_	_ 1	_
Commerce de métaux	1	3.800		1				_	_	I _	I _		2.976		l ^				_	l _
Comm. habill. et ameublem.	] 1					_	_			_ ,	10,300		2.910		_	_				l <u> </u>
Comm. produits alimentaires	3	ĺ	182	· 1	50	1	225	675	675	Í "	10,300		30					_		_
Commerces non dénommés	111			1	317	4	4.320	2.100	868	9	6.500	_	1.230		۰ ا	8.095	_	_	_ 3	4.520
Sucreries		2.200		I _		l _ *				l _ ′	- 0.500		_		_ "		Ι,	1.000	l _ ″	1.020
Meuneries	l		l	l _	l <u> </u>	l _			_	l _							l ^	_	l _	
Brasseries	l _	<u> </u>	l _	I _		3	15.500	7.000	7.000	l _	_	300	3.500	(2) 2.500	l _	l _	l		l _	_
Distilleries d'alcool	l _	_		l	l _	l _ ĭ		_	_	l _	l _			(2, 2.000		l _	l		l _ '	_
Autres industr. alimentaires.	l			2	1 1	1	1.500	600	. 120	<b>!</b>	l	l _	_		l _	_	l		l _	_
Carrières	1	2,500	2.500	l	`		_			l 1	10.500		1.937	_ '	l _	<u> </u>	l _	_	l '	
Charbonnages	1	12.500	L		]	2	152,195	102.805	42.805	1 1	20.000			(3) 75.000		]			l [	_
Mines et industr. extractives.	l		_	T	l _	ī	4.000			l _ ^			-			_		_	1	4.000
Gaz	l —	l _		١ _	l _	]							_	_	_		l		l _ [	_
Electricité	·	_	_	l _	_			_			l _		·_				l _		_	_
Constructions électriques	4	860	230	) <u> </u>	_	lı	275	225	225	_	i	ļ _	_		2	2,440	<b>!</b>		l _	
Hôtels, théâtres, cinémas	3		1		10	1	1.000		600	l		_	130	_	1	5.000	l _		l – !	<u> </u>
Imprimerie, publicité	4	3.075				l _	_		-			l _	2.163	!	í	1,500		_	l	
Textiles	2	1	1		_	2	16.100	3.910	3.910	1	1.000	· _		(4) 3.360	3	31.000	lı	4.000	2	8.910
Matér. artif. et céramiques	2	300	300	•	1 —	2		4.500	4.031	2		50	3.955	· ,	l i	3.000	lı	2.500		-
Métallurgie, sidérurgie	) 1	1.000	1.000	) ı	10	3	5.100	7.500	4.327	] ]	6.000	_	2.900		lı	171	1	3.000	1 _ 1	_
Construction	6	5.700	4.820	) 1	100		_	_	l –		<b>I</b> –	_	2.900		2	950	_	_	1 — I	
Papeteries (industries)		_	l –	_	_	2	12.500	6.000	5.760	l		25	5.100	_		-	1	6.000	1	1.000
Plantat. et sociétés coloniales	i —	_	_		l –			_	_	l. —	_		_			_	<u> </u>		1	1.500
Produits chimiques	3	850	650	) <u> </u>	_	1	1.000	500	100	l —	l –	25	100	_	1	1.500	l —	_	_	_
Industries du bois		l	1 –	1 -	l. —	2	10.560	2.848	2.05€	l —	1 —		1.708		_	_	l —	l –	1	990
Tanneries et corroiries	_	-	-	<b>I</b> —	_	_	l –	-		1 —	-	<b>!</b> —	_	_	l —	_	l —	l –	l — i	ļ <u> </u>
Automobiles	_	<u> </u>		_	-			_	<b>–</b> .		l –	_	-	_	1	60	l · —		l —	_
Verreries	1 —		_		<u> </u>	<b>I</b> –	_	-			_	l –		_	_		l —	-		
Glaceries	-		_		-	-	_	_	l –		_			.—				_		
Industries non dénommées	5	5.900	5.047	2	564	3	2.278	4.022	2.822	1	1.200	_	4.312	_	2	3.050	l —	_	] 1	263
Chemins de fer	<u> </u>	_	ł <del>.</del>	-		_		-	_	I			_		]	2.700	l —		_	-
Chemins de fer vicinaux	<b>I</b> —	-			-	-		l –	-		1: -	l –				_	l —	-	l —	
Navigation et aviation	I —	-	-	<b>I</b> —	ļ —	1	100	50	50	] 1	4.000	_			1	10	]	_	-	
Télégraphe, téléphone	l —	-	-	-	-	1	250.000	75.000	75.000	-	-		75.000		l —		l –	-	·	-
Tramways électriques	· -	-	I –	1 -	l –			ļ —	l –			_	_			-	l —	l <u>-</u>		-
Autobus	·	_	l –	_	_			_				_	_	_		_	l —	<u> </u>	l — ˈ	l –
Transports non dénommés .	_	_	_		_	l —		-	-	_	_	_	_			_	-	_		l –
Divers non dénommés	_		_	4	25	_			_		_	l –	·_	· _	! —	_	l –	<b> </b>	_	_
TOTAL	56	80.017	61.799	29	1.620	34	531.503	274.575	163.514	20	79.500	4.560	164.851	92.767	32	68.761		16.500	 10	21.183

<sup>(\*)</sup> Coopératives et Unions du Crédit : quatre sociétés dissoutes, au capital minimum de 28.000 francs.

(1) Caisse Centrale de Crédit du Boerenbond; Bank Unie.

(2) Banque d'Anvers.

(3) Banque de Bruxelles.

(4) Handelsbank.

#### EMISSIONS DES SOCIETES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES EN JUIN 1931.

II. — Groupement des sociétés anonymes et en commandite par actions selon le lieu où s'exerce leur activité sociale et selon l'importance du capital nominal émis o u annulé (en milliers de francs).

	C	UNSTITUTIO	)NS		Αυσ	MENTATIO:	NS DE CAI	PITAL			Apports en	Dissoi	UTIONS	RÉDUC-	
CLASSIFICATION				===	Ac	tions		Obli	gations	Primes d'émis-	nature compr. dans les	Liquid.	Fusions	DE CAPI <b>TAL</b>	
	Nom- bre	Mon- tant nominal	Mon- . taut libéré	Nom-	Capital ancien	Augm.	Mon- tant Jibéré	Nom-	Mon- tant	sion	souser. et augni. de capital	Mont	ent	Montant	
			1º Se	lon le	lieu où	s'exerc	e leur	activi	té socia	ıle.	•				
En Belgique	56	80.017	61.799	33	527,503	271,575	162,914	20	79,500	4,560	164,851	68,761	16,500	15,683	
En Belg. et à l'étrang.			_	1	4,000	3.000	600		_					4.000	
Au Congo belge		-		-	-									. 1.500	
Тотац	56	80.017	61.799	34	531.503	274.575	163.514	20	79.500	4.560	164.851	68.761	16.500	21.183	
		20 ;	Selon F	'impo	rtance o	du capi	tal nom	inal é	mis ou	annule	\$			•	
Jusqu'à 1 million	44	16.232	12.587	16	[ 18.998	8.600	6.345	7	5.050	50	7.218	8.621	1.000	3.903	
De plus de 1 à 5 mill	10	21.285	18.712	14	60.310	38.170	29.364	9	27.950	350	30.553	37.140	9.500	8.920	
De plus de 5 à 10 mill		_	<del></del> .	_			_	2	16.000		-		6.000	8.360	
De plus de 10 à 20 mill.	1	12.500	12.500				_	2	30.500	_	12.275	-			
De plus de 20 à 50 mill.	1	30.000	18.000	2	52.195		37.805	•	-	2.660	39.805	23.000	_	_	
De plus de 50 à 100 mill.		- 1		. 2	400.000	150.000	90.000	-	-	1.500	75.000	_	_		
De plus de 100 mill	 					_		-	-	. –	-				
TOTAL	56	80.017	61.799	34	531.503	274.575	163.514	20	79.500	4.560	164.851	68.761	16.500	21.183	
INSCRIPT	CONS	5		RECO	URS 1	DES P	ουνοι	RS 1	PUBLI	CS ET	DES	ORGA	NISME	S	

HYPOTHECAIRES (1).

D'UTILITE PUBLIQUE A L'EMPRUNT.

			EM188	ions	o	OPÉRATIONS RÉDIT COMMUNA		ខ្មាប់
	Montants calculés		PUBLI	QUES		et remboursen sentis pour le	•	•
PÉRIODES	d'après les droits d'inscription perçus (ofr. Moniteur belge)	PÉRIODES			Dépenses ex	traordinaires	Dépenses ordinaires (Ouvertures de crédi gagés par les impôts cédulaires et additionn	
	orsge)		en Belgique	à l'etranger	Prélèvem. sur comptes	Remboursem.	Avances nettes	Remboursem nets
	milliers de fr.		milliers de fr.	millions		millier	s de francs	•
1929 Moyenne mens.	426.906	Année 1929	975.000		433.181	52.263	172.804	172.459
1930 Moyenne mens.	470.829	Année 1930	1.872.000	(3) fl. р. в. 45	789.160	226.044	214.389	177.779
1930 Avril	512.993	1930 Mai	6.000	_	60.292	2.931	17.959	2.555
Mai	502.946 471.753	Juin	400.000	_	116.367	4.200	29.420	6.179
Juin Juillet	485.128	Juillet	220.600	'	85.976	2.969	20.222	55.197
Août	451.538	Août	250.000	-	46.557	4.941	10.653	15.192
Septembre	414.347	Septembre			48.163 57.197	167.708 5.060	11.723 13.979	6.122 25.404
Octobre	441.634	Novembre			58.366	2.235	15.356	12.999
Novembre	422.796	Décembre	103.000	(3) fl. р. в. 45	66.283	20.605	30.876	10.185
Décembre	496.874	Emissions continues	181.000	(0) 2.1. 3.	00.200	20.000	30.070	10.103
1931 Janvier	500.67ย					:		
Février	434.000	1931 Janvier	185.000		66.660	2.653	18.428	14.603
Mars	477.492	Février			45.820	5.407	18.610	12.486
Avril	411.837	Mars	600.000	_	53.312	3.205	24.378	9.184
Mai	406.179	Avril	_	_	46.801	2.076	33.122	9.609
Juin	471.637	Mai	250.000	_	37.991	926	21.130	9.504
		Juin	-	_	<b>59</b> .075	2.121	31.832	11.690
	I I	Juillet	(4)1.000.000	_	72,478	3.137	40.091	26.517

<sup>(1)</sup> Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales

<sup>(2)</sup> Dans les pouvoirs publics, on comprend, outre l'Etat, les provinces et les communes, tes organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale des Distributions d'Eau, le Crédit Communal, etc.

(3) Emprunt de conversion.

(4) Emprunt belge 1931 de 1 milliard de francs, 5 p. c., émis à 96.

# RENDEMENT DES SOCIETES ANONYMES BELGES. Tableau rétrospectif.

	Capital v	versé	Bénéf	ice total	Perte	e totale	Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obliga- taire	Payement de coupons d'obligat
PÉRIODES	Nombre sociéte B	ontant en illiers de cancs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Montant en milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs
	$\begin{bmatrix} 5.719 & 28.6 \\ 6.668 & 43.7 \end{bmatrix}$								4.089.402 6.527.229	
6 premiers mois 1930. 6 premiers mois 1931.				4.604.284 3.508.364	$\substack{849\\1.392}$				4.043.212 4.819.268	
1930 Avril	1.220 8.3 655 3.4 412 4.5 230 1.226 580 4.312 3.284 2.77	859.725 596.698 793.623 391.218 816.289 787.343 673.418 598.307 813.282	996 520 329 160 172 454 235 224 47	1.381.507 1.504.858 566.061 570.996 239.544 138.224 768.550 407.864 313.579 378.296	77 60 30	111.606 42.094 65.510 17.393 14.903 84.977 90.530 57.944 5.193	222.151 123.321 683.573 317.334 255.635 373.103	928.959 307.433 364.185 166.731 79.129 473.669 192.889 184.250 217.154	206.841 548.268 29.581 800.080 740.593 158.654	45.998 17.154 10.738 30.242 1.643 41.311 37.737 8.769
1931 Janvier (*) Février Mars Avril Mai	211 1.381 6. 1.645 8. 1.052 8.	247.991 438.776 240.798 336.512 808.221 075.873	1.131 781	17.860 .59.790 952.500 954.460 1.139.090 384.664	60 338 514 271		37.285 830.480 752.914 1.011.446	29.071 684.895 584.725 793.072		32.628 24.967 39.400 34.710

<sup>(\*)</sup> Depuis janvier 1931, les statistiques sont établies d'après la nouvelle méthode exposée dans notre « Bulletin » du 10 février 1931, vol. I, n° 3.

# EMISSIONS DES SOCIETES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES (sociétés anonymes et en commandite par actions.) Tableau rétrospectif (en milliers de francs).

	(	Constitutio	ns		Augi	MENTATIONS	DE CAPIT	AL		Ensemble des		Apports en nature	
PÉRIODES		DE SOCIÉTÉ	8		Ασ	TIONS		OBLI	GATIONS	ÉMISSIONS	Primes d'émis-	compris dans les souscript.	Emis- sions nettes
	Nom- bre	Montant nominal	Montant libéré	Nom- bre	Capital ancien	Augment.	Montant libéré	Nom- bre	Mon- tant	Montant nominal	sion	et augm. de capital	(*)
Année 1929	1.064	7.800.965		767	8.596.173	6.928.418		11	236.560	14.965.943		3.065.222	1
Année 1930	751	2.424.445		432	3.506.145	2.054.918		38	876.962			1.781.588	
6 prem. mois 1930	419	1.483.602		246	1.657.480	950.914		6	209.250	2,643,766		888.885	
6 prem. mois 1931	305	465.967	341.536		2.732.546	976.265	1 1	-	483.786		93.140		1. <b>148.940</b>
1930 Avril	69	340.841		49	230.977	128.171		· 1	1.000	470.012		129.243	
Mai	60	96.699		42	540.818	241.457		ī	250			60.390	
Juin	59	111.077		31	182.557	96.523	ĺ	3	108.000			82.195	
Juillet	65	192.550		40	338.440	296.901			_	489.451	,	241.246	
Août	55	115.218	}	38	551.262	158.415		4	8.500	282.133		171.145	
Septombre	40	37.872		16	102.516	123.216		4	303.000	464.088		12.714	
Octobre	56	76.821		27	390.406	214.862		7	69.200	360.883		66.816	*
Novembre	53	296.732		32	232.896	182.013		9	131.112			293.027	
Décembre	63	221.650		33	233.145	128.597		8	155. <b>9</b> 00			107.755	
Déc. (complém.)		27.320			260.7 <b>9</b> 0	97.085	1		-	124.405		0	33.915
1931 Janvier	48	80.779	52.317		48.157		1 .		-	99.844	400		35.271
Février	58	73.084	61.854		73.600				124.600		250		159.777
Mars	55			-	1.275.184	413.861	372.133		2.000				370.241
Avril	48		1		503.837	110.915			129.720				200.514
Mai	40		1		300.265	1			147.966	1			
Juin	56	80.017	61.799	34	531.503	274.575	163.514	20	79.500	<b>4</b> 34.092	4.560	101.851	144.522

<sup>(\*)</sup> Comprennent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les apports en nature.

PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS (par tonne).

		(	OHARBO	ns					SI	DÉRUR	GIE			
	domestique thr. 20/30	1/2 gras	B9.	pays	<u>.</u> 2	lage	Bloo	oms	Bille	ttes	Pout	relles	Ra	ils
ÉPOQUES	pour foyer domestiqu brais, anthr, 20/30	Industr. menu J mi-lavé	Fines à cokes	Briquettes du	Coke ordinaire	Fonte de moulage Charleroi	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.
1929 Moyenne mensuelle	303.—	176.—	167,—	202,—	194,	616,—	4-10-2	867,—	4-17-9	886,—	5- 1 <b>-</b> 5	940,—	6-10-0	1250,—
1930 Moyenne mensuelle	322,—	172,—	167,	198,—	186,—	604,—	4-0-11	720,—	4- 5-6	77+,—	4-12-11	879,—	<b>6-5</b> -10	1326,-
1930 Juin Juillet Août Soptembre Octobre Novembre Décembre 1931 Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août	315,— 315,— 315,— 315,— 320,— 320,— 320,— 300,— 270,— 270,— 270,— 270,—	175,— 170,— 170,— 167,50 155,— 150,— 150,— 150,— 135,— 135,— 135,— 135,—			190,— 180,— 180,— 180,— 175,— 175,— 175,— 175,— 175,— 175,— 175,— 145,— 145,—	615,— 615,— 615,— 590,— 570,— 570,— 500,— 500,— 505,— 505,— 505,— 510,—	4- 7-0 4- 7-0 4- 0-0 3-14-0 3-10-0 3- 8-0 3-10-0 3- 9-6 3- 7-6 3- 2-0 3- 2-0 3- 2-0 3- 3-0 3- 3-0	750,— 690,— 690,— 600,— 580,— 600,— 585,—	4-13-0 4-13-0 4-6-0 4-0-0 4-0-0 3-12-6 3-12-3 3-9-6 3-5-6 3-5-6 3-6-0 3-3-6 3-4-0 3-4-0	810,— 810,— 750,— 750,— 660,— 660,— 660,— 630,— 630,— 600,— 605,—	5- 1-6	940,— 910,— 875,— 750,— 680,— 750,— 700,— 690,— 660,— 620,— 630,—	6-10-0 5-10-0 6-0-0 6-10-0 6-10-0 6-0-0 6-0-0 6-0-0 6-0-0 6-0-0 6-0-0 6-0-0 6-0-0	1345,— 1345,— 1345,— 1345,— 1345,— 1345,— 1375,— 1375,— 1375,— 1375,— 1375,— 1375,— 1375,— 1375,—

#### PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE (« Moniteur belge »).

ÉPOQUES	Fro- ment	Seigle	Avoine	Orge	Pommes de terre	Lin brut	Beurre	Laine	Œufs
			par 10	00 kilos			par	kilo	par 26
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1929 Moyenne mensuelle 1930 Moyenne mensuelle	160,97 127,87	146,45 86,55	152,42 92,46	156,17 99,01	59,14 47,73	195,92 103,94	$30,69 \\ 25,94$	21,86 13,85	27,50 24,—
1930 Avril  Mai  Juin  Juillet  Août  Septembre  Octobre  Novembre  Décembre  1931 Janvier  Fèvrier  Mars  Avril  Mai  Juin	144,48 146,31 153,44 151,77 135,84 107,82 94,50 88,84 87,48 80,35 78,53 87,54 95,47 96,90 95,98	99,74 91,50 83,16 83,66 87,56 76,84 73,52 71,64 72,97 70,75 68,63 71,67 72,86 75,62 74,58	107,40 98,19 92,46 90,98 100,57 81,14 78,99 79,78 84,91 81,85 82,35 90,28 95,92 103,89 102,76	113,34 109,56 98,29 88,40 89,49 82,77 80,68 78,61 80,66 74,— 72,71 77,08 84,67 89,15 82,20	35,76 37,37 61,04 51,65 55,60 54,27 53,58 54,25 55,25 56,03 61,49 70,73 82,45 87,28 90,39	125,81 146,17 132,76 74,50 67,85 66,60 65,78 66,32 62,93 51,78 48,11 54,47 54,20 51,58 49,01	24,46 21,69 22,86 24,56 24,13 25,28 25,23 25,77 25,27 25,29 25,10 24,19 22,01 19,52 20,58	14,— 14,— 14,— 14,— 14,— 13,40 12,75 12,— 10,50 11,88 12,80 12,50 12,12	17,08 17,55 17,99 20,66 22,76 27,11 33,22 35,64 28,54 (*)0,96 0,80 0,60 0,55 0,55

<sup>(\*)</sup> A partir de janvier 1931, cotation par pièce.

# SITUATION

DES

PRINCIPALES BANQUES CENTRALES

## Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires.
(En milliers de francs.)

ACTIF	30-12-1913	21-8-1930	6- 8-1931	12- 8-1931	20- 8-1931
Encaisse :		<u> </u>	]	<u> </u> 	]
Or	(1) 306,377	6.041.938	7.823.957	7.907.797	7.914.759
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	4.375.665	4.210.098	4.115.477	4.125.120
Portefeuille-effets sur la Belgique et sur l'étranger	603.712	3.844.078	4.169.294	4.173.508	4.189.673
Avances sur fonds publics	57.901	168.277	210.798	185.000	185.495
Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté roya ldu 25-10-26) .	-	1.554.935	1.450.897	1.450.897	1.450.897
PASSIF					
Billets en circulation	1.049.762	15.212.117	16.791.809	16.751.397	16.614.027
Comptes courants particuliers	88.333	702.273	924.929	1.214.458	1.300.142
Compte courant du Trésor	14.541	172.087	352.413	73.566	152.877
Total des engagements à vue	1,152.636	16.086.477	18.069.151	18.039.421	18.067.046
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	64,76 %	66,60 %	66,65 %	66,64 %
l'aux d'escompte des traites acceptées	5,- %	2,50 %	2,50 %	2,50 %	2,50 %
Taux des prêts sur fonds publics	5,- %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %
(1) Y compris 57.351 « Argent » billon et divers					

## Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (en milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	28-2-1931	31-3-1931	30-4-1931	31-5-1931
Eucaisse-or :	· <del></del>		<u> </u>		
Lingots et monnaies d'or	24.818	41.027	41.027	41.027	41.027
Devisos-or sur l'étranger	28.768	48.294	45.647	43.152	41.102
Encaisses diverses et avoirs en banque	78.031	408.483	396.768	398.576	424.692
Effets sur la Colonie, la Belgique et l'étranger	263.880	217.871	220.055	218.355	1 <b>9</b> 0. <b>40</b> l
Comptes courants	163.234	96.500	54.505	93.416	84.874
PASSIF .		ļ			
Billets on circulation	124.619	187.842	182.191	174.660	170.287
A vue	222.030	328.602	329.298	335.303	338,242
A torme	68.465	168.934	136.751	161.407	152.98 <b>5</b>
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à la circulation fiduciaire	42,99 %	47,58 %	47.57 %	48,20 %	48,23 %

### Banque de France

Situations hebdomadaires (en milliers de francs).

	Encaisse	Disponi-	Portefeuille c	ommercial et d	'effets publics		Billets		Rapport de
DATES	or (Monnaies	bilités • vue	Effets de c		Effets	Avances sur	au porteur	Comptes courants	l'encaisse-or à l'ensemble des
	et lingots)	à l'étranger	Sur la France	Sur l'étranger	négociables achetés	titres	en circulation	créditeurs	engagement à vue
1929 Moyenne annuelle. 1930 Moyenne annuelle.	37.174.406 45.954.926	8.636.912 6.836.087	6.949.433 5.967.692	53.286 27.596	18.557.204 18.910.391	2.419.263 2.728.119	64.736.617 72.270.631	19.084.455 17.512.670	
1930 Juin 6  Juillet 4  Août 8	43.817.560 44.169.984 46.656.474		4.923.900 5.532.536 5.329.831	34.075 32.651 24.752	18.683.501 18.840.485 18.890.163		72.558.993 73.259.798 72.970.882	13.487.092 14.074.282 17.292.729	50,58
Septembre 5 Octobre 10 Novembre 7	47.477.717 49.448.031 51.096.529	6.832.314 6.567.842 6.505.489	4.896.659 4.696.946 6.837.698	27.516 23.050 28.088	18.794.707 19.074.550 19.136.940	2.835.979 2.88;.498	73.453.001 73.968.455 74.709.038	16.921.283 18.394.4 <b>74</b> 21.39 <b>4</b> .440	52,53 53,54
Décembre	52.351.980 54.109.387 55.632.074	6.912.167 7.124.398 7.010.604	7.058.559 7.744.961 7.231.235	31.076	19.156.531		75.838.195 77.734.065	22.421.267 23.325.808	
Mars 6 Avril 10 Nai 8	56.082.738 56.107.297 55.624.663	6.954.770 6.911.797 6.694.294	6.287.873 5.433.150 5.401.515	32.657 28.996 26.716 26.044	19.340.765 19.348.170 19.472.248 19.476.346	2.976.535 2.951.523 2.926.757 2.840.327	77.772.474 78.328.214 78.707.503 77.934.475	24.431.000 23.337.973 22.228.476 22.129.017	55,16
Juin         5           Juillet         3           Août         7	55,933,295 56,223,693 58,556,751	5.463.621 6.945.695 12.209.708	4.553 964 4.270.056 4.682.277	27.841 22.51 <b>9</b> 79.616	20.825.450 18.825.962 14.912.001	2.869.084 2.891.803 2.826.527	77.803.172 78.609.675 79.007.068	22.041.484 20.971.382 24.990.565	56,02 56,47 56,31

Taux d'escompte } actuel : 2 %, depuis le 3 janvier 1931. précédent : 2 1/2 %, depuis le 2 mai 1930.

#### Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (en milliers de florins).

	Encaisse	Portefeui	ille-effets	Avances sur	Compte	Billets	Comptes courants	Assignations	Rapport de l'encaiss métallique
DATES	métallique	sur la Hollande	sur l'étranger	nantisse- ments	du Trésor (débiteur)	en circulation	créditeurs (particuliers et Trésor)	de banque	aux engagements à vue %
1929 Moyenne annuelle	460.196	89.243	165.793	103.536	6.683	815.755	22.939	344	F4 00
193) Moyenne annuelle	447.758	51.839	230.768	92,905	5.4 <b>7</b> 7	819.628	27.380	388	54,88 52,84
1930 Juin 10	457.52 <b>4</b>	52 386	237.432	91.857	_	816.879	44.757	285	53,08
Juillet 7	457.700	49.518	237.805	87.288	l –	833.931	19.728	426	53,59
Août 4	416.669	54.830	240.771	104.359	15.000	833.134	20.189	- 255	48,81
Septembre 8	414.775	48.797	234.401	91.516	10.198	824.353	12.356	152	49,56
Octobre 6	418.937	53.062	244.239	83.966	13.333	840.573	16.903	307	48,84
Novembre 10	451.001	49.630	25 <b>0</b> .6 <b>5</b> 9	85.137	l –	837.498	18.713	170	52,66
Décembre 8	450.932	48.857	247.895	85.809		826.577	27.609	148	52,78
1931 Janvier 5	450.116	50.42 <b>9</b>	246.937	115.492	500	861.191	25 854	420	50,72
Février 9	474.574	48.408	244.838	81.226	<b>-</b>	813.101	45.175	97	55,29
Mars 9	477.701	47.515	223.835	82.266	_	824.345	24.043	123	56,30
Avril 7	480.105	44.385	212.019	120.166	-	852.402	24.564	248	54,73
Mai 4	485.674	45.543	223.260	131.966	1 -	898.105	22.161	288	52,76
Juin 8	488.609	45.457	224.987	95.104	-	852.874	39.068	163	54.77
Juillet 6	533.262	43.426	. 228.522	97.291		895.585	43.701	201	56,76
Août 10	669.049	60.915	229.929	91.227	11 730	941 161	171.999	55	60,10

Taux d'escompte actuel: 2 % depuis le 16 mai 1931.
précédent: 2,50 %, depuis le 24 janvier 1931.

### Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (en milliers de £).

	Encaisse	métallique É	Place	ements du « Bar	king Departme	ent»	Billets		Rapport de l'encaisse du Banking
DATES	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'État	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble	en circulation	Dépôts	Department au solde de ses dépôts (prop. of reserve to liabilities) %
1929 Moyenne annuelle.	146.895	774	55.917	11.198	19.868	86,983	362.297	114.360	39,7
1930 Moyenne annuelle:	155.209	865	49.148	7.956	17.959	75.064	358.414	114.742	50,2
	1			ŀ	,		·		1 ' '
1930 Juin 5	155.989	890	58.381	6.476	12.717	77.574	359.799	116.871	48,8
Juillet 10	155.708	878	54.126	6.266	19.911	80.303	363.804	115.036	45,8
. Août 7	152.584	1.011	53.146	7.960	23.614	84.720	372.978	107.208	37,8
Septembre 4	154.460	1.062	47.881	6.229	21.559	75.669	362.983	109.964	47,7
Octobre 9	157.477	1.206	44.666	4.879	22.530	72,075	359.560	113.561	52,0
Novembre 6	160.373	1.169	35.091	4.459	22.487	62.037	356.464	109.426	59,4
Décembre 4	154.649	982	58.966	4.606	21.791	85.363	359.219	123.930	45,5
	ŀ	ŀ		l					
1931 Janvier 8	145.916	642	53.081	14.358	22.912	<b>9</b> 0.351	363.505	115.375	37,3
Février 5	140.351	689	43.030	6.325	23.204	72.559	349.486	106.007	48,6
Mars, 5	140.926	836	34.395	10.639	30.03∌	75.073	350.722	107.853	47,3
Avril 9	146.122	902	33.400	10.890	28,609	72.899	358.885	103.372	46.5
Mai 7	147.506	976	34.415	5.635	25.524	65.574	356.217	100.090	52,2
Juin 4	151.876	1.058	38.496	7.106	28.311	73.913	356.371	112.681	50,L
Juillet 9	164.619	1.192	31.826	7.102	. 27.837	66.765	359.258	115.265	57,7
Août 6	133.517	1.311	49.311	9.019	23.283	81.613	365,252	108.052	41,2

Taux d'escompte { actuel : 4.50 %, depuis le 30 juillet 1931. précédent : 3.50 %, depuis le 23 juillet 1931.

## Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (en milliers de Rm.).

DATE <b>S</b>	Encaisse or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies division- naires	Portefeuille effets	Avances sur nantisse- ment	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des dovises à l'ensemble des engagements à vue %
1929 Moyenne annuelle	2.258.007	248.302	120.363	2.221.523	110.107	54.248	4.403.358	543.250	50.78
1930 Movenne annuelle	2.446.203	359.813	152.455	1.786.063	104.197	19.319	4.361.383	481.007	57,95
1000 2207 4220 42240000		555.525	20-1200		202.120		21002100		,
1930 Juin 6	2.618.781	379.754	131.321	1.792.616	67.113	10.900	4.572.744	448.833	59,71
Juillet 7	2.618.808	422.728	139.690	1.646.270	55.827	_	4.492.023	381.053	62,41
Août 7	2.619.025	317.312	153.634	1.588.595	55.735	-	4.398.293	421.695	60,92
Septembre 6	2.618.902	392.108	148.429	1.571.922	57.007	500	4.486.210	368.396	62,02
Octobre 7	2.443.003	136.215	146.528	2.038.743	60.123		4.501.352	347.359	53,19
Novembre 7	2.180.009	219.185	157.726	2.133.706	101.208	45.150	4.372.863	313.658	51,19
Décembre 6	2.190.277	536.922	148.259	2.000.162	75.733	66. <b>36</b> 0	4.439.589	<b>344.4</b> 10	57,01
1931 Janvier 7	2.215.945	400.419	161.136	2.081.469	66.630	15.590	4.325.786	422,527	<b>5</b> 5,10
Février 7	2.244.110	198.402	178.357	1.802.299	66.200	23.170	4.084.240	270.805	56,08
Mars 7	2.285.393	189.424	166.163	1.842.293	84.608	44.070	4.144.808	301.308	55,66
Avril 7	2.343.644	165.605	143.228	1.975.360	155.219	48.500	4.377.850	332.848	53,27
Mai 7	2.369.868	169.281	1 <b>7</b> 5.09 <b>9</b>	1.686.307	146.546	21.130	4.076.736	332.741	57,58
Juin 6	2.299 930	112.956	176.965	1.709.450	69.876	<b>54</b> .510	4.079.250	270.471	55,47
Juillet 7	1.421.756	370.989	84.354	2.554.992	224.477	3.420	4.110.418	342.762	40,26
Août 7	1.365,024	307.211	60.395	3.462.726	167,530	116.470	<b>4.375.6</b> 01	780.5 <b>8</b> 1	32,43

actuel: 10 %, depuis le 12 août 1931.

précédent: 15 %, depuis le 1<sup>er</sup> août 1931.